Guide d'information et de formation

Réalités et besoins des femmes immigrées et racisées
et
Ressources destinées aux femmes du Québec

Immigration et Communautés culturelles Québec

table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

Coordination : Yasmina Chouakri

Recherche et rédaction : Francine Brassard, Tatyana Litovchenko, Yasmina Chouakri, Rosa Pires

Révision: Yasmina Chouakri, Zamzam Akbaraly, Rosa Pires

Graphisme et mise en forme: Gloria Barretto, Pilar Acosta

Remerciements à :

José Bazin, Mouvement Action-Chômage de Montréal; Janet Cleveland, Centre de recherche du CSSS de la Montagne; Evelyn Calugay, Organisation des femmes Philippines du Québec (PINAY); Margo Legault, Association des aides familiales du Québec (AAFQ); Patrizia Vinci, Femmes du monde à Côte-des-Neiges ; Richard Goldman, coordonnateur du comité d'aide aux réfugiés et responsable du volet protection des réfugiés de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI).

Améliorer les pratiques à l'égard des femmes immigrées et racisées et créer des ponts entre toutes les femmes

À l'intention des intervenant-e-s des organismes offrant des services aux personnes immigrées et racisées et des intervenantes du mouvement des femmes

Immigration et Communautés culturelles Québec

table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

Table des matières

INTRODUCTION p5

PARTIE I : RÉALITÉS ET BESOINS DES FEMMES IMMIGRÉES ET RACISÉES p7- 8

Liste des acronymes utilisés p9

A. UN ENCHEVÊTREMENT D'OBSTACLES D'ORDRE STRUCTUREL p11

B. FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ ET DISCRIMINATIONS DÉCOULANT DES STATUTS D'IMMIGRATION p16

1-Installation et intégration p18

2-Francisation p22

3-Emploi (et sécurité au travail) p26

4-Santé p33

5-Soutien aux familles p42

6-Aide sociale p47

7-Logement p51

8-Aîné-e-s p55

9-Aide juridique p59

10-Éducation gratuite ou subventionnée p62

Bibliographie p67

PARTIE II : RESSOURCES DESTINÉES AUX FEMMES p73-74

1-Ressources favorisant l'autonomie, l'estime de soi et l'« Empowerment » p76

2-Ressources en agressions sexuelles : aide et accompagnement p99

3-Ressources en violence conjugale : accompagnement et hébergement p110

4-Ressources en hébergement pour femmes violentées et en difficulté : itinérance, toxicomanie et justice p132

5-Ressources spécifiques aux femmes immigrantes p143

6-Ressources en appui aux femmes en situation de précarité économique et en employabilité p151

7-Ressources en périnatalité p158

Bibliographie p167

INTRODUCTION

Ce guide s'adresse aux intervenant-e-s des organismes membres de la TCRI ainsi qu'aux intervenantes des organismes du mouvement des femmes. En effet, les résultats des démarches de recherche-action réalisées par la TCRI et le Comité de réflexion sur la situation des femmes immigrées et racisées, qui avaient été entreprises entre 2009 et 2012, avaient démontré que les femmes immigrées et racisées vivaient des difficultés et des obstacles spécifiques quant à leur intégration, relativement aux hommes de la même catégorie. Parmi ces obstacles, les plus importants étaient : l'isolement, le manque d'autonomie, de réseautage et de participation, les difficultés d'accès à la francisation et à la reconnaissance des diplômes et expériences acquis ailleurs et enfin, la possibilité d'accès à un emploi non dévalorisant.

D'autre part, deux enquêtes avaient démontré, du côté des intervenantes du mouvement des femmes, le besoin d'être mieux outillées et formées sur les réalités et les besoins spécifiques des femmes immigrées et racisées, notamment l'impact des statuts d'immigration sur l'accès aux services et sur leurs droits, alors que pour les intervenant-e-s des organismes offrant des services aux personnes immigrantes et réfugiées, le besoin était de mieux connaître les ressources pour les femmes existantes en tenant compte des besoins spécifiques des femmes immigrées et racisées.

Avec ce guide, nous avons tenté de répondre aux besoins de ces deux grands acteurs du mouvement communautaire traditionnellement peu habitués à une collaboration soutenue, hormi quelques exceptions, autour des enjeux et des besoins spécifiques aux femmes immigrées et racisées et auxquels, aucun des deux ne peut répondre adéquatement du fait de la méconnaissance de leur mandat respectif, et des besoins prioritaires pour ces femmes mais aussi des ressources existantes pour les femmes au Québec.

En conséquence, un des objectifs de ce guide en deux parties est de favoriser également, la collaboration entre ces deux grands secteurs du mouvement communautaire québécois soit, le mouvement communautaire de l'immigration et le mouvement des femmes. Le premier, qui offre des services aux personnes immigrées, est majoritairement fréquenté par des femmes. Pourtant, il leur offre très peu de services qui leurs soient spécifiques et adaptés et le second, sensé s'adresser à toutes les femmes du Québec est encore confronté à des difficultés de représentation et d'adaptation des services à la diversité ethnoculturelle et aux besoins spécifiques des femmes immigrées et racisées qui représentent un pourcentage non négligeable des femmes du Québec.

La première partie de ce guide présentera les réalités et les besoins spécifiques des femmes immigrées et racisées alors que la deuxième présentera un guide de ressources pour les femmes dans différentes régions du Québec tenant compte des besoins des femmes immigrées et racisées dans un contexte récent.

Ce document restera un outil en perpétuel « work in progress », puisque les réalités et les besoins des femmes immigrées et racisées évoluent du fait notamment, des changements réguliers et nombreux des lois, programmes et services en matière d'immigration qui ont un impact direct sur leur parcours migratoire et leur vécu. Une version électronique sera disponible sur le site web de la TCRI et des mises à jour seront disponibles régulièrement. Il est donc conseillé aux intervenantes et intervenants intéressés, de la consulter dès 6 mois après la publication de ce guide, en cas de besoin.

Partie I

RÉALITÉS ET BESOINS DES FEMMES IMMIGRÉES ET RACISÉES

À l'intention des intervenantes du mouvement des femmes

Immigration et Communautés culturelles Québec

table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

PREMIÈRE PARTIE

RÉALITÉS ET BESOINS DES FEMMES IMMIGRÉES ET RACISÉES

Liste des acronymes utilisés

ARC	Agence du revenu Canada
CAQ	Certificat d'acceptation du Québec
CIC	Citoyenneté et Immigration Canada
CISR	Commission de l'immigration et du statut de réfugié
CSQ	Certificat de sélection du Québec
CSST	Commission de la santé et de la sécurité du travail
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
ERAR	Examen des risques avant renvoi
LIPR	Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MICC	Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OMH	Office municipal d'habitation
PAFR	Programme des aides familiales résidentes
PE	Permis d'étude
PFSI	Programme fédéral de santé intérimaire
PRAIDA	Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile
PST	Permis de séjour temporaire
PT	Permis de travail
RAMQ	Régie de l'assurance maladie du Québec
RHDCC	Ressources humaines et développement des compétences Canada

RRQ	Régime de rentes du Québec
RQAP	Régime québécois d'assurance parentale
SHQ	Société d'Habitation du Québec
TCRI	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

Cette première partie dressera en premier lieu, un portrait des besoins définis lors d'une recherche-action effectuée auprès des femmes immigrées et racisées en 2010 et en deuxième lieu, présentera les résultats d'une recherche documentaire recensant les facteurs de vulnérabilité et les discriminations liés aux différents statuts d'immigration qui excluent souvent les femmes immigrées de programmes, de services et de droits, dans différents secteurs de la vie sociale, relevant pourtant et souvent de besoins essentiels ou de droits tels : l'intégration et la francisation, l'emploi, la santé, le logement, le soutien aux familles, l'aide sociale, l'aide juridique, l'accès à l'éducation gratuite, etc.

A. UN ENCHEVÊTREMENT D'OBSTACLES D'ORDRE STRUTUREL

La TCRI, en collaboration avec le Comité de réflexion sur la situation des femmes immigrées et racisées, a effectué au cours de la période allant de juin à octobre 2010, une tournée auprès des femmes immigrées et racisées[1] dans sept régions du Québec, ayant pour objectif d'acquérir une meilleure connaissance de leur situation, de cerner les défis, les enjeux et les difficultés auxquelles elles étaient confrontées et d'obtenir ainsi une vision plus éclairée de leurs besoins.

Au total, dix groupes témoins organisés en collaboration avec des organismes communautaires de l'immigration et des organismes de femmes membres de la TCRI, nous avaient permis de rencontrer 207 femmes immigrées et racisées dans les régions de Montréal, de Québec, de l'Outaouais, de l'Estrie, de la Montérégie, du Centre du Québec et de la Mauricie.

Lors de ces groupes témoins, les femmes s'étaient montrées conscientes que le Québec leur offrait une société dans laquelle, elles pouvaient s'affirmer, parfois mieux que dans leurs pays d'origine et où leurs enfants pouvaient mieux évoluer. Cependant, entre elles et ce potentiel d'autonomie, de dignité

[1] Le concept de « femmes immigrées et racisées » désigne les femmes immigrées, tous statuts confondus, incluant les nouvelles arrivantes, les femmes dites des « minorités visibles », immigrées ou nées ici, les femmes dites des « communautés culturelles », immigrées ou nées ici, faisant l'objet de « racisation ». La race n'existant pas pour nous, certains groupes discriminés font l'objet d'une « racialisation » ou d'une construction sociale apparentée à la définition de la race, fondée sur une « essentialisation » et un regard infériorisant.

et d'égalité, se dressaient une chaine d'obstacles qui étaient d'ordre structurel, lesquels semblaient souvent insurmontables pour ces femmes.

De cette tournée, ressortaient deux grandes préoccupations pour les femmes immigrées et racisées rencontrées: **Accéder à un emploi non dévalorisant et sortir de l'isolement !** Parmi les obstacles les plus importants à l'autonomie économique et à la socialisation exprimés par les participantes, deux apparaissaient comme prédominants dans l'analyse :

-Le triptyque «*Dévalorisation des acquis - Exigence de l'expérience locale - Garderie*» qui concernait les participantes diplômées et francophones.
-Le triptyque «*Langue-Travail-Garderie*», qui concernait les femmes qui ne maitrisaient pas le français.

Les difficultés et obstacles que cette analyse nous avaient permis de cerner, concernaient surtout les premières années d'établissement des participantes rencontrées, même si nous avions parfois relevé des difficultés similaires chez des participantes de durée d'établissement plus longue (plus de 10 ans). Mais, ce qui différenciait ces femmes de celles issues de l'immigration, de deuxième génération nées au Québec, étaient que ces dernières évaluaient leurs situations plus en termes d'éducation, de défis et de réussite. « *Leurs parents ayant fait le sacrifice de reculer pour que leurs enfants avancent »*.

Cependant, de la comparaison entre ces deux générations de femmes, apparaissait un point de convergence : la perception que préjugés, discriminations et racisme affectaient grandement leurs chances, notamment en matière d'emploi et de logement.

Enfin, à la suite de cette tournée et de son aboutissement avec les *États généraux sur la situation des femmes immigrées et racisées* qui ont eu lieu en janvier 2012, un constat s'imposait : ne pas être actives sur le marché du travail, ne relèverait pas d'un choix, ni de mentalités ou de traditions conservatrices des pays dont ces femmes étaient originaires, ni du nombre d'enfants, mais bien d'obstacles structurels déjà énumérés dans les deux tryptiques. Certaines participantes ayant même fait part de leur peur d'être « réduites » au statut de mère au foyer, vu qu'elles n'arrivaient pas à trouver un emploi !

Voici en résumé, ce que ces femmes avaient énuméré, comme obstacles, dont une majorité, comme il est possible de le constater, sont d'ordre struturel :

- L'absence ou l'insuffisance d'alternatives offertes à la non reconnaissance des acquis et compétences.
- Sur le marché du travail, la priorité donnée aux diplômes et expériences canadiens relativement à ceux des immigrées.
- Les femmes immigrées et racisées peuvent passer plusieurs années à occuper des emplois dévalorisants ou rester sans emploi, même lorsqu'elles parlent bien français et sont diplômées.
- Des difficultés dans la communication entre les agent-e-s d'Emploi Québec et les Immigrées, ainsi que certaines règles qui empêchent ces dernières de se réorienter professionnellement.
- La persistence de longues listes d'attente pour les cours de français : il s'agit de délais de deux à trois mois, notamment à Montréal, la ville qui accueille pourtant la majorité des immigrant-e-s venant s'établir au Québec.
- L'absence de services de halte-garderie sur les lieux de formation en francisation alors que les Immigrées viennent majoritairement de pays marqués par une forte culture familiale et où, la femme porte la responsabilité de la garde et de l'éducation des enfants. Les immigrantes se retrouvent donc désavantagées en termes d'accès aux services de francisation.
- La quasi-absence de formations en alpha-francisation pour les personnes n'ayant pas terminé leur scolarité du niveau secondaire (moins de 9 ans de scolarisation). Cela affecte particulièrement des réfugié-e-s en provenance des pays en conflits.[2]

[2] Jose-Maria Ramirez, Comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et Saint-Henri (CÉDA). Q*uoi corriger dans la francisation pour faciliter l'intégration des femmes immigrées?,* communication présentée aux États généraux sur la situation des femmes immigrées et racisées qui se sont déroulées à Montréal en janvier 2012. Le résumé de la communication est disponible sur : http://etatsgeneraux2012.files.wordpress.com/2013/01/c3a9tats-gc3a9nc3a9raux_rc3a9sumc3a9s_plc3a9nic3a8res.pdf.

- Même en suivant les cours de francisation, beaucoup de participantes, quelque soit leur niveau scolaire, continuent à avoir des difficultés sur le marché de l'emploi, car on juge que leur français n'est pas assez performant.

- Les familles ne parlant pas le français ont des difficultés à obtenir l'information relative aux garderies disponibles.

- Dans la plupart des familles immigrées, la garde des enfants relève encore des femmes, et ce, du fait du maintien ou d'un retour aux rôles traditionnels lié au contexte du manque de places en garderie à prix abordable. Il en résulte que ce sont les femmes immigrées qui se trouvent particulièrement freinées dans leurs tentatives d'intégration, quand elles ne trouvent pas de garderies à prix abordables ou de haltes-garderies pour leurs enfants. Leur mobilité (pour la recherche du travail ou pour fréquenter les classes de francisation) s'en trouve ainsi réduite.

Ainsi, le fait que ces femmes soient moins actives sur le marché de travail serait dû, non pas à des facteurs « culturels » -présupposant que chez certaines communautés les femmes restent à la maison- mais essentiellement à des contraintes objectives : telles qu'énumérées plus haut. Par exemple, les longues listes d'attente pour accéder à des garderies à prix abordables et le manque de haltes-garderies.

- Il en résulte une situation précaire pour l'ensemble de la famille et une dépendance économique de la femme immigrée envers son conjoint.

- Les femmes immigrées n'ayant pas d'enfant en bas âge et n'ayant donc pas à faire face aux problèmes de garderies, bénéficient de plus de mobilité mais rencontrent néanmoins les mêmes difficultés en matière de reconnaissance des acquis et/ou de la maîtrise de la langue.

- Etant donné le manque d'interprètes, les femmes immigrées qui ne parlent pas le français se trouvent incapables de communiquer avec la société d'accueil. Elles se sentent isolées. Par exemple, à Québec, Trois-Rivières et Drummondville, dans les organismes communautaires

en charge des personnes immigrées, nous avons rencontré des femmes qui, du fait de l'absence d'accompagnatrices-interprètes, restent tout le temps à la maison. Ne connaissant ni la langue, ni la société, certaines développant même, une peur de sortir de chez elle.

Ce sentiment d'isolement était quasi général pour la plupart des participantes que nous avions rencontrées. En l'absence de réseaux sociaux et de famille élargie, cette situation semblait perdurer. De plus, dans beaucoup de cas, le non emploi et la non maîtrise de la langue accentuaient cet isolement. En effet, l'inaccessibilité à l'emploi, la dévalorisation sur le marché du travail et le sentiment d'isolement ont des conséquences psychosociales relativement graves. La réalité de l'isolement de ces femmes immigrées et racisées étant reliée avant tout à trois facteurs :

- La perte du réseau social existant à l'arrivée au pays d'accueil ;
- L'absence d'informations leur permettant de s'adresser à des organismes pouvant les aider à briser l'isolement ;
- L'absence d'activités spécifiques aux femmes immigrées dans les organismes offrant des services aux personnes immigrées, leur permettant de socialiser ou de se constituer des réseaux sociaux.

Il existe pourtant des cas de réussite d'accompagnement encadrés par des organismes offrant des services aux personnes immigrées, prouvant que même à l'intérieur de cinq ans, une immigrée peut se sentir à l'aise, participer à la vie citoyenne et commencer à se sentir *chez elle.*

Lors de cette tournée, plusieurs intervenantes travaillant dans les organismes d'accueil et d'aide aux personnes immigrées, ainsi que dans des centres de femmes, nous ont fait part du manque de moyens humains et financiers leur permettant de mieux accompagner les usagères. Ces organismes n'arriveraient pas à combler les besoins qui leurs sont exprimés régulièrement par ces femmes. Notamment en termes :

- d’interprètes afin d’accéder aux informations dont elles ont besoin
- de haltes-garderies pour permettre une mobilité plus grande, la recherche d’emploi, un répit
- de cafés-rencontres pour une socialisation
- d’assistance adaptée aux femmes immigrées, victimes de violence,
- d’accompagnement pour la recherche d’emploi, etc.

B. FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ ET DISCRIMINATIONS DÉCOULANT DES STATUTS D’IMMIGRATION

Même si aucun des statuts d’immigration ne vise un sexe en particulier, ils ne sont pas neutres. Certains, plus que d’autres, sont discriminatoires et contribuent à favoriser ou à accroître la vulnérabilité des femmes et à les discriminer et, de ce fait, à renforcer les inégalités entre les femmes et les hommes immigrés, mais aussi, de façon générale, entre les femmes et les hommes du Québec et du Canada.

Depuis la sélection en amont jusqu’à l’arrivée dans la société d’accueil et un parcours plus ou moins long, des règles sexistes et discriminatoires perdurent et défavorisent les femmes immigrées. Nous aborderons dans ce qui suit, l’impact des statuts d’immigration sur la vie des femmes immigrées dans les différents secteurs en regardant comment certains statuts affectent leur accès à des services, des programmes ou des droits.

Rappelons également que les femmes immigrées sont surreprésentées sur les statuts d’immigration les plus précaires. À ce titre, nous pouvons citer les femmes parrainées majoritaires sur ce statut, qui sont dépendantes de leur parrain entre trois ans et dix ans avec une obligation de résidence de 24 mois en continu chez le parrain, les travailleuses temporaires qui regroupent notamment les aides familiales résidentes, obligée de résider chez l’employeur sur une durée de 24 mois. Dans d’autres

catégories, jugées moins précaires, dans la catégorie économique, elles sont, par exemple, minoritaires comme requérentes principales.

Selon des données de 2012, produites par Statistique Canada[3],

« *Près de 3 immigrantes sur 10 (29 %) reçues en 2009 l'ont été comme résidentes permanentes dans la catégorie de la famille. Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être reçues dans la catégorie de la famille et elles formaient 59 % de tous les immigrants de cette catégorie. Parmi les femmes ayant immigré au pays cette année- là, 39 % ont été reçues à titre de conjointes ou de personnes à charge dans la catégorie économique; elles représentaient 56 % des immigrants de cette catégorie.*

En 2009, 19 % de toutes les immigrantes reçues étaient des demandeuses principales de la catégorie économique, ce qui signifie que les femmes étaient moins susceptibles que les hommes de venir au pays à titre de demandeuse principale de la catégorie économique qu'à titre de demandeuse de la catégorie de la famille ou de conjointe ou personne à charge d'un demandeur de la catégorie économique. De tous les demandeurs principaux de la catégorie économique, 39 % étaient des femmes et 61 %, des hommes.

Les réfugiés constituaient une proportion relativement faible du nombre total de résidents permanents reçus chaque année. En 2009, 9 % (environ 22 800 personnes) de tous les immigrants reçus étaient des réfugiés. Environ 49 % (11 300 personnes) de tous les réfugiés étaient des femmes ».

[3] Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe. http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/2010001/article/11528-fra.htm#a1

1 -Installation et intégration

Admissibilité aux services d'aide à l'installation et à l'intégration selon le statut/la catégorie d'immigration

Ce chapitre regroupe les services d'installation et d'intégration dispensés par les organismes communautaires partenaires du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) dans le cadre du programme *Réussir l'intégration* (PRINT)[4].

Ce programme vise plusieurs objectifs. Notamment, il :

- « *Offre les conditions propices à l'attraction et à l'établissement durable des personnes immigrantes dans toutes les régions du Québec ;*
- *Accélère le processus d'intégration des personnes immigrantes, dès l'étranger, en les soutenant dans leurs démarches d'installation et d'intégration, de manière à ce qu'elles puissent devenir des membres actifs de la société québécoise ;*
- *Aide les personnes immigrantes à s'adapter à leur nouvel environnement et à mieux comprendre le fonctionnement de la société québécoise ;*

[4] La majeure partie de ces services étant en révision au moment de la préparation du présent guide, des changements relatifs à l'admissibilité de certains statuts pourraient survenir au cours de l'année financière 2013-2014. Pour vous tenir informés de ces changements, consultez la version électronique du guide sur le site de la TCRI qui sera mise à jour régulièrement

- *Facilite l'installation des personnes réfugiées ou protégées à titre humanitaire outre-frontières ;*
- *Favorise la pleine participation des personnes issues de l'immigration à la vie collective.* »

Il comprend cinq volets :

-**Volet 1 :** Information, orientation et suivi

-**Volet 2 :** Accueil et installation des personnes réfugiées ou protégées à titre humanitaire outre-frontières

-**Volet 3 :** Aide au logement et information pour les personnes ayant demandé l'asile

-**Volet 4 :** Amélioration des services offerts aux personnes immigrantes dans le cadre du programme

-**Volet 5 :** Information et orientation pour les personnes détenant un permis de séjour temporaire en vertu du Programme des aides familiaux résidants

Ces services offerts durant les cinq premières années d'installation excluent certaines catégories et statuts tels : les revendicatrices de statut de réfugié, les réfugiées déboutées, les aides familiales résidentes (sauf pour un volet), les travailleuses temporaires, les étudiantes étrangères, les sans-statuts et enfin, les visiteuses.

On remarque dans le tableau qui suit, que seules les résidentes permanentes (incluant les conjointes parrainées) et les réfugiées acceptées ont accès à ces services durant les 5 premières années d'établissement ou d'acceptation. Cependant, deux autres catégories y on également accès : celles autorisées à déposer une demande de résidence sur place ainsi que, les titulaires d'un permis de séjour temporaire en vue de l'octroi de la résidence permanente.

Accès des femmes immigrées aux services d'aide à l'installation et à l'intégration

Statuts - Catégories d'immigration	Services d'installation et d'intégration	Services d'accompagnement pour les personnes désirant s'établir en région (installation, travail)
Résidente permanente	Oui *Pendant 5 ans depuis l'admission au Canada sous ce statut*	
Conjointe parrainée (Regroupement familial)	Oui *Pendant 5 ans depuis l'admission au Canada sous ce statut*	
Réfugiée/Personne protégée	Oui *Pendant 5 ans depuis l'admission au Canada sous ce statut*	
Demandeuse d'asile	Non	
Demandeuse d'asile déboutée	Non	
Aide familiale résidente	Partiellement[5]	
Travailleuse temporaire	Non	
Titulaire d'un permis de séjour temporaire	Oui *Si le permis de séjour temporaire est délivré en vue de l'octroi éventuel de la résidence permanente*	

[5]La personne devient admissible seulement après l'obtention de l'autorisation de déposer sur place une demande de résidence permanente. Cependant, par le biais d'un volet spécifique du PRINT, les personnes étant encore sous le programme des Aides familiales résidentes, ont accès aux services-conseils (dispensés par le Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants) sur les conditions de respect de leur statut d'immigration, sur les normes du travail, les services offerts en matière de francisation et soins de santé et d'autres services publics.

Statuts - Catégories d'immigration	Services d'installation et d'intégration	Services d'accompagnement pour les personnes désirant s'établir en région (installation, travail)
Personne autorisée à voir sa demande de résidence permanente traitée sur place	Oui *Pendant 5 ans depuis l'obtention de l'autorisation de déposer sur place la demande de résidence permanente*	
Étudiante étrangère	Non	
Sans statut	Non	
Visiteuse	Non	

2-Francisation

Admissibilité aux services de francisation selon le statut/la catégorie d'immigration

Pour le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, les programmes de francisation et d'aide financière visent à favoriser :

- « *l'intégration sociolinguistique et culturelle des personnes immigrantes ainsi que leur participation active et éclairée à la vie sociale, économique et culturelle de la société québécoise en leur offrant notamment des cours de français et du soutien financier* ».

Ces programmes de francisation et d'aide financière sont composés de 2 volets :

- Le programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI)
- Le programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI)

On remarquera que seules, les résidentes permanentes (incluant les conjointes parrainées), les réfugiées acceptées, celles autorisées à avoir leur demande de résidence traitée sur place, ainsi que les titulaires d'un permis temporaire ont accès au cours de francisation à temps plein, dans les cinq premières années de leur établissement.

Les demandeuses d'asile, les demandeuses d'asile déboutées, les aides familiales résidentes, les travailleuses temporaires, les sans-statuts, les étudiantes étrangères ainsi que les visiteuses n'y ont pas accès.

Cependant, les cours de français à temps partiel sont ouverts à tous les statuts et catégories, notamment les ayant droits des cinq premières années n'ayant pas poursuivi de cours à temps plein, ainsi que toutes celles ne figurant pas parmi les bénéficiaires de cours à temps plein hormis les sans-statuts et les visiteuses.

L'accès au cours de français à temps partiel pour les aides familiales résidentes, les travailleuses temporaires et les étudiantes étrangères reste conditionnel au fait qu'elles détiennent un CSQ.

Les étudiantes aux cours à temps plein bénéficient d'une aide financière incluant : l'allocation de participation, l'allocation pour les frais de garde et l'allocation de trajet ou de transport. Celles qui suivent les cours à temps partiel perçoivent quant à elles, seulement une allocation pour couvrir les frais de garde.

Admissibilité aux services de francisation[6]

Statut - Catégorie d'immigration	Cours de français à temps complet	Aide financière pour les cours à temps complet[7]	Cours de français à temps partiel	Cours de français à temps partiel en milieu de travail	Allocation de frais de garde pour les cours à temps partiel[8]
Résidente permanente	Oui *Pendant 5 ans depuis l'obtention de la résidence permanente*		Oui *Après 5 années d'établissement*		
Conjointe parrainée (Regroupement familial)	Oui *Pendant 5 ans depuis l'obtention de la résidence permanente*		Oui *Après 5 années d'établissement*		
Réfugiée/ **Personne protégée**	Oui *Pendant 5 ans depuis l'obtention du statut de réfugié*		Oui *Après 5 années d'établissement*		
Demandeuse d'asile	Non		Oui		
Demandeuse d'asile déboutée	Non		Oui		

[6] Admissibilité aux services de francisation : http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/form/formulaire-francisation.pdf
[7] L'aide financière pour les étudiants des cours à temps complet inclut : l'allocation de participation, l'allocation pour les frais de garde, l'allocation de trajet ou de transport
[8] Il s'agit d'un montant forfaitaire pour les frais de garde.

Statut - Catégorie d'immigration	Cours de français à temps complet	Aide financière pour les cours à temps complet	Cours de français à temps partiel	Cours de français à temps partiel en milieu de travail	Allocation de frais de garde pour les cours à temps partiel
Aide familiale résidente	Non		Oui	Oui *À condition de détenir un CSQ*	
Travailleuse temporaire	Non		Oui *À condition de détenir un CSQ*		
Personne autorisée à voir sa demande de résidence permanente traitée sur place	Oui *Pendant 5 ans depuis l'obtention de l'autorisation à soumettre sur place une demande de résidence permanente*		Oui		
Titulaire d'un permis de séjour temporaire (PST)	Oui *Pendant 5 ans depuis l'admission au Canada et si le PST est émis en vue de l'octroi éventuel de la résidence permanente*		Oui *Si le PST est émis en vue de l'octroi éventuel de la résidence permanente*		
Étudiante étrangère	Non		Oui *À condition de détenir un CSQ*		
Sans statut	Non				
Visiteuse	Non				

3-Emploi (et sécurité au travail)

Admissibilité aux programmes, services, mesures d'aide à l'emploi et au régime de santé et de sécurité au travail selon le statut/la catégorie d'immigration

Ce chapitre regroupe les informations relatives à l'accès des femmes sous différents statuts d'immigration aux programmes et mesures d'aide à l'emploi relevant d'Emploi Québec et de ses organismes partenaires (dont un certain nombre d'organismes membres de la TCRI et d'autres organismes communautaires offrant des services en employabilité).

Dans l'éventail de mesures d'aide à l'emploi, nous avons isolé le *programme d'Aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi* (PRIIME) qui s'adresse aux personnes qui n'ont jamais occupé un emploi dans leur métier ou leur profession en Amérique du Nord (Canada ou États-Unis) et qui sont admissibles au programme, à condition :

- d'avoir obtenu la résidence permanente depuis moins de cinq ans

  ou

- d'appartenir à une minorité visible, qu'elles soient nées au Canada ou à l'étranger.

Ce programme soutient financièrement les entreprises qui offrent un premier emploi aux personnes immigrantes et aux membres de minorités visibles dans leur domaine de compétences. À l'instar d'autres programmes et services gouvernementaux visant les Immigrant-e-s, le PRIIME s'adresse principalement aux nouveaux et nouvelles arrivant-e-s admis-e-s au Québec depuis cinq ans et moins, ainsi qu'aux membres des minorités visibles.

En matière d'employabilité, on constate que si l'ensemble des femmes immigrantes (sauf les sans statuts) ont accès aux *Services universels* des centres locaux d'emploi (dont *Placement en ligne* permettant aux chercheuses et chercheurs d'emploi de publier leur candidature ainsi que de consulter des offres d'emploi), seules les résidentes permanentes et les réfugiées peuvent bénéficier d'une gamme beaucoup plus large de services regroupés sous l'appellation *Services d'emploi spécialisés.* Ces derniers s'adressant aux personnes aux prises avec des difficultés d'intégration au marché du travail (par exemple, services d'orientation professionnelle, stages d'observation en entreprise, formations financées par Emploi-Québec ou subvention salariale).

Cependant, même pour les résidentes permanentes, l'accès à certaines mesures d'emploi peut être problématique. Ainsi, plusieurs participantes, diplômées et qualifiées, interviewées dans le cadre d'une enquête terrain réalisée par la TCRI en 2010[9], ont exprimé leur frustration face au refus d'Emploi-Québec de leur financer une formation lorsqu'elles voulaient se réorienter professionnellement (ne trouvant pas d'emploi correspondant à leur qualification). Ainsi, les normes d'Emploi-Québec en matière d'accès aux formations, telles qu'appliquées par les agents d'Emploi-Québec, contribueraient à maintenir les femmes immigrantes dans la précarité. Cette situation a également été évoquée par les participantes aux *Etats généraux sur la situation des femmes immigrées et racisées.*[10]

En ce qui concerne le programme d'assurance-emploi, la législation ne fait pas de distinction entre les travailleurs–euses permanent-e-s et les travailleurs-euses migrant-e-s. Cependant, toute personne qui n'est pas résidente permanente doit avoir un permis de travail valide pour être admissible. Nous remarquons à ce propos, que les travailleuses migrantes qui ont un permis de travail « nominatif » (lié

[9] Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes. *Rapport de tournée auprès des femmes immigrées et racisées*, Montréal, janvier 2012, disponible sur : http://etatsgeneraux2012.org/rapports/.

[10] Pour plus de détails, consultez la *Synthèse des ateliers* qui ont eu lieu dans le cadre des *Etats généraux sur la situation des femmes immigrées et racisées* en janvier 2012 disponible sur : http://etatsgeneraux2012.org/rapports/.

à un seul employeur) risquent d'essuyer un refus à cause de leur difficulté à démontrer leur disponibilité à travailler (qui est une condition d'admissibilité au programme)[11].

Enfin, l'absence de couverture automatique par le régime québécois de santé et de sécurité du travail (CSST) pour les aides familiales résidentes, place ces femmes en situation de vulnérabilité. Même si le gouvernement exige que l'employeur inscrive la travailleuse à la CSST, plusieurs cas de non-respect de cette obligation ont été constatés[12].

[11] En témoignent des intervenant-e-s du Mouvement Action-Chômage de Montréal qui accompagnent des travailleurs-euses temporaires dans leurs démarches auprès des tribunaux administratifs de l'assurance-chômage.
[12] Selon l'expérience de l'Organisation des femmes philippines du Québec (PINAY).

Admissibilité aux programmes, services, mesures d'aide à l'emploi et au régime de santé et de sécurité du travail

Statut - Catégorie d'immigration	Programmes, services, mesures d'aide à l'emploi (relevant d'Emploi-Québec et de ses organismes partenaires)[13]	Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)[14]	Services d'accompagnement pour l'intégration des immigrants en emploi en région	Assurance-emploi [15]	Régime québécois de santé et de sécurité du travail (CSST)[16]
Résidente permanente	Oui[17]	Oui *Pendant 5 ans depuis l'obtention de la résidence permanente*		Oui	
Conjointe parrainée (Regroupement familial)	Oui	Oui *Pendant 5 ans depuis l'obtention de la résidence permanente*		Oui	
Réfugiée/ Personne protégée	Oui	Oui *Pendant 5 ans à partir de l'obtention du statut de réfugié*		Oui	

[13] Services d'aide à l'emploi :
http://emploiquebec.net/guide_mesures_services/05_Mesures_progr_EmploiQuebec/05_1_Services_aide_emploi/Guide_SAE_section2.pdf
Mesures et services d'emploi :
http://emploiquebec.net/guide_mesures_services/02_Generalites/02_1Clientele_individu_admissible/02_1_Clientele_individu_admissible.pdf
[14]PRIIME :
http://emploiquebec.net/guide_mesures_services/05_Mesures_progr_Emploi_Quebec/05_10_Programme_PRIIME/Guide_PRIIME.pdf
[15] Pour être admissible à l'assurance-emploi, toute personne qui n'est pas résidente permanente doit posséder un permis de travail valide.
[16] Pour être admissible au Régime québécois de santé et de sécurité du travail, toute personne qui n'est pas résidente permanente doit posséder un permis de travail valide. Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne. *L'accès des personnes immigrantes et réfugiées à des mesures sociales au Québec. Guide à l'intention des intervenants communautaires,* Montréal, 2010.
[17] Cependant, il peut être difficile pour une femme immigrante diplômée universitaire d'accéder à une formation financée par Emploi-Québec. Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes. *Rapport de tournée auprès des femmes immigrées et racisées*, Montréal, janvier 2012, disponible sur : http://etatsgeneraux2012.org/rapports/

Statut - Catégorie d'immigration	Programmes, services, mesures d'aide à l'emploi (relevant d'Emploi-Québec et de ses organismes partenaires)	Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)	Services d'accompagnement pour l'intégration des immigrants en emploi en région	Assurance-emploi	Régime québécois de santé et de sécurité du travail (CSST)
Demandeuse d'asile	Oui *Aux services universels seulement*	Non		Oui[18]	Oui
Demandeuse d'asile déboutée	Oui *Aux services universels seulement*	Non		Oui	Oui
Aide familiale résidente	Oui *Aux services universels seulement*	Oui *À partir de la réception de l'autorisation pour le dépôt de la demande de résidence permanente*	Non	Oui[19]	Oui *Mais n'est pas couverte automatiquement par le régime ; l'employeur doit inscrire la travailleuse à la CSST*[20]

[18] Cependant les demandeurs et demandeuses d'asile provenant des pays d'origine désignés (POD) ne peuvent pas demander un permis de travail avant que la CISR ait approuvé leur demande, ou que se soient écoulés 180 jours depuis la présentation de leur demande sans qu'une décision ait été prise. Ils se retrouvent donc, exclus de fait, du régime d'assurance-emploi durant cette période. Citoyenneté et immigration Canada, *Document d'information – Pays d'origine désignés,* disponible sur : http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/documents-info/2012/2012-11-30.asp, consulté le 8 mars 2013.

[19] Cependant, compte tenu des délais contraignants du PAFR, la personne sous ce statut n'entamera pas nécessairement les démarches pour bénéficier des prestations, préférant se chercher un nouvel employeur (Selon l'expérience de l'Organisation des femmes philippines du Québec, PINAY, qui s'implique dans la défense des droits des travailleuses philippines venues au Canada sous le programme des Aides familiales résidentes).

[20] Cependant, PINAY a constaté plusieurs cas de non-respect de cette obligation par les employeurs

Statut - Catégorie d'immigration	Programmes, services, mesures d'aide à l'emploi (relevant d'Emploi-Québec et de ses organismes partenaires)	Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)	Services d'accompagnement pour l'intégration des immigrants en emploi en région	Assurance- emploi	Régime québécois de santé et de sécurité du travail (CSST)
Travailleuse temporaire	Oui *Aux services universels seulement*	Non		Oui *Cependant, une travailleuse détenant un permis de travail fermé ou expiré peut avoir de la difficulté à démontrer sa disponibilité à travailler*[21]	Oui
Étudiante étrangère	Oui *Aux services universels seulement*	Non		Oui *À condition de pouvoir démontrer qu'il est disponible et prêt à travailler malgré ses études à temps plein*[22]	Oui *À condition d'avoir un permis d'études valide ainsi qu'un CAQ et travailler sur le campus*

[21] Selon l'expérience du Mouvement Action-chômage de Montréal qui a accompagné des travailleurs-euses temporaires dans leurs démarches auprès des tribunaux administratifs de l'assurance-chômage.

[22] Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne. *L'accès des personnes immigrantes et réfugiées à des mesures sociales au Québec. Guide à l'intention des intervenants communautaires*, Montréal, 2010.

Statut - Catégorie d'immigration	Programmes, services, mesures d'aide à l'emploi (relevant d'Emploi-Québec et de ses organismes partenaires)	Programmes, services, mesures d'aide à l'emploi (relevant d'Emploi-Québec et de ses organismes partenaires)	Services d'accompagnement pour l'intégration des immigrants en emploi en région	Assurance-emploi	Régime québécois de santé et de sécurité du travail (CSST)
Personne autorisée à voir sa demande de résidence permanente traitée sur place	Oui *Aux services universels seulement*	Oui *À partir de la réception de l'autorisation pour le dépôt de la demande de résidence permanente*	Oui *Pendant 5 ans à partir de la première date d'admissibilité*	Oui	
Titulaire d'un permis de séjour temporaire	Oui *Aux services universels seulement*	Oui	Oui *À condition que le permis de séjour temporaire est délivré en vue de l'octroi éventuel de la résidence permanente*	Oui	
Visiteuse	Oui *Aux services universels seulement*	Non		Oui À certaines conditions[23]	
Sans statut	Non				

[23] Il faut avoir une mention sur la fiche du visiteur à l'effet que la personne est autorisée à travailler au Canada. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration, Montréal, décembre 2012. Document de travail.

4-Santé

Admissibilité aux programmes de santé et services sociaux selon le statut/la catégorie d'immigration

Plusieurs mesures relatives à certains statuts d'immigration dans l'accès aux soins de santé, augmentent la vulnérabilité des femmes immigrées. Nous remarquons que l'admissibilité aux services de santé est d'emblée restreinte, en premier lieu aux résident-e-s permanent-e-s et aux travailleurs-euses temporaires qui sont assujetti-e-s, sauf à quelques exceptions, au délai de carence de trois mois avant de pouvoir accéder au régime public d'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Cependant, le délai de carence de la RAMQ ne s'applique pas aux situations suivantes :

-aux femmes enceintes pour les soins et suivis liés à la grossesse, aux suites d'un accouchement ou à une interruption de grossesse, aux personnes victimes de violence conjugale et les personnes victimes d'agression sexuelle bénéficient sans frais des soins pharmaceutiques, médicaux et hospitaliers normalement assurés et reliés à leur état;

-aux personnes atteintes d'une maladie infectieuse ayant un impact sur la santé publique, dont les personnes qui doivent faire l'objet d'un suivi médical, cette condition étant inscrite sur leur fiche relative au droit d'établissement (IMM5292), bénéficient sans frais des soins pharmaceutiques, médicaux et hospitaliers normalement assurés et reliés à leur état.

Ce délai ne s'applique pas non plus aux bénéficiaires d'ententes de sécurité sociale visant la santé et l'hospitalisation (entente bilatérale) dont :

-Les résidents permanents, travailleurs temporaires, travailleurs détachés[24] et étudiants, qui sont des **ressortissants de pays ayant signé une entente de sécurité sociale visant la santé et l'hospitalisation** (*entente bilatérale*) sont généralement couverts par la RAMQ sans délai de carence. Pour établir leur admissibilité, ils doivent présenter une preuve d'assurance du régime de santé de leur pays de dernière résidence.

-Les pays ayant signé une entente sont le Danemark, la Finlande, la France, la Grèce (dans le cas de la Grèce, les travailleurs détachés et les étudiants ne sont pas visés par l'entente), le Luxembourg, la Norvège, le Portugal et la Suède.

-Les boursiers d'études ou de stage dans le cadre d'un programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du sport[25];

Cette mesure de carence de trois mois introduite au Québec en 2001 pour empêcher, ce qu'on appelle « le tourisme médical », s'applique aussi aux citoyens canadien-nes des autres provinces.

Cependant, comme nous le rappelle Jill Hanley, « *dans le cas des Canadiennes et Canadiens d'autres provinces migrant vers le Québec, cette période d'attente cause certains inconvénients, mais ceux-ci sont rarement majeurs, puisque ces personnes sont encore couvertes par le régime de leur province d'origine. Ce changement a toutefois un impact important sur les immigrant-e-s internationaux qui arrivent comme résident-e-s permanent-e-s ou comme travailleurs ou travailleuses temporaires. À moins de souscrire à une assurance-santé privée à fort prix ou à couverture limitée, les nouveaux et*

[24]Un travailleur détaché est une personne qui exerce son activité dans un autre pays que celui où est située l'entreprise pour laquelle elle travaille.

[25]Le conjoint et les personnes à charge qui accompagnent et qui détiennent une autorisation de séjour de plus de six mois sont admissible à la RAMQ mais soumises au délai de carence (Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012).

nouvelles arrivant-e-s sont, dans la plupart des cas, exposés à s'endetter s'ils tombent malades durant les trois premiers mois suivant leur arrivée.».[26]

Pour les réfugiée-e-s et les demandeurs-euses d'asile (y compris les demandeurs-euses d'asile déboutées) qui n'ont généralement pas accès au régime d'assurance-maladie au Québec, leurs soins de santé sont couverts par le programme fédéral de santé intérimaire (PFSI).

Cependant, en 2012, le gouvernement canadien a effectué des coupures importantes au PFSI tout en créant différentes catégories de réfugié-e-s/demandeures-euses d'asile dont certaines se sont vu couper drastiquement l'accès aux soins de santé. C'est le cas des personnes provenant des pays d'origine désignés « sûr » [27] qui « ont droit à une couverture seulement s'ils ont une maladie qui représente une menace pour la santé ou la sécurité publique (comme la tuberculose ou un problème de santé mentale susceptible de nuire aux autres) ».[28] Alors que d'autres, par exemple, les personnes en attente d'une décision sur leur éligibilité à soumettre une demande d'asile, se retrouvent sans aucune couverture médicale.

Selon les nouvelles régles, qualifiées de discriminatoires par les organismes de défense de droits, dont le Conseil canadien pour les réfugiés (CCR), la couverture des services de soutien psychologique pour les réfugiés victimes de torture, de viol ou d'autres formes de violence organisée est éliminée (sauf pour ce qui concerne la sécurité publique)[23].

« *La justification pour les coupures au PFSI étant que les réfugiés ne devraient pas recevoir de services de santé qui ne sont pas fournis aux citoyens. Toutefois, la plupart des Canadiens n'ont (heureusement) pas été soumis à la torture, ni vécu l'expérience traumatisante de la guerre* »[23].

[26] Jill Hanley. *Règlements abusifs de l'assurance-maladie Les nouveaux arrivants sont privés de soins*. Revue A babord !, N 19 - avril / mai 2007, article disponible sur : http://www.ababord.org/spip.php?article98.

[27] Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a désormais le pouvoir de placer des pays réputés « sûrs » sur la liste des pays d'origine désignés (POD).

[28] Conseil canadien pour les réfugiés. *Soins de santé pour les réfugiés : impacts des récentes coupures*, Montréal, février 2013, disponible sur : http://ccrweb.ca/files/ifhreportfr.pdf. D'autres documents de synthèse présentant les changements intervenus au PFSI en 2012 peuvent être consultés sur le site du CCR.

Ainsi, les réfugiées en provenance de pays en conflit où le viol s'est souvent généralisé comme arme de guerre, n'auraient ainsi pas accès à des services psychologiques particuliers.

Depuis l'entrée en vigueur de ces réductions, le Québec couvre la plupart des soins et médicaments (qui ne sont plus couverts par le PFSI) par le biais de la RAMQ aux demandeuses et demandeurs d'asile.

Celles et ceux, provenant de pays d'origine ou déboutés ont droit à la même couverture de soins médicaux que les autres demandeuses et demandeurs d'asile, incluant les prestataires d'aide sociale, pour les médicaments, les soins dentaires et les soins oculaires de base.

Cependant, une confusion persiste autant chez les personnes affectées par ces changements que parmi les professionnels de la santé sur ce qui est couvert et ce qui ne l'est plus. Il va sans dire que cette confusion augmente encore le sentiment d'insécurité chez les personnes sur ce statut et qui vivent déjà dans une incertitude quant à l'issue de leur demande d'asile.

D'autre part, il faut préciser l'existence du *programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile* (PRAIDA), qui relève du Centre de santé et des services sociaux de la Montagne (CSSS de la Montagne) à Montréal, qui a le mandat d'offrir des services de santé et de services sociaux auprès des demandeurs d'asile et des personnes vivant des situations complexes et en besoin de régularisation de statut. Les services qui y sont offerts sont équivalents, dans une certaine mesure, aux services d'un CLSC :

« *Évaluation biopsychosociale des besoins spécifiques reliés à la trajectoire migratoire et aux nouvelles conditions de vie ;*

- *Évaluation, référence, orientation vers des ressources d'hébergement ;*
- *Soutien dans les démarches d'immigration et offre d'information sur le processus de revendication, les lois de l'immigration, l'accessibilité aux diverses mesures d'aide financière, les ressources concernant l'apprentissage linguistique, les modalités de recherche d'emploi, de logement, etc.*

- *Soins de santé préventifs et curatifs de première ligne adaptés aux besoins spécifiques des demandeurs d'asile, dont les pathologies infectieuses internationales ;*

- Interventions psychosociales et médicales interculturelles dans les problématiques ou pathologies reliées aux chocs culturels, aux impacts biopsychosociaux liés aux événements traumatiques vécus, aux dépressions réactionnelles et sévères, aux états anxieux, aux difficultés à supporter l'incertitude, aux séparations familiales, à la violence familiale, aux deuils multiples, etc. »[29]

[29] Centre de santé et des services sociaux de la Montagne. *Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile. Services sociaux. Services de santé,* dépliant d'informations.

Admissibilité aux programmes de santé et de services sociaux

Statut - Catégorie d'immigration	Assurance – maladie / assurance - médicaments	Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI)	Services sociaux[30] ou PRAIDA[31]
Résidente permanente	Oui *Après trois mois d'attente suivant la date d'arrivée au Canada, sauf exceptions*[32]	Non	Oui
Conjointe parrainée **(Regroupement familial)**	Oui *Après trois mois d'attente suivant la date d'arrivée au Canada, sauf exceptions*[33]	Non	Oui
Réfugiée/Personne protégée	Oui	Oui *Durant la période d'attente de la carte d'assurance-maladie du Québec*	Oui

[30] Lorsqu'il n'est mentionné que « Oui » ou « Non », cela fait référence seulement à l'accès aux Services sociaux.
[31] Programme régional d'Accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA) qui relève du Centre de santé et des services sociaux de la Montagne (CSSS de la Montagne) à Montréal, qui a le mandat d'offrir des services de santé et de services sociaux auprès des demandeurs d'asile et des personnes vivant des situations complexes et en besoin de régularisation de statut.
[32] Situations particulières : Certains services de santé, vu la situation d'une personne soumise au délai de carence, peuvent être rendus gratuitement. Il s'agit des services :
-nécessaires aux victimes de violence conjugale ou familiale ou d'une agression sexuelle ;
-liés à la grossesse, à l'accouchement ou à l'interruption de grossesse ;
-nécessaires aux personnes aux prises avec des problèmes de santé de nature infectieuse ayant une incidence sur la santé publique.
http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels/medecins-specialistes/facturation/ Pages/delai-carence.aspx
[33] Idem

Statut - Catégorie d'immigration	Assurance - maladie / assurance - médicaments	Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI)	Services sociaux ou PRAIDA
Demandeuse d'asile	Non *Sauf exceptions*[34]	Oui *Cependant l'accès aux soins médicaux est réduit pour certaines catégories de demandeurs d'asile suite aux coupures récentes au PFSI*	Oui[35] *PRAIDA*
Demandeuse d'asile déboutée	Non *Sauf exceptions*[36]	Oui *Cependant l'accès aux soins médicaux est réduit pour certaines catégories de demandeurs d'asile suite aux coupures récentes au PFSI*	Oui *PRAIDA*
Aide familiale	Oui[37]	Non	Oui

[34] De manière générale, les demandeurs d'asile n'ont pas accès au régime universel de l'assurance-maladie ni à celui de l'assurance médicaments du Québec. Suite aux coupures au PFSI entreprises par le gouvernement fédéral en 2012, le Québec couvre certains soins et médicaments (qui ne sont plus couverts par le PFSI) par le biais de la RAMQ pour les réfugiés, les demandeurs d'asile et les demandeurs d'asile déboutés admissibles au PFSI.

[35] Par le biais du Programme régional d'Accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAAIDA) du CSSS de la Montage qui a le mandat provincial de répondre aux besoins des demandeurs d'asile sur le territoire du Québec.

[36] Idem note 29

[37] L'employeur a l'obligation contractuelle d'inscrire la travailleuse à une assurance privée pour les trois mois de délai de carence et d'en assumer les frais. Cependant, l'Organisation des femmes philippines du Québec (PINAY) a constaté plusieurs cas de non-respect de cette obligation par les employeurs. L'Association des aides familiales du Québec a également révélé, que les aides familiales ayant complété les 24 mois sous PAFR et souhaitant renouveler leur carte d'assurance-maladie après l'obtention d'un permis de travail ouvert, peuvent essuyer un refus dans le cas où elles n'ont pas encore obtenu un CSQ.

Statut - Catégorie d'immigration	Assurance – maladie / assurance - médicaments	Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI)	Services sociaux ou PRAIDA
Travailleuse temporaire	Oui[38] *Sauf exceptions*[39],[40]	Non	Oui
Personne autorisée à voir sa demande de résidence permanente traitée sur place	Oui *Conditionnel à la détention d'un CSQ*	Non	Oui
Titulaire d'un permis de séjour temporaire	Oui[41]	Non	Oui

[38] Sont admissibles notamment :
- Les travailleurs temporaires détenteurs d'un permis de travail « nominatif» (c'est-à-dire, indiquant le nom de l'employeur et le lieu de l'emploi) de plus de 6 mois. Ils doivent s'inscrire auprès de la Régie de l'assurance-maladie du Québec pour bénéficier de la couverture d'assurance médicale et sont assujettis à un délai de carence de trois mois, sauf les ressortissants d'un pays visé par une entente bilatérale.
- Les travailleurs agricoles saisonniers ne sont pas soumis au délai de carence.

[39]Lorsque le travailleur temporaire est admissible, sont également admissibles le conjoint et les personnes à charge qui accompagnent et qui détiennent une autorisation de séjour de plus de 6 mois.

[40] Ne sont pas admissibles :
- Les travailleurs temporaires titulaires d'un permis de travail « ouvert » (c'est-à-dire, qui leur permet de travailler pour n'importe quel employeur) de même que les étrangers autorisés à travailler au Canada sans détenir d'autorisation d'emploi (ex : étudiants et conjoint d'étudiant, artistes de spectacle, athlète).
- Les Boursiers de l'ACDI, sauf s'ils ne reçoivent qu'un complément de bourse de l'ACDI.

[41]Il s'agit des ressortissants étrangers détenteurs d'un PST comportant certains numéros de code (Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012).

Statut - Catégorie d'immigration	Assurance – maladie / assurance - médicaments	Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI)	Services sociaux ou PRAIDA
Sans statut	Non	Non	Oui[42] *PRAIDA*
Étudiante étrangère	Non *Sauf exceptions*[43]	Non	Oui
Visiteuse	Non *Sauf exceptions*[44]	Non	Oui

[42]L'accès uniquement à l'évaluation des besoins psycho-sociaux par le biais du programme régional d'Accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA) du CSSS de la Montage.
[43] Sauf les étudiants de pays avec lesquels le Québec a conclu une entente de sécurité sociale (Étudiants et les récipiendaires des bourses d'études ou de stage du MELS).
[44] L'exception concerne les visiteurs qui ont également une autre situation statutaire qui les rend admissibles à la RAMQ. Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012.

5-Soutien aux familles

Admissibilité aux mesures de soutien aux familles selon le statut/la catégorie d'immigration

Pour être admissible[45] au régime québécois d'assurance parentale (RQAP), la personne doit notamment démontrer qu'elle réside au Québec au moment du dépôt de sa demande de prestation. Dans le cas d'un travailleur autonome, il doit aussi résider au Québec en date du 31 décembre de l'année précédant le début de sa période de prestation. La personne, qui arrive au Québec ou y revient, doit démontrer qu'elle a l'intention de s'y établir de façon permanente.

Par ailleurs, la détermination de l'admissibilité à certaines prestations ou certains programmes de soutien aux familles (relevant des paliers provincial ou fédéral) peut être complexe. Par exemple, l'admissibilité au Régime québécois d'assurance parentale n'est pas liée au statut d'immigration de la personne, mais plutôt, à son lieu de résidence. Pour pouvoir en bénéficier, le demandeur ou la demandeuse doit notamment démontrer qu'il-elle réside au Québec au moment du dépôt de sa demande de prestation. La personne qui arrive au Canada ou y revient (d'un autre pays ou d'une autre province canadienne) doit démontrer qu'elle a l'intention de s'y établir de façon permanente.

[45] Admissibilité au RQAP : manuel d'interprétation de la Loi sur l'assurance parentale
Admissibilité Services de garde à prix réduit : *Documents d'identité exigés conformément au Règlement sur la contribution réduite pour le parent né à l'extérieur du Canada et le parent autochtone*.
Pratiques opérationnelles - Soutien aux enfants : http://www.rrq.gouv.qc.ca/fra/posae/Content/DO13_03.htm

De plus, seules les personnes ayant travaillé légalement sont admissibles au RQAP. Ainsi, « les personnes qui ne sont ni citoyennes canadiennes, ni résidentes permanentes, doivent détenir un permis de travail pour que leurs gains soient considérés comme un revenu assurable. Elles doivent de plus détenir un permis de travail valide au moment de la demande de prestations »[46]. Par ailleurs, les travailleurs-euses agricoles saisonniers-ères, ne sont généralement pas considéré-e-s comme résident-e-s au Québec au sens de la Loi sur l'assurance parentale et ils ne peuvent donc pas bénéficier des prestations du régime québécois d'assurance parentale en raison du caractère temporaire de leur séjour au Québec.

On constate également que les demandeurs-euses d'asile sont exclu-e-s des prestations fédérales pour enfants et du soutien aux enfants du Québec. Et même si ces personnes peuvent recevoir un montant supplémentaire dans le cadre des prestations d'aide sociale (en fonction du nombre d'enfants à charge), ce montant est toutefois moins important que les prestations familiales fédérales[40].

[46] Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne. *L'accès des personnes immigrantes et réfugiées à des mesures sociales au Québec. Guide à l'intention des intervenants communautaires,* Montréal, 2010.

Admissibilité aux mesures de soutien aux familles

Statuts - Catégories d'immigration	Services de garde à prix réduit	Régime québécois d'assurance parentale[47]	Soutien aux enfants (Québec)	Prestations fédérales pour enfants
Résidente permanente	Oui			
Conjointe parrainée (Regroupement familial)	Oui			
Réfugiée/Personne protégée	Oui *Conditionnel à la détention d' un CSQ*	Oui		
Demandeuse d'asile	Non	Oui	Non	
Demandeuse d'asile déboutée	Non	Oui[48]	Non	

[47]Pour être admissible au RQAP, la personne (indépendamment de son statut) doit démontrer qu'elle réside au Québec (Il s'agit d'une résidence de fait et non du statut de l'immigration). Voir introduction de la partie. Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne. *L'accès des personnes immigrantes et réfugiées à des mesures sociales au Québec. Guide à l'intention des intervenants communautaires,* Montréal, 2010.

[48] Les demandeurs d'asile déboutés (qui peuvent obtenir un permis de travail, tant qu'ils n'ont pas outrepassé la date établie pour leur renvoi) pourraient probablement démontrer leur intention de résider au Canada s'ils exercent leurs recours devant la Cour fédérale, s'ils ont soumis une demande d'ERAR ou s'ils ont déposé une demande de résidence permanente depuis le Canada. Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne. *L'accès des personnes immigrantes et réfugiées à des mesures sociales au Québec. Guide à l'intention des intervenants communautaires,* Montréal, 2010.

Statuts - Catégories d'immigration	Services de garde à prix réduit	Régime québécois d'assurance parentale	Soutien aux enfants(Québec)	Prestations fédérales pour enfants
Aide familiale résidente	Oui *À condition d'avoir un permis de travail valide*	Oui *À condition de détenir un permis de travail valide*	Oui *À condition d'avoir résidé au Canada pendant les 18 derniers mois avec ce statut*	Oui *À condition d'avoir résidé au Canada pendant les 18 derniers mois avec ce statut*
Travailleuse temporaire	Oui *Certaines conditions s'appliquent*[49]	*Oui* *Certaines conditions s'appliquent*[50]	Oui *À condition d'avoir résidé au Canada pendant les 18 derniers mois avec ce statut*	Oui *À condition d'avoir résidé au Canada pendant les 18 derniers mois avec ce statut*
Titulaire d'un permis de séjour temporaire	Oui *Certaines conditions s'appliquent*[51]	Oui[52]	Oui *Conditionnel à la résidence au Canada pendant les 18 derniers mois avec ce statut*	Oui *Conditionnel à la résidence au Canada pendant les 18 derniers mois avec ce statut*

[49] La personne doit détenir un permis de travail et pouvoir démontrer que le but principal de son séjour au Québec est d'y travailler, car le fait d'avoir un permis de travail ne confère pas automatiquement le statut de travailleur temporaire (par exemple, un demandeur d'asile peut avoir un permis de travail, mais ne peut pas bénéficier des services de garde à prix réduit).

[50] Les travailleurs temporaires détenant un permis de travail valide sont admissibles, s'ils répondent au critère concernant leur intention de résider au Québec ou au Canada de façon permanente. En ce qui concerne les ***travailleurs agricoles saisonniers***, ils ne sont généralement pas considérés comme résidents au Québec au sens de la Loi sur l'assurance parentale et ils ne peuvent donc pas bénéficier des prestations du régime québécois d'assurance parentale en raison du caractère temporaire de leur séjour au Québec.

[51]Seuls les titulaires d'un permis de séjour temporaire en vue de l'octroi éventuel de la résidence permanente y ont droit et à condition d'avoir un CSQ.

[52] Les titulaires d'un permis de séjour temporaire peuvent dans la plupart des cas faire une demande pour un permis de travail. Ils pourraient donc être admissibles au RQAP puisqu'il leur est permis de déposer une demande de résidence permanente depuis le Canada. Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne. *L'accès des personnes immigrantes et réfugiées à des mesures sociales au Québec. Guide à l'intention des intervenants communautaires,* Montréal, 2010.

Statuts - Catégories d'immigration	Services de garde à prix réduit	Régime québécois d'assurance parentale	Soutien aux enfants(Québec)	Prestations fédérales pour enfants
Titulaire d'un permis de séjour temporaire	Oui *Certaines conditions s'appliquent*[53]	Oui[54]	Oui *Conditionnel à la résidence au Canada pendant les 18 derniers mois avec ce statut*	Oui *Conditionnel à la résidence au Canada pendant les 18 derniers mois avec ce statut*
Personne autorisée à voir sa demande de résidence permanente traitée sur place	Oui *Conditionnel à la détention d'un CSQ*	Oui	Non	
Sans statut	Non			
Étudiante étrangère	Non *Sauf exceptions*[55]	Oui *Certaines conditions s'appliquent*[56]	Oui *Conditionnel à la résidence au Canada pendant les 18 derniers mois avec ce statut*	Oui *Conditionnel à la résidence au Canada pendant les 18 derniers mois avec ce statut*
Visiteuse	Non	Non *Sauf exception*[57]	Oui *Idem*	Oui *Idem*

[53]Seuls les titulaires d'un permis de séjour temporaire en vue de l'octroi éventuel de la résidence permanente, détenteurs d'un CSQ, y ont droit.
[54] Les titulaires d'un permis de séjour temporaire peuvent dans la plupart des cas faire une demande pour un permis de travail. Ils pourraient donc être admissibles au RQAP puisqu'il leur est permis de déposer une demande de résidence permanente depuis le Canada. Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne. *L'accès des personnes immigrantes et réfugiées à des mesures sociales au Québec. Guide à l'intention des intervenants communautaires,* Montréal, 2010.
[55]Seuls les étudiants étrangers ayant obtenu une bourse d'excellence du Québec ont droit aux places à contribution réduite.
[56] Les étudiants étrangers qui possèdent un permis d'études et un CAQ valides et qui travaillent sont admissibles, s'ils démontrent toutefois leur intention de résider de façon permanente au Québec ou au Canada après leurs études. Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne. *L'accès des personnes immigrantes et réfugiées à des mesures sociales au Québec. Guide à l'intention des intervenants communautaires,* Montréal, 2010.
[57] Les visiteurs ne sont pas admissibles au RQAP, à moins qu'ils soient en mesure d'obtenir un permis de travail ou d'études et de démontrer leur intention de résider au Canada.

6-Aide sociale

Admissibilité à l'aide sociale selon le statut/la catégorie d'immigration

Le programme d'aide financière de derniers recours, communément appelée l'Aide sociale, comprend le programme d'aide sociale et le programme de solidarité sociale.

-Le **programme d'aide sociale** vise à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi.

-Le **programme de solidarité sociale** vise à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi

Il est important de noter que certaines exclusions à l'aide sociale peuvent accroître la vulnérabilité des femmes immigrées. Par exemple, les résident-e-s permanent-e-s doivent attendre trois mois après leur arrivée au Québec pour être admissibles aux prestations d'aide sociale.

En faisant leur demande de résidence permanente, les requérents principaux, le plus souvent des hommes, se sont engagés à subvenir aux besoins de leur famille pendant les trois premiers mois suivant leur arrivée au Canada. L'épouse ou la conjointe du requérent principal peut dans certaines circonstances se retrouver démunie durant cette période sans pouvoir accéder à cette aide.

La deuxième exclusion à l'accès à l'aide de dernier recours concerne les conjoint-e-s parrainées qui ne peuvent être éligibles que si l'engagement de parrainage n'est pas respecté[58].

Cependant, le garant peut être obligé de rembourser tout montant accordé au parrainé pour la durée de l'engagement. Ces règles discriminatoires accentuent la vulnérabilité des personnes de ce groupe (rappelons que les femmes sont surreprésentées dans la catégorie des parrainé-es) en renforçant leur dépendance vis-à-vis du parrain.

Dans la récente réforme à l'aide sociale qui devrait prendre effet le 1er juin 2013[59], les ménages composés de deux parents et d'un enfant de moins de cinq ans perdront l'allocation de 129 $ par mois versée pour «contraintes temporaires ».

Le seuil d'admissibilité à cette même allocation pour les prestataires âgés sera, quant à lui, reporté de 55 à 58 ans. En revanche, ceux parmi les prestataires touchés qui accepteront de participer à un programme de réinsertion à l'emploi recevront temporairement un montant supplémentaire mensuel de 195$.

[58] Conformément aux règles du programme de parrainage qui permet aux citoyens canadiens et aux résidents permanents de parrainer des personnes de leur proche famille (dont les conjoint-e-s), les parrains ont la responsabilité de pourvoir financièrement aux besoins essentiels de la personne parrainée et ce, pour toute la durée du « contrat de parrainage » (trois ans pour un-e époux-se ou conjoint-e-s de fait ou un-e enfant de plus de 16 ans et dix ans pour un-e enfant de moins de 16 ans ou un-e autre parent-e).

[59] La réforme a été reportée à l'automne 2013.

Admissibilité à l'aide sociale

Statut - Catégorie d'immigration	Programme d'aide sociale[60]	Programme de solidarité sociale
Résidente permanente	Oui *Après trois mois suivant la date d'arrivée au Canada*[61]	
Conjointe parrainée (Regroupement familial)	Non *Sauf exception*[62]	
Réfugiée/Personne protégée	Oui	
Demandeuse d'asile	Oui *Mais seulement certaines prestations ou allocations*[63]	

[60]Dans des situations exceptionnelles et bien que certaines catégories d'immigrants ne soient pas admissibles de plein droit à un programme d'aide financière de dernier recours compte tenu de leur statut d'immigration, une prestation pourrait leur être accordée si ces personnes sont dans une situation qui risquerait de compromettre leur santé et leur sécurité ou les amener au dénuement total. Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012.

[61]Dans leur demande de résidence permanente, ces personnes ont dû démontrer qu'elles étaient en mesure de subvenir à leurs besoins en arrivant au Canada. Ainsi, ces immigrants sont réputés posséder un montant d'argent pour une période de 90 jours, et ce, même si une personne ne possède plus cet argent. Dans le cas d'un couple (époux ou conjoints de fait) qui s'établit au Canada et demande l'aide sociale, ce montant d'argent est réputé être en possession du requérant principal. En cas de séparation après l'arrivée au Canada, le conjoint et/ou les enfants à charge majeurs qui étaient inclus dans la demande du requérant principal pourront présenter une demande d'aide sociale indépendante. Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne. *L'accès des personnes immigrantes et réfugiées à des mesures sociales au Québec. Guide à l'intention des intervenants communautaires,* Montréal, 2010.

[62]Ne peut être admissible que si l'engagement de parrainage n'est pas respecté. Cependant, le garant peut être obligé de rembourser tout montant accordé au parrainé pour la durée de l'engagement. La personne parrainée qui habite toujours chez son garant n'est pas considérée comme étant privée de moyens de subsistance et l'aide sera refusée, sauf si le garant est lui-même prestataire ou en faillite. Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne. *L'accès des personnes immigrantes et réfugiées à des mesures sociales au Québec. Guide à l'intention des intervenants communautaires,* Montréal, 2010.

Statuts - Catégories d'immigration	Programme d'aide sociale	Programme de solidarité sociale
Demandeuse d'asile déboutée	Oui *Mais seulement certaines prestations ou allocations*	
Aide familiale résidente	Non	
Travailleuse temporaire	Non	
Personne autorisée à voir sa demande de résidence permanente traitée sur place	Non *Sauf exception*[64]	
Titulaire d'un permis de séjour temporaire	Non	
Sans statut	Non	
Étudiante étrangère	Non	
Visiteuse	Non	

[63] Par exemple, les demandeurs d'asile ne sont pas admissibles aux prestations pour contraintes temporaires à l'emploi. De plus, des barèmes de prestations spécifiques s'appliquent aux demandeurs d'asile. Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne. *L'accès des personnes immigrantes et réfugiées à des mesures sociales au Québec. Guide à l'intention des intervenants communautaires,* Montréal, 2010.

[64] Si la personne est visée par une demande de résidence permanente fondée sur des motifs d'ordre humanitaire ou d'intérêt public, possède un CSQ et son conjoint est un citoyen canadien, un résident permanent, un Indien inscrit à ce titre aux termes de la Loi sur les Indiens ou une personne protégée. Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012.

7-Logement

Admissibilité aux services d'aide au logement selon le statut/la catégorie d'immigration

La Société d'habitation du Québec offre plusieurs programmes d'aide au logement, financés par différents paliers de gouvernement. Nous citerons ici les plus importants : les programmes Allocation-logement, Habitations à loyer modique (HLM) et Supplément au loyer (PSL).

-Le programme Allocation-logement s'applique à toute personne qui consacre une part trop importante de son budget à se loger et qui est dans l'une des situations suivantes : une personne seule âgée de 53 ans ou plus, en couple, dans lequel un des conjoint est âgé de 53 ans ou plus, faire partie d'un ménage à faible revenu (composé, par exemple, de travailleurs, d'étudiants ou de prestataires de l'assistance sociale) comptant au moins un enfant à charge.

-Les HLM sont des logements à prix modique destinés aux ménages à faible revenu. Le programme Habitations à loyer modique (HLM) permet aux locataires de ces logements de payer un loyer correspondant à 25 % de leur revenu.

-Le programme de supplément au loyer (PSL) permet à des ménages à faible revenu d'habiter dans des logements qui font partie du marché locatif privé ou qui appartiennent à des coopératives d'habitation (COOP) ou à des organismes à but non lucratif (OBNL), tout en payant un loyer similaire à celui d'une habitation à loyer modique. Les locataires qui bénéficient de ce programme paient un loyer correspondant à 25 % de leur revenu.

Majoritairement composée de femmes, la clientèle des habitations à loyer modique ou subventionnées a comme point commun de se situer au bas de l'échelle sur le plan économique. En dehors de la

situation statutaire de la personne, l'admissibilité à certains mesures d'aide au logement, comme, par exemple, le logement social (HLM) et le programme Allocation-logement dépendent d'autres critères (par exemple, des revenus du ménage) qui ne seront pas abordés dans ce chapitre.

La majorité de ces programmes s'adressent aux citoyen-nes canadien-nes et aux résident-e-s permanent-es. Parmi les statuts exclus de ces mesures de soutien au logement, soulignons le cas des travailleures-euses temporaires qui ne sont pas admissibles au logement social (Habitations à loyer modique), ni au programme Allocation-logement.

Cependant, certaines catégories bénéficient de services par le biais d'organismes communautaires. Par exemple, les demandeurs-euses d'asile ne peuvent pas bénéficier de HLM, mais ont accès à l'hébergement temporaire par le biais du programme PRAIDA (Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile).

Admissibilité aux services d'aide au logement

Statuts - Catégories d'immigration	Allocation – logement	Habitations à loyer modique	Hébergement temporaire (PRAIDA)	Services d'aide à la recherche d'un logement (par le biais du programme PRINT du MICC)
Résidente permanente	Oui		Non	Oui
Conjointe parrainée (Regroupement familial)	Oui		Non	Oui
Réfugiée/Personne protégée	*Certaines conditions s'appliquent*[65]	Non	Non	Oui
Demandeuse d'asile	*Certaines conditions s'appliquent*[66]	Non	Oui	
Demandeuse d'asile déboutée	*Certaines conditions s'appliquent*	Non	Oui	
Aide familiale résidente	Non		Non	
Travailleuse temporaire	Non		Non	

[65]La personne doit détenir un CSQ (Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012).

[66]Peut bénéficier du programme : le demandeur d'asile ou la personne autorisée à voir traiter sur place sa demande de résidence permanente qui a un enfant à charge et reçoit une aide financière de dernier recours ou une personne de 57 ans et plus ou, le cas échéant, est le conjoint de l'une de ces deux personnes.

Notes : la personne qui dépose une demande doit avoir vécu au moins un an au Québec pour avoir accès au programme. Les familles à faible revenu, qui travaillent, n'ont pas accès au programme (Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012).

Statuts - Catégories d'immigration	Allocation – logement	Habitations à loyer modique	Hébergement temporaire (PRAIDA)	Services d'aide à la recherche d'un logement (par le biais du programme PRINT du MICC)
Titulaire d'un permis de séjour temporaire	Non *Sauf exception*[67]	Non	Non	Oui *Si le permis de séjour temporaire est délivré en vue de l'octroi éventuel de la résidence permanente*
Personne autorisée à voir sa demande de résidence permanente traitée sur place	*Certaines conditions s'appliquent*	Non	Non	Oui
Sans statut	Non		Non	
Étudiante étrangère	Non		Non	
Visiteuse	Non		Non	

[67]Il s'agit des personnes protégées, titulaires d'un PST (Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012).

8-Aîné-e-s

Admissibilité aux régimes de retraites publics selon le statut/la catégorie de l'immigration

-**Le Programme de la sécurité de la vieillesse**[68] est l'élément essentiel du système canadien de revenu de retraite. Les prestations comprennent la pension de base de la sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, l'Allocation et l'Allocation au survivant.

La pension de la Sécurité de la vieillesse est une prestation mensuelle versée, sur demande, à la plupart des Canadiens âgés d'au moins 65 ans qui répondent aux exigences relatives à la résidence et au statut juridique. Les antécédents de travail du requérant ne sont pas un facteur pour déterminer l'admissibilité, et il n'est pas nécessaire d'être à la retraite.

Pour être admissible à une pension de la Sécurité de la vieillesse, il faut avoir au moins 65 ans, et :
-être citoyen canadien ou résident légal du Canada le jour qui précède l'approbation de sa demande, ou,
-pour le requérant qui ne réside plus au Canada, avoir été citoyen canadien ou résident légal du Canada le jour précédant celui où il a cessé d'habiter au Canada.

Un minimum de 10 années de résidence au Canada après avoir atteint l'âge de 18 ans est requis pour recevoir une pension au Canada. Un minimum de 20 années de résidence au Canada après avoir atteint l'âge de 18 ans est requis pour recevoir une pension à l'étranger.

[68] Programme de la sécurité de la vieillesse : http://www.servicecanada.gc.ca/fra/psr/sv/svsurvol.shtml

Pour être élligible à la pension de la sécurité de la vieillesse, la personne doit correspondre à la définition du « résident légal au Canada » ou faire partie des personnes qui résident légalement au Canada. Les autres critères d'admissibilité au programme comprennent, notamment, l'âge et la durée de résidence au Canada.

Selon les Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne, « les résidents permanents et les réfugiés acceptés sont considérés comme des résidents légaux du Canada. »[69]. Pour la plupart des autres statuts et catégories d'immigration, il semble presque impossible de rencontrer notamment la condition de 10 ans de résidence au Canada.

-Le Régime de rentes du Québec

Toute personne qui a cotisé au Régime de rentes du Québec peut recevoir, au moment de sa retraite, une rente de retraite versée par la Régie des rentes du Québec. Le montant de la rente dépend de plusieurs variables, notamment l'âge de la retraite et les cotisations versées au Régime. Il est possible de recevoir la rente de retraite de la Régie à compter de l'âge de 60 ans en ayant cessé de travailler, réputé avoir cessé de travailler ou avoir pris une entente avec l'employeur pour réduire le temps de travail en vue d'entraîner une réduction de salaire d'au moins 20 %.

[69] Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne. *L'accès des personnes immigrantes et réfugiées à des mesures sociales au Québec. Guide à l'intention des intervenants communautaires,* Montréal, 2010

Admissibilité aux régimes de retraites publics

Statut - Catégorie d'immigration	Pension de la sécurité de la vieillesse[70]	Supplément de revenu garanti	Allocation au conjoint	Régime des rentes du Québec[71]
Résidente permanente	Oui *À condition d'avoir résidé au Canada pendant au moins dix ans après l'âge de 18 ans*			Oui
Conjointe parrainée (Regroupement familial)	Oui *À condition d'avoir résidé au Canada pendant au moins dix ans après l'âge de 18 ans*	Non *durant la « période de parrainage », sauf exceptions*	Oui *À condition d'avoir résidé au Canada pendant au moins dix ans après l'âge de 18 ans*	Oui
Réfugiée/Personne protégée	Oui *À condition d'avoir résidé au Canada pendant au moins dix ans après l'âge de 18 ans*			Oui
Demandeuse d'asile	Oui *À condition d'avoir résidé au Canada pendant au moins dix ans après l'âge de 18 ans*			Oui
Demandeuse d'asile déboutée	Oui *À condition d'avoir résidé au Canada pendant au moins dix ans après l'âge de 18 ans*			Oui

[70] Sont admissibles les citoyens canadiens et les personnes qui résident légalement au Canada. Les autres critères d'admissibilité au programme comprennent, notamment, l'âge et la durée de résidence au Canada.
[71]Toute personne ayant travaillé au Québec et cotisé à ce régime a droit à une rente en vertu de ce régime. Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012.

Statut - Catégorie d'immigration	Pension de la sécurité de la vieillesse	Supplément de revenu garanti	Allocation au conjoint	Régime des rentes du Québec
Aide familiale résidente	Oui *À condition d'avoir résidé au Canada pendant au moins dix ans après l'âge de 18 ans*			Oui
Travailleuse temporaire	Oui *À condition d'avoir résidé au Canada pendant au moins dix ans après l'âge de 18 ans*			Oui
Personne autorisée à voir sa demande de résidence permanente traitée sur place	Oui *À condition d'avoir résidé au Canada pendant au moins dix ans après l'âge de 18 ans*			Oui
Titulaire d'un permis de séjour temporaire	Oui *À condition d'avoir résidé au Canada pendant au moins dix ans après l'âge de 18 ans*			Oui
Étudiante étrangère	Oui *À condition d'avoir résidé au Canada pendant au moins dix ans après l'âge de 18 ans*			Oui
Sans statut	Non			
Visiteuse	Oui *À condition d'avoir résidé au Canada pendant au moins dix ans après l'âge de 18 ans*			Oui

9-Aide juridique

Admissibilité à l'aide juridique selon le statut/la catégorie d'immigration

La loi sur l'aide juridique ne fait aucunement mention du statut d'immigration en ce qui a trait à l'admissibilité à l'aide juridique, mais fait référence à la notion de résidence. Pour pouvoir en bénéficier, la personne doit être résidente du Québec au sens de la loi ou avoir l'intention connue et déclarée de résider au Québec (c'est le cas, par exemple, des demandeuses d'asile)[72].

De plus, les personnes se trouvant dans une situation d'irrégularité (sans statut, visa dépassé) sont aussi reconnues comme résidentes au sens de la loi et seraient admissibles[73], si les autres critères sont respectés (principalement, le niveau des revenus et la nature du problème juridique soumis).

[72] Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques. http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/A_14/A14R2.HTM

[73] Commission des services juridiques. *Guide sur l'application de la Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques* (à jour en juin 2011), issu de la Formation du 20 au 23 mars 2012 organisée par le Service de recherche de la Commission des services juridiques.

« *Ainsi, seulement les personnes qui se trouvent au Québec temporairement*[74] *sont inadmissibles à l'aide juridique en raison de leur statut d'immigration*. »[75]

Cependant, selon la Commission des services juridiques, les aides familiales sont admissibles : « *Pour être admissible à l'aide juridique, toute personne doit résider au Québec. La résidence est une question de fait. Les aides familiales résidentes, même si elles vivent chez leur employeur, ont une résidence au Québec et, selon leurs revenus, leurs biens et leurs liquidités, elles peuvent être admissibles à l'aide juridique*…»[76].

[74]Par ailleurs, un bureau d'aide juridique montréalais que nous avons contacté nous a indiqué d'accepter toute personne, peu importe son statut d'immigration. Il importe donc de vérifier, dans le cas des résidentes temporaires leur admissibilité auprès des bureaux d'aide juridique.
[75] Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne. *L'accès des personnes immigrantes et réfugiées à des mesures sociales au Québec. Guide à l'intention des intervenants communautaires,* Montréal, 2010.
[76] Commission des services juridiques, *Pour la Commission des services juridiques, les aides familiales peuvent avoir accès à l'aide juridique*. Communiqué paru le 30 novembre 2012 : http://communiques.gouv.qc.ca/gouvqc/communiques/GPQF/Novembre2012/30/c5153.html,

Admissibilité à l'aide juridique

Statut - Catégorie d'immigration	Droit de l'immigration & Recours civils, pénaux, criminels
Résidente permanente	Oui
Conjointe parrainée (Regroupement familial)	Oui
Réfugiée/Personne protégée	Oui
Demandeuse d'asile	Oui
Demandeuse d'asile déboutée	Oui
Aide familiale résidente	Oui
Travailleuse temporaire	Non
Titulaire d'un permis de séjour temporaire	Oui
Personne autorisée à voir sa demande de résidence permanente traitée sur place	Oui
Sans statut	Oui
Étudiante étrangère	Non
Visiteuse	Non *Sauf exception*[77]

[77] Une personne qui ne réside pas au Québec peut être admissible « lorsqu'il s'agit de toute autre affaire, si la personne à qui l'aide juridique serait accordée subit ou subira vraisemblablement une atteinte grave à sa liberté, notamment une mesure de garde ou de détention ».

10- Éducation gratuite ou subventionnée

Admissibilité à l'éducation gratuite ou subventionnée (frais de scolarité des résidents du Québec) selon le statut/la catégorie d'immigration

Même si les résidentes permanentes, y compris les conjointes parrainées sont admissibles à une éducation gratuite, les réfugiées acceptées ne peuvent pas bénéficier des frais de scolarité des résidents du Québec jusqu'à ce qu'elles obtiennent un CSQ pour le niveau post-secondaire, alors que les demandeuses d'asile doivent obtenir un CAQ pour études, un permis d'études de CIC pour y être admissibles, et payer les frais de scolarité internationaux.

Les aides familiales et les travailleuses temporaires n'ont, quant à elles, accès à aucune éducation gratuite, quelques soient les niveaux alors que leurs enfants y ont droit. Pour les aides familiales, elles sont exemptées des frais pour les cours de francisation.

Selon l'Association des aides familiales du Québec, l'obtention d'un permis d'étude ou de CAQ n'est pas nécessaire pour les formations ne dépassant pas 6 mois.

Pour les sans-statuts, toutes les écoles leurs sont fermées, quelques soient les niveaux, mais également pour leurs enfants. Au Québec, la Loi sur l'instruction publique exige une preuve de

résidence légale au moment de l'inscription d'un enfant à l'école. Ce document «légal» pose problème aux immigrantes en situation irrégulière et exclut donc leurs enfants du système scolaire québécois. Les enfants sans statut légal n'ont donc pas droit à une éducation gratuite. Cependant, il appartient aux administrations des écoles, la décision de réclamer ou non des documents relatifs au statut d'immigration de l'enfant et, ou d'exiger des frais de scolarité.[78]

[78] Selon « Solidarité sans frontières », *Guide de survie. Ressources et conseil pour les personnes sans statuts à Montréal*. Version 1, Montréal, décembre 2012 : En général, le refus d'inscrire un enfant ou l'exigence de payer des frais de scolarité peuvent être parfois négociés avec la direction de l'école ou la commission scolaire. Il est également possible de trouver de l'aide auprès d'un organisme de soutien aux immigrant-e-s.

Admissibilité à l'éducation gratuite ou subventionnée

Statuts - Catégories d'immigration	Education primaire et secondaire (Mineurs)	Education primaire et secondaire aux adultes	Education post-secondaire (Admissibilité /frais de scolarité)	Aide financière aux études
Résidente permanente	Oui[79]	Oui	Oui	Oui
Conjointe parrainée (Regroupement familial)	Oui	Oui	Oui	Oui
Réfugiée/Personne protégée	Oui		Oui *À certaines conditions*[80]	Oui
Demandeuse d'asile	Oui	Non *Sauf exceptions*[81]	Non	Non
Demandeuse d'asile déboutée	Oui	Non *Sauf exceptions*	Non	Non
Aide familiale résidente	Non *Sauf exceptions*	Non *Sauf exceptions*[82]		

[79]La personne doit être un résident du Québec en plus d'être résident permanent. Dans le cas d'un enfant, ce dernier ou l'un de ses parents doit être résident du Québec en plus d'être résident permanent (Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012).

[80]Être titulaire d'un CSQ. Les titulaires de CSQ sont considérés comme résidents du Québec. Sans CSQ, ils doivent payer les frais chargés à des étudiants canadiens (Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012).

[81]Exemption des frais pour les cours de francisation seulement (Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012).

Statuts - Catégories d'immigration	Education primaire et secondaire (Mineurs)	Education primaire et secondaire aux adultes	Education post-secondaire (Admissibilité /frais de scolarité)	Aide financière aux études
Travailleuse temporaire	Non *Sauf exceptions*[83]	Non *Sauf exceptions*[84]	Non *Sauf exceptions*[85]	Non
Titulaire d'un permis de séjour temporaire	Oui *À condition de détenir un PST émis en vue de l'octroi éventuel de la résidence permanente*		Non	Non
Personne autorisée à voir sa demande de résidence permanente traitée sur place	Oui *À certaines conditions*[86]		*Certaines conditions s'appliquent*[87]	Non

[82]Exemption des frais pour les cours de francisation seulement. Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012.

[83] Certains enfants ayant le même statut que leurs parents (et qui ne sont donc pas eux-mêmes, citoyen canadien, résident permanent, personne protégée ou demandeur d'asile) sont exemptés des frais pour étudiants étrangers. Par exemple, les enfants des travailleurs temporaires, dont le permis de travail indique le nom de l'employeur et les noms de leurs enfants sont admissibles à l'instruction gratuite et ne requièrent aucun permis pour fréquenter l'école[83] . Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne. *L'accès des personnes immigrantes et réfugiées à des mesures sociales au Québec. Guide à l'intention des intervenants communautaires,* Montréal, 2010.

[84] Certaines personnes sont exemptées des frais pour étudiant (ex : agent diplomatique, consulaire ou employé d'une organisation internationale). Pour les autres, il y a exemption des frais pour les cours de francisation seulement. Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012.

[85] Le personnel diplomatique et les employés d'une organisation internationale, de même que leur conjoint et enfants à charge sont admissibles. Il en va de même pour les conjoints et enfants à charge de personnes détenant un permis de travail portant les codes 07, 08, 20, 22, 23 ou 26 ou d'ecclésiastes exemptés de l'obligation de détenir un permis de travail. Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012.

[86]Personne visée par une demande de résidence permanente au titre de la catégorie du regroupement familial ou pour motifs d'ordre humanitaire ou d'intérêt public et qui possède un CSQ ainsi que le conjoint ou l'enfant à charge de cette personne. Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012.

[87]Pour les niveaux collégial et universitaire, sont admissibles les titulaires d'un CSQ avec certains codes spécifiques (Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012).

Statuts - Catégories d'immigration	Education primaire et secondaire (Mineurs)	Education primaire et secondaire aux adultes	Education post-secondaire (Admissibilité/frais de scolarité)	Aide financière aux études
Visiteuse	Non *Sauf exceptions*[88]		Non	Non
Sans statut	Non			
Étudiante étrangère	Non *Sauf exceptions*		Non *Sauf exceptions*[89]	Non

[88]Sauf les personnes visées par une entente visant à exempter les ressortissants d'un État du paiement de la contribution financière pour une formation d'une durée de moins de six mois. Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012.

[89] Pour l'enseignement collégial : Les personnes venues dans le cadre d'un programme d'échange scolaire ou de coopération, les personnes visées par une entente visant à exempter les ressortissants d'un État du paiement de la contribution financière additionnelle, les récipiendaires d'une bourse dans le cadre du programme de bourses d'excellence pour élèves étrangers en formation technique et les récipiendaires d'une exemption par le biais du quota collégial sont admissibles à une exemption des frais pour étudiants étrangers.
Pour l'enseignement universitaire : Les personnes venues dans le cadre d'un programme de bourses dont les bénéficiaires font l'objet d'une exemption, les personnes visées par une entente signée entre un État ou une organisation internationale et le Québec en matière de droits de scolarité, et les récipiendaires d'une exemption par le biais du quota universitaire sont exemptées du montant forfaitaire déterminé chaque année et inscrit dans les règles budgétaires des universités. Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012.

Bibliographie

Agence du revenu du Canada. Prestations canadiennes pour enfants.
Disponible en ligne : http://www.cra-arc.gc.ca/F/pub/tg/t4114/t4114-f.html#brochure

Castongay, Marie-Hélène avec la collaboration d'Irvine Henry et Chakib Benzakour. *Insertion socioprofessionnelle des aides familiales résidantes*. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelle. Québec, Février 2009. Disponible en ligne : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/InsertionSocioAides.pdf

Centre d'études appliquées sur la famille de l'Université McGill. *Statut précaire d'immigration, dépendance et vulnérabilité des femmes à la violence : les impacts sur leur santé.* Actes du séminaire. Montréal, Mars 2002. Disponibles en ligne : http://im.metropolis.net/research-policy/research_content/doc/Version_fr_PDF.pdf

Centre de santé et des services sociaux de la Montagne. *Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile.* Dépliant disponible en ligne : http://www.csssdelamontagne.qc.ca/fileadmin/csss_dlm/soins_et_services/PRAIDA/depliant_Praida_FR.pdf

Centre de santé et de services sociaux de la Montagne. Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile. *Mémoire concernant le projet de loi c-31 loi visant à protéger le système d'immigration du Canada,* présenté au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration. Montréal, Mai 2012. Disponible en ligne : http://www.csssdelamontagne.qc.ca/fileadmin/csss_dlm/Publications/MEMOIRE_SUR_C-31.FR.CSSSDLM_PRAIDA. mai_2012.pdf

Citoyenneté et Immigration Canada. *Guide - Demande d'admissibilité au Programme fédéral de santé intérimaire.* Disponible en ligne : http://www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/guides/5568FTOC.asp

Citoyenneté et immigration Canada. *Document d'information – Pays d'origine désignés.* Disponible en ligne : http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/documents-info/2012/2012-11-30.asp

Cliniciens canadiens pour les soins aux réfugiés. *Soins de santé pour les réfugiés et demandeurs d'asile au Québec.* Disponible en ligne sur le site du Conseil canadien pour les réfugiés: http://ccrweb.ca/fr/pfsi-informations-pratiques

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. *La discrimination systémique à l'égard des travailleuses et travailleurs migrants.* Avis. Montréal, Décembre 2011. Disponible en ligne : http://www.cdpdj.qc.ca/fr/medias/notre-avis/Pages/travailleurs-migrants.aspx

Commission des services juridiques. *Guide sur l'application de la Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques* (version à jour à juin 2011). Guide d'accompagnement de la formation offerte par le Service de recherche de la Commission des services juridiques.

Commission des services juridiques, *Pour la Commission des services juridiques, les aides familiales peuvent avoir accès à l'aide juridique*. Communiqué disponible en ligne : http://communiques.gouv.qc.ca/ gouvqc/communiques/GPQF/Novembre2012/30/c5153.html

Conseil canadien pour les réfugiés. *L'Essor de l'immigration temporaire au Canada : un changement de cap radical.* Dépliant d'information disponible en ligne : http://ccrweb.ca/documents /tempworkersFR.pdf

Conseil canadien pour les réfugiés. *Réfugiés et immigrants : un glossaire.* Document d'information disponible en ligne : http://ccrweb.ca/files/feuillet_ccr_fra_web.pdf

Conseil canadien pour les réfugiés. *Soins de santé pour les réfugiés : impacts des récentes coupures*, Décembre 2012. Document d'information disponible en ligne : http://ccrweb.ca/fr/modifications-systeme-determination-statut-refugie-suscitent-inquietudes

Conseil canadien pour les réfugiés. *Soins de santé pour les réfugiés : impacts des récentes coupures*, Février 2013. Document d'information disponible en ligne : http://ccrweb.ca/files/ifhreportfr.pdf

Conseil canadien pour les réfugiés. *Vu d'ensemble de la couverture PFSI.* Montréal, Janvier 2013. Document d'information disponible en ligne : http://ccrweb.ca/files/pfsi-vue-densemble.pdf

Depatie-Pelletier, Eugénie. *Normes du MICC pour l'embauche de travailleurs étrangers temporaires (ou comment éviter l'application des lois du travail au Québec en 2011).* Article présenté dans le cadre du 66e congrès des relations industrielles de l'Université Laval, «Immigration et travail – s'intégrer au Québec pluriel ». Québec, le 2 mai 2011. Disponible en ligne : http://www.rlt.ulaval.ca/congres/congres66/documents/5-Depatie-Pelletier_66%20RI%20UL.pdf

Emploi Québec. *Manuel d'interprétation normative des mesures et des services d'emploi.* Disponible en ligne : http://emploiquebec.net /guide_mesures_services/

Front de Défense des Non-syndiquéEs. *L'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleuses et travailleurs migrants : une question de dignité !* Disponible en ligne : http://www.aubasdelechelle.ca/assets/files/nos%20actions/FDNS/migrants/FDNS%20travail%20migrant%20final.pdf

Hanley, Jill. « Règlements abusifs de l'assurance-maladie. Les nouveaux arrivants sont privés de soins », dans *A babord!,* N 19 - avril / mai 2007. Disponible en ligne : http://www.ababord.org/spip.php? article98

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Règles budgétaires pour l'année scolaire 2012-2013. Commissions scolaires. Fonctionnement*. Québec, 2012. Disponible en ligne : http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/Reseaux/Financement_equipement/ReglesBudg_ComScol_2012-2013_Fonctionnement_1.pdf

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. *Régime budgétaire et financier des cégeps (Mise à jour no17 - Mars 2013).* Québec, 2013. Disponible en ligne sur le site du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/Ens_Sup/Financement_equipement/Programmation_budgetaire_financement/RegimeBudgFinancierCegeps_Publics_Pub_maj_17.pdf

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Règles budgétaires pour l'année scolaire 2012-2013. Commissions scolaires. Fonctionnement*. Québec, 2012. Disponible en ligne :

http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/Reseaux/Financement_equipement/ReglesBudg_ComScol_2012-2013_Fonctionnement_1.pdf

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Admissibilité aux services gouvernementaux selon le statut d'immigration*, Montréal, décembre 2012. Document de travail.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Guide des services offerts aux demandeurs d'asile par le gouvernement du Québec*. Québec, 2012. Disponible en ligne : http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/Guide_demandeur_asile.pdf

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015.* Québec, Avril 2011. Disponible en ligne : http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions /CRC/mandats/Mandat-15445/index.html

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *L'immigration au Québec. Partage des responsabilités Québec-Canada. Statuts des personnes se trouvant au Québec. Catégories d'immigration*, Québec, avril 2011. Disponible en ligne : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/immigration-quebec-partage-responsabilites-20122015.pdf

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Programme d'intégration linguistique pour les immigrants. Année financière 2012-2013.* Disponible en ligne : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/Pili.pdf

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants. Année financière 2012-2013.* Disponible en ligne : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/Pafili.pdf

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Programme Réussir l'intégration 2012 – 2013.* Disponible en ligne : http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/partenaires/PRO_ReussirIntegration.pdf

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Apprendre le Québec*. 3ème édition. http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/apprendrelequebec-accessible.pdf

Ministère de la Famille. *Guide de détermination de l'admissibilité d'un parent né à l'extérieur du Canada à une place à contribution réduite.* Disponible en ligne : http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr /publication/Documents/SG_document_identite_contr_reduite.pdf

Organisation des Femmes Philippines du Quebec (PINAY). *Warning! Domestic work can be dangerous to your immigration status, health, safety, and wallet!* Rapport de recherche. Montréal, Novembre 2008. Disponible en ligne : http://pinayquebec.blogspot.ca/2011/02/report-warning-domestic-work-can-be.html

Ramirez, Jose-Maria. *Quoi corriger dans la francisation pour faciliter l'intégration des femmes immigrées?* Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et Saint-Henri. Communication présentée aux *États généraux sur la situation des femmes immigrées et racisées,* Montréal, Janvier 2012. Le résumé de la communication est disponible en ligne : http://etatsgeneraux2012.files.wordpress.com /2013/01/c3a9tats-gc3a9nc3a9raux_rc3a9sumc3a9s_plc3a9nic3a8res.pdf

Régie de l'assurance maladie du Québec. *Médecins omnipraticiens - Facturation pendant le délai de carence*. Disponible en ligne : http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels/medecins-omnipraticiens/facturation/pages/delai-carence.aspx

Régie des rentes du Québec. *Pratiques opérationnelles - Soutien aux enfants.* Disponible en ligne : http://www.rrq.gouv.qc.ca/fra/posae/Content/DO13_03.htm

Régime québécois d'assurance parentale. *Manuel d'interprétation de la Loi sur l'assurance parentale*. Disponible en ligne : http://www.rqap-lois.gouv.qc.ca/Article/LAP_3_1.aspx

Service Canada. *Assurance-Emploi - Guide de la détermination de l'admissibilité.* Disponible en ligne : http://www.servicecanada.gc.ca/fra /ae/guide/table_des_matieres.shtml

Service Canada. *Feuillet de renseignements pour la pension de la sécurité de la vieillesse.* Disponible en ligne : http://www.servicecanada.gc.ca/eforms/forms/sc-isp-3000a(2012-01-11)f.pdf

Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne. *L'accès des personnes immigrantes et réfugiées à des mesures sociales au Québec. Guide à l'intention des intervenants communautaires.* Montréal, 2010. Disponible en ligne : http://www.servicesjuridiques.org/pdf/Guide_pour_intervenants_communautaires.pdf

Solidarité sans frontières. *Guide de survie. Ressources et conseils pour les personnes sans statut à Montréal* (version 1). Montréal, Décembre 2012.

Table de concertation des organismes aux services des personnes réfugiées et immigrantes. *Rapport de tournée auprès des femmes immigrées et racisées*, Montréal, janvier 2012. Disponible en ligne : http://etatsgeneraux2012.org/rapports/

Table de concertation des organismes aux services des personnes réfugiées et immigrantes. *Synthèse des ateliers*. Document de synthèse des recommandations émises par les participantes aux *États généraux sur la situation des femmes immigrées et racisées,* Montréal, Janvier 2012. Disponible sur : http://etatsgeneraux2012.org/rapports/

Partie II

Ressources et services destinés aux femmes

À l'intention des intervenant-e-s des organismes offrant des services aux personnes immigrées et racisées

Immigration et Communautés culturelles Québec

table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

DEUXIÈME PARTIE

RESSOURCES ET SERVICES DESTINÉS AUX FEMMES

Cette partie du guide d'information regroupe les ressources actuellement existantes et destinées spécifiquement aux femmes et ce, sous diverses thématiques retenues en correspondance avec les enjeux actuels aux femmes immigrées et racisées : autonomie, « empowerment », violence conjugale, hébergements, agressions sexuelles, précarité/employabilité, périnatalité et services spécifiques aux femmes immigrantes notamment afin de réduire leur isolement, etc. afin, d'outiller notamment, les intervenant-e-s des organismes membres de la TCRI sur les ressources existantes pour les femmes dans différentes régions au Québec et auxquelles peuvent être référées leurs usagères selon les besoins exprimés.

Les informations des organismes ont été colligées et classifiées selon ces thèmes pour huit régions ciblées du Québec[90], soit le Centre-du-Québec, l'Estrie, Lanaudière, la Mauricie, la Montérégie, Montréal, l'Outaouais et enfin, Québec (Capitale-Nationale). Chacune de ces régions est identifiée par une couleur différente afin de bien distinguer les ressources pour chacune. Mais les couleurs identifiant les régions restent les mêmes dans chaque secteur de ressources abordé. Exemple : le Centre du Québec est en vert foncé dans les ressources portant sur l'autonomie. Cette région sera de la même couleur dans les ressources en agression sexuelle ainsi que tous les autres secteurs de ressources.

[90] Toujours classées par ordre alphabétique

1- Ressources favorisant l'autonomie, l'estime de soi et l'« empowerment »

Cette partie regroupe l'ensemble des ressources s'adressant spécifiquement aux femmes et visant notamment l'empowerment (ou le pouvoir sur leur propre vie), l'autonomie, la lutte contre l'isolement, la croissance personnelle, etc.

Le reseau communautaire pour l'Autonomie des femmes/L'estime de soi/L'empowerment

Les centres de femmes au Québec offrent pour la grande majorité des services d'aide variés visant à briser l'isolement, améliorer l'estime de soi et accroître l'autonomie des femmes,

Plus de 96 centres de femmes au Québec sont regroupés au sein d'un organisme provincial qui s'appelle l'R des centres de femmes du Québec.

Les centres de femmes sont des initiatives locales et offrent des activités déterminées selon les besoins de participantes mais ils se distinguent des autres organismes de femmes par un programme en trois volets[91]qui

[91] Source : L'R des centres de femmes du Québec http://www.rcentres.qc.ca/public/quest-ce-qu-un-centre-de-femmes.html

caractérise tous les centres de femmes membres de l'R des centres de femmes : « les services (référence, soutien individuel, halte-garderie, accompagnement, etc.), les activités éducatives (café-rencontre, ateliers, groupes d'entraide, théâtre, journal, etc.) et les actions collectives pour l'égalité des femmes et la justice sociale (participation au conseil d'administration, manifestations, représentation auprès des éluEs et des instances locales et régionales, journée internationale des femmes, développement régional, sécurité des femmes, etc.).

Les femmes qui fréquentent les centres sont des participantes à part entière, non des clientes ou des consommatrices de services. À ce titre, elles sont encouragées à participer activement à la vie démocratique du centre à travers des structures souples et accessibles : assemblée générale, conseil d'administration ou collective, comités de travail ou d'action, etc.

Toutes les femmes y sont les bienvenues, sans exceptions. Qu'elles vivent ou non dans la pauvreté ou la violence, pour sortir de leur isolement et rencontrer d'autres femmes, pour réaliser un projet, pour faire face à un changement important (divorce, départ des enfants, etc.), qu'elles soient lesbiennes ou de communautés culturelles, jeunes ou moins jeunes, elles trouveront dans un centre de femmes un espace où tisser des solidarités.

RÉGION CENTRE DU QUÉBEC Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Maison des femmes des Bois-Francs (La) 19, rue Courval Victoriaville G6P 4W2	819-758-3384 Téléc. 819-758-5381 maisondesfemmes@cdcbf.qc.ca	Accueil, écoute, référence Aide individuelle et intervention de groupe Centre de documentation Renforcer l'estime de soi et l'autonomie Activités éducatives Formation par l'action	
Maison des femmes de Drummondville 198 rue Dorion Drummondville J2C 1T9	819-477-5957 Téléc. 819-477-6744 maisontr@bellnet.ca	Écoute, information, références Accompagnement Aide individuelle Activités (cafés-rencontres, ateliers, causeries) Centre de documentation Formation	**Lundi au jeudi** 9h00 - 12h00 13h00 - 16h30 **Vendredi** 9h00 - 12h00
Centre de femmes Parmi Elles 3195, boul. Bécancour Bécancour G9H 3V7	819- 298-2585 cdfparmielles@tlb.sympatico.ca www.parmielles.com	Écoute, information, références Accompagnement Aide individuelle Activités (cafés-rencontres, atelier, conférences) Centre de documentation Cuisine collective Formation	**Halte-garderie** 0-5ans **Lundi et Mardi** De 9h00 a 16h00 Services en périnatalité
Collective des femmes de Nicolet et région 690, rue Panet, suite 106 Nicolet J3T 1W1	819-293-5958 coll.femmes.ny@sogetel.net	Écoute, information, références Accompagnement Activités (groupes-échanges, ateliers, causeries) Cuisine collective Centre de documentation	Centre d'accès internet

RÉGION ESTRIE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Centre des femmes La Parolière Inc. 217, rue Belvédère Nord Sherbrooke J1H 5W2	819 569-0140 Téléc. 819 569-1411 info@laparoliere.org www.laparoliere.org	Accueil Rencontre individuelle avec une intervenante Soutien et accompagnement 1 heure par rencontre Art Thérapie	**Lundi au vendredi** 8h30 – 11h45 13h00 - 16h30 Pré-requis : carte de membre annuelle (10 $) Possibilité d'un suivi de 10 rencontres sur rendez-vous Coût varie selon le revenu
Centre des femmes Memphrémagog 42, rue Principale Ouest, bureau S-30 Magog J1X 2A5	819 868-0302 Téléc. 819 868-0297 info@centredesfemmesmemphremagog.com www.centredesfemmesmemphremagog.com	Accueil Ecoute téléphonique Relation d'aide Groupe d'entraide information	**Lundi au jeudi** 8h00 -12h00 13 h00 - 16h30
Centre de santé des femmes de l'Estrie 6, rue Wellington Sud, bureau 204 Sherbrooke J1H 5C7	819 564-7885 Téléc. 819 564-8322 info@csfestrie.qc.ca	Accueil et référence Groupes de soutien ouverts et fermés pour les personnes souffrant d'un trouble du comportement alimentaire (anorexie, boulimie, hyperphagie ou obsession de la minceur) et leurs proches Centre de documentation Ateliers dans les milieux de l'Estrie Prévention et de sensibilisation sur l'image corporelle	**Lundi au Vendredi** 8h30 à 12h00 13h00 à 16h30
Centre des femmes de la MRC du Granit 3791, Villeneuve Lac-Mégantic G6B 2B3	819- 583-4575 cfemmes@axion.ca	Ateliers divers Écoute et références Centre de documentation	1-877-583-7835 Lieu d'allaitement

La Passerelle de Weedon 209, rue des Érables, bureau 305 Weedon J0B 3J0	819- 877-3423 passerel@abacom.com	Accueil Ecoute Sensibilisation Actions collectives	Service aux femmes plus âgées (50 ans et plus)
Lennoxville and District Women's Centre 257, rue Queen, suite 300 Sherbrooke J1M 1K7	819-564-6626 info@ldwc.ca www.ldwc.ca	Ateliers divers	Services en anglais Aide et intervention en aggressions sexuelles

RÉGION LANAUDIÈRE Organismes, adresses	**Téléphones, courriels & sites Internet**	**Services offerts**	**Horaires et informations supplémentaires**
Centre des femmes Marie-Dupuis 241, boulevard Antonio-Barrette Notre-Dame-des-Prairies J6E 1E9	450 752-5005 Téléc. 450 752-0057 info@cdfmariedupuis.ca www.cdfmariedupuis.com	Accueil Référence Rencontre individuelle avec une intervenante Soutien et accompagnement Aide juridique Centre de documentation Cafés-rencontres	**Lundi au jeudi** 9h00 -17h00 **Vendredi** Fermé Carte de membre annuelle (10 $)
Avec des Elles 158, rue Marcel Saint-Gabriel-de-Brandon J0K 2N0	(450) 835-3393 (450) 835-1334 avecdeselles@bellnet.ca	Accueil Accompagnement	**Lundi au jeudi** 9h00 -17h00 **Vendredi** Fermé

Centre Arc-En-Ci-Elle 141, rue St-Jacques Saint-Michel-des-Saints J0K 3B0	(450) 833-5282 Téléc. (450) 833-1240 caecei@qc.aira.com	Accueil Accompagnement	**Lundi au jeudi** 9h00 -16h30 **Vendredi** 9h00 -12h00
Centre au cœur des femmes 183 rue Ste-Louise Saint-Jean-de-Matha J0K 2S0	(450) 886-9171 Téléc. (450) 886-1789 www.aucoeurdesfemmes.com	Accueil Écoute Accompagnement, entraide Cafés-rencontres Ateliers Action collective	Forum en ligne Page Facebook
Centre de F.A.M. Des Moulins 502, rue Langlois Terrebonne J6W 4C3	(450 964-5827 Téléc. (450) 964-5826 centrefam@videotron.ca	Accueil, référence Écoute Soutien et consultation juridique Activités collectives	**Lundi, mercredi, jeudi** 9h00 -12h00 13h00-16h00 **Mardi** 13h00-16h00 **Vendredi** Fermé
Centre de femmes Montcalm 605, Saint-Isidore Saint-Lin-Laurentides J5M 2V1	(450) 439-6446 cfmontcalm@bellnet.ca	Accueil Référence Rencontre individuelle avec une intervenante Soutien et accompagnement Aide juridique Centre de documentation Cafés-rencontres	**Lundi au vendredi** 9h00 -16h00 **Dernier lundi de chaque mois** 19h00 -21h00
Centre Inter-Femmes inc. 21, rue Alain Repentigny J6A 5C9	(450) 654-9621 Téléc. (450) 654-3621 info@interfemmes.com www.interfemmes.ca	Accueil, information Écoute Référence, documentation Dépannage	**Lundi** 11H00-16H00 **Mardi** 8H30-16H00 18H00-20H30 **Mercredi, jeudi** 8H30-16H00 **Vendredi** Fermé

RÉGION MAURICIE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Centre de femmes de Shawinigan 465, rue 5, Shawinigan, bureau 203 G9N 1E5	819-537-4277 Téléc. 819-537-1134	Accueil Écoute Référence Groupe de soutien Centre de documentation Cuisines collectives Activités éducatives et cours Café information, dîner-débat Droits juridiques	**Mardi au vendredi** 9h00 à 16h30
Centre de santé des femmes de la Mauricie 1700 Saint-Olivier, Trois-Rivières G9A 4C7	819-378-1661 Téléc. 819-378-7026	Groupe de soutien / support par les pairs Information Références Éducation / développement communautaire Conseil Services de soins de santé ou soins cliniques	**Sur rendez-vous** **Lundi** 12h30 à 16h30 **Mardi au Vendredi** 9h30 à 16h30
Femmes de Mékinac 211, rue Saint-Jacques Sainte-Thècle G0X 3G0	418-289-2588 femmes_mekinac@globetrotter.net www.femmekinac.qc.ca	Aide, Accompagnement, références Ateliers divers Assemblées de cuisine Recherche de logement Sorties culturelles	**Lundi au Vendredi** 9h00 à 12h00 13h00 à 16h30 **Lundi-mardi-mercredi** De 13h00 à 16h00 Ligne d'écoute : 1-866-666-2422

Centre de femmes l'Héritage 121, Petite Rivière, local 9 Louiseville J5V 2H3	819-228-8421 info@cdfheritage.org www.cdfheritage.org	Accueil, relation d'aide et accompagnement Écoute téléphonique Informations et références Cours et ateliers Activités thématiques Café-rencontres Déjeuners causeries Groupe d'entraide Formations	**Lundi au Jeudi** 9h00 à 16h00 (ouvert sur l'heure du midi) **Vendredi** 9h00 à 12h00 **Écoute et relation d'aide :** Possibilité le soir sur demande

RÉGION MONTÉRÉGIE Organismes, adresses	**Téléphones, courriels & sites Internet**	**Services offerts**	**Horaires et informations supplémentaires**
Avante Women's Center 15, rue du Pont Bedford J0J 1A0	450-248-0530 avantegayl@bellnet.ca www.avante-womens-centre.org	Références et accompagnement Cours d'informatique Conférences	**Lundi au Vendredi** 9h00 à 16h00 **Les Jeudis**, ouverts jusqu'à 20h00 Services en anglais
Centre de femmes L'Autonomie en soiE ! 270, avenue de la Concorde Nord, Saint-Hyacinthe J2S 4N5	450-252-0010 Téléc. 450-252-0020 centre@autonomieensoie.org www.autonomieensoie.org	Rencontre individuelle Écoute téléphonique Acompagnement et références Centre de documentation	**Lundi** 13h00 à 16h30 **Mardi au Jeudi** 8h30 à 16h30
Centre de femmes L'Éclaircie 1025, rue Centrale Sainte-Catherine J5C 1A2	450-638-1131 info@eclaircie.org www.centredefemmesleclaircie.com	Accueil et écoute Accompagnment Café-Rencontre Centre de documentation Cours et Ateliers Groupe de partage Repas collectif	**Lundi au vendredi** 8h30 à 12h00 13h00 à 16h30 **Halte-Garderie**

Centre de femmes l'Essentielle 231 rue Brillon Beloeil J3G 2T5	450 467-3418 Téléc. 450 467-1749 essentielle@videotron.ca	Briser l'isolement Ateliers Cafés-rencontres Ciné-causeries engagé	**Lundi au jeudi** de 8h30 à 16h30 Fermé entre 12h00 et 13h15 (sauf le mercredi), de même que le lundi après-midi
Centre de femmes du Haut-Richelieu 165, rue Roman – C. P. 555 Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6Z8	450 346-0662 Téléc. 450 346-9195 registrariat@centrefemmeshautrichelieu.ca www.centrefemmeshautrichelieu.ca	Aide psychosociale Système d'échange local de services Sécurité alimentaire Cafés-rencontres Ateliers Conférences	Programme jeunnesse ainsi que Femmes et gouvernance
Centre de femmes La Marg'Elle 87, rue Perras Saint-Rémi J0L 2L0	450-454-1199 lamargelle@videotron.ca		Page facebook
Centre de femmes La Moisson 321, Grand Boulevard Île-Perrot J7V 4X3	514-453-8720 lamoisson1@videotron.ca www.centredefemmeslamoisson.com	Rencontre individuelle Groupes de soutien Écoute téléphonique Acompagnement et références Centre de documentation Cafés-rencontres Conférences	**Lundi au vendredi** 8h30 à 16h30
Centre de femmes L'Essentielle 231, rue Brillon Beloeil J3G 2T5	450-467-3418 essentielle@videotron.ca	Acompagnement et références Ateliers divers Formation Conférences	**Lundi au jeudi** 8h30 à 16h30 Accès internet gratuit

Centre des femmes de Longueuil 1529, boul. Lafayette Longueuil J4K 3B6	450-670-0002 info@centredefemmeslongueuil.org www.centredefemmeslongueuil.org	Accueil, écoute et références Centre de documentation Journal	**Lundi, mercredi, jeudi, vendredi** 9h30à11h30 et de 13h30 à15h30 **Halte Garderie éducative** Centre informatique
Collective Par et Pour Elle - Centre de femmes des Cantons 119, boul. Dieppe Cowansville J2K 1H1	1-450-263-1028 lcppei@citenet.net	Accueil, écoute Éducation et sensibilisation Actions collectives	
Com'Femme 6035, rue Adam Brossard J4Z 1A9	450-676-7719 comfemme@rocler.qc.ca	Écoute et références Rencontres individuelles Café-rencontres Journées thématiques Ateliers	
D'Main de femmes (Centre) 77, rue St-Charles Salaberry-de-Valleyfield J6S 3Z9	450 371-1500 Téléc. 450 371-5552 dmaindefemmes@rocler.com www.dmaindefemmes.com	Accueil, informations et références Écoute et soutien individuel (téléphonique ou sur place) Centre de documentation Cours et ateliers de formation Cafés-rencontres et déjeuners-causeries Accès Internet sur réservation Journal « Nous-V-Elles »	**Lundi au jeudi** 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30 Carte de membre 5 $ renouvellement en septembre
Entr'Elles Granby 279 rue Principale, local 312 Granby J2G 2W1	450 375-4042 Téléc. 450 375-5322	Hébergement de crise Écoute et suivi, aide individuelle Information et références Accompagnement, support para-juridique Activités de groupes (ouverts ou fermés)	

Entre Ailes Sainte-Julie 1611-A, rue Principale Sainte-Julie J3E 1W7	450-649-0658 entreailes@entreailes.org www.entreailes.org	Accueil Écoute Soutien et accompagnment Références Centre de documentation	**Lundi au Vendredi** 8h30 à 16h30
Ressources-Femmes de la région d'Acton 1018, rue Daigneault Acton Vale J0H 1A0	1-450-546-3366 ressources-femmes@cooptel.qc.ca		

RÉGION MONTRÉAL Organismes, adresses	**Téléphones, courriels & sites Internet**	**Services offerts**	**Horaires et informations supplémentaires**
Action des femmes handicapées Montréal AFHM 1355, boul. René-Lévesque Ouest Studio 2 Montréal H3G 1T3	514 861-6903 Téléc. 514 866 4866 (préciser à l'attention d'AFHM) www.afh-montreal.org	Réseau d'entraide Soutien, référence Activités de développement Accompagnement Formation Cours d'autodéfense	**Lundi au Vendredi** 9h00 à 12h00 13h00 à 17h00
Afrique au Féminin 7000 du Parc, Montréal H3N 1W9 419, rue Saint-Roch, bureau 11 Montréal H3N 1K2	514 272-3274 Téléc. 514 272-8617 info@afriqueaufeminin.org www.afriqueaufeminin.org	Ecoute Accompagnement Cafés-thématiques Cours de français Formation Ateliers créatifs gratuits	**Lundi au vendredi** 8 h - 17 h **Dépannage alimentaire** Mardi 13h00 - 15h00 **Halte-garderie** Lundi au vendredi 8 h - 16 h

Atelier la Girelle, Arts et Lettres 7400, Boulevard Saint-Laurent Montréal H2R 2Y1	514 272-1515 Téléc. 514 382-0933	Cours d'apprentissage Confiance en soi Briser l'isolement Créativité Lecture, écriture Peinture, porcelaine, tissage	
Amitié soleil 715 rue Chatham Montréal H3J 1Z3 (Quartier Petite Bourgogne et environs)	514 937-5876 Téléc. 514 937-7712	Briser l'isolement Permettre l'entraide et l'intégration Ateliers de francisation, d'artisanat, de tricot et de couture Sorties de groupe Repas communautaires Cafés-conférences Formations spécifiques axées sur la valorisation et l'estime de soi Soutien aux compétences parentales	**Lundi au jeudi** 9h00 à 16h00 Femmes de toutes origines sont bienvenues.
Brin d'Elles 120, avenue Duluth Est Montréal H2W 1H1	514 866-9941 poste 518 Téléc. 514 861-1603 www.ydesfemmesmtl.org	Participation et « empowerment » des femmes Logement de transition, social Hébergement avec soutien psychosocial et communautaire « Leadership » auprès des femmes et des filles Intégration sociale, culturelle et économique	
Carrefour des femmes d'Anjou 8664, Avenue Chaumont, 2ième étage, Montréal H1K 1N5	514 351-7974 Téléc. 514 351-7115 cfanjou@cfanjou.ca	Centre de femmes Lieu d'appartenance, d'entraide, solidarité et actions Partage des connaissances Cuisines collectives Activités éducatives Communic-Action entre lesbiennes Bonne boîte, bonne bouffe	**Lundi**: 13h à 16h **Mardi:** 9h à 16h **Mercredi:** 9h à 12h **Jeudi:** 9h à 16h **Vendredi:** Fermé et fin de sem.

Centre d'Action SIDA Montréal (Femmes) 1750, rue St-André, 3 ét. Montréal H2L 3T8	514 495-0990 Téléc. 514 495-8087 casm@netrover.com www.netrover.com	Ligne d'informations, d'écoute et de références Intervention individuelle Accompagnement, visite à domicile et hôpital Café-rencontre Groupe de support pour les femmes affectées	**Lundi au vendredi** 9h00 - 17h00 **Gardiennage à domicile**
Centre d'éducation et d'action des femmes CÉAF 2422, Boulevard de Maisonneuve Est Montréal H2K 2E9	514 524-3901 Téléc. 514 524-2183	Accueil, écoute Service de consultation psychologique (3 rencontres d'une heure) Références et informations Auto-défense, atelier de créativité, estime de soi, etc. Bibliothèque et Internet Café-rencontres, dîners communautaires, sorties Bulletin de liaison L'Actuelle Publication du journal L'Expressive	**Lundi, mercredi et jeudi** 9 h -à 17 h **Mardi**: 13 h 15 - 17 h Fermé sur l'heure du dîner, sauf le mercredi **Membre de « Poussons-Poussettes » au coût de 15 $.** Réservez les places à l'avance
Centre communautaire des femmes actives Quartier Saint-Henri 4500, Saint-Antoine Ouest Montréal H4C 1E1	514 989-7320 ccfa@bellnet.ca www.femmesactives.ca	Échange Éducation, formation Orientation Entraide Intégration sociale Autonomie des femmes	

Centre communautaire des femmes sud-asiatique CCFSA / SAWCC 1035, Rue Rachel Est Montréal H2J 2J5	514 528-8812 Téléc. 514 528-0896 sawcc@bellnet.ca www.sawcc-ccfsa.ca	Conseils pour les réfugiées et les nouvelles arrivantes; Cours de français et d'anglais, langues sud-asiatiques Information générale de référence Interprétariat et traduction Information sur les droits individuels Services de conseils au niveau matrimonial, familial, légal, immigration et santé Activités de groupe, séminaires, etc. Support pour les victimes de violence Rencontres-repas avec participation à la nourriture Accompagnement Ateliers d'apprentissage à la recherche de travail, de formation professionnelle, et d'entraînement au travail; Publication trimestrielle	Tous les services gratuits Services offerts en anglais, français, langues sud-asiatiques Service de garderie lors des formations
Centre des femmes d'ici et d'ailleurs CFIA 8043, rue Saint-Hubert Montréal H2R 2P4	514 495-7728 Téléc. 514 495-7733 cdf.iciailleurs@bellnet.ca www.cdfia.net	Écoute Références Entraide Atelier français, informatique Centre de documentation Café-rencontre, sorties	**Lundi** de 9 h à 17 h **Mardi, mercredi, jeudi** 13 h à 17 h Fermé 12h - 13 h Confidentiel et sans rendez-vous **Halte-garderie**
Centre des femmes italiennes de Montréal 1586, rue Fleury Est, bureau 100 Montréal H2C 1S6	514 388-0980 514 388-1638 cfim@bellnet.ca www.centrefim.org	Briser l'isolement Intervention individuelle, téléphonique Écoute active Support Informations et références Clinique juridique Accompagnement Interprétariat Bibliothèque Centre de documentation	**Lundi au vendredi** 8h30-16h30 Fermé 12h - 13h Services confidentiels et gratuits Clinique juridique 5$ contribution volontaire Services en trois langues : italien, francais et anglais. (*Bienvenue aux femmes de toute origine)

Centre des femmes de Montréal 3585, rue Saint-Urbain Montréal H2X 2N6	514 842-4780 Téléc. 514 842-5613 spl@centredesfemmesdemtl.org www.centredesfemmesdemtl.org	Service de première ligne Sécurité alimentaire Lutte à la pauvreté Dépannages alimentaire et vestimentaire Support et d'une écoute empathique Education populaire Lutte à la violence Adaptation et intégration des nouvelles arrivées Service d'employabilité Intégration des femmes au marché du travail	**Lundi au vendredi** 9 h - 17 h Confidentialité Services offerts en français, anglais, arabe, espagnol et en créole. NB : Service d'employabilité 514 842-6652 Téléc. 514 284-2243 emploi@centredesfemmesdemtl.org
Centre des Femmes de Montréal-Est / Pointe-aux-Trembles 12 125, rue Notre-Dame Est Bureau 164 Montréal H1B 2Y9	514 645-6068 Téléc. 514 645-3009 Info@cdfpat.org www.cdfpat.org	Ecoute Cours d'éducation populaire Ateliers d'estime de Soi, créativité Informations et références Accompagnement aux services juridiques (cour, avocat...). Dépannage alimentaire et vestimentaire Groupes d'entraide pour les victimes d'incestes	**Lundi au jeudi** 9h00 -16h30 **Vendredi** 9h00 - 12h00 **Fermé** 11h45 - 13h00 **Halte-Répit gratuit** (max. 20h/sem) Gratuitement aux femmes membres Centre de documentationProgramme d'intégration linguistique
Centre des femmes du Plateau Mont-Royal CFPMR 1022, boul. Saint-Joseph Est Montréal H2J 1L1	514-527-2295 Téléc. 514-527-6547 cfpmr@qc.aira.com www.cfemmesplateau.org	Aide individuelle Ecoute Référence Orientation Ateliers et activités éducatives	**Mardi au jeudi** 13h - 17h **Mardi au jeudi,** 9h - 17h Fermé de 11h30 - 13 h Accueil téléphonique Accueil individuel

Centre des femmes de Rivière-des-Prairies 12 017, avenue Alexis-Carrel Montréal H1E 4B8	514 648-1030 Téléc. 514 648-6833 info@cdfrdp.qc.ca www.cdfrdp.qc.ca	Accompagnement des femmes Accueil Écoute Relation d'aide Références et informations Centre de documentation et bibliothèque Éducation populaire Amélioration de l'estime de soi et quête d'autonomie Cours et ateliers Groupes de discussion	**Lundi, mercredi et jeudi** 9h - 11h30 12h30 - 16h30 **Mardi** 12h30 - 16h30 **Halte-garderie** Accès à Internet 1$/h
Centre des femmes de Rosemont CFR 5350, rue Lafond, Étage 1 Montréal H1X 2X2	514-525-3138 Téléc. 514 525-2386 www.centredesfemmesderosemont.org	Écoute Informations Références Soutien individuel Cours/ateliers hebdomadaires Activités spéciales Groupes de soutien et/ou support Cafés-rencontres (1 après-midi par semaine) Centre de documentation, babillard, bibliothèque	**Lundi** 10h00 - 16h00 **Mardi au jeudi** 9h00 - 16h00 Ateliers à coût minimum
Centre des femmes de Saint-Laurent (Le) 685, boulevard Décarie, bureau 101, Saint-Laurent H4L 5G4	514 744-3513 Téléc. 514 744-5609 info@cfstl.org www.cfstl.org	Écoute Accompagnement Références Activités éducatives Croissance personnelle, santé physique et mentale, violence conjugale, la vie affective, la solitude, etc. Actions collectives Prêt de livres et autres	**Lundi au jeudi** 9h - 12h 13h - 16h30 **Jeudi matin équipe en réunion **Halte –garderie lors des activités.** Inscription obligatoire. Collation santé est servie aux enfants

Centre des femmes de Verdun 4080, rue Wellington, local 203, Montréal H4G 1V4	514-767-0384 cfemver@qc.aira.com www.centredesfemmesdeverdun.org	Écoute/référence Atelier thématiques Accès informatique, bibliothèque Groupes de soutien Petit déjeuner (1 fois/semaine) Sorties Rencontres pour lesbiennes Activités socioculturelles	**Lundi et mardi** 13 h - 16 h 30 **Mercredi** 9 h - 12 h **Jeudi** 13 h - 16 h 30 17h30 - 20h30 **Halte-garderie**
Centre de solidarité lesbienne (CSL) 4126, rue St-Denis, Bureau 301 Montréal H2W 2M5	info@solidaritelesbienne.qc.ca www.solidaritelesbienne.qc.ca	Soutien Information Formation Recherche Santé et bien-être	**Lundi au jeudi** 9h00 - 16h00 **Lundi, mercredi et jeudi** 13h00 -16h00 Accueil téléphonique Services en violence conjugale
Écho (L') des femmes de la Petite-Patrie 6032, rue Saint-Hubert Montréal H2S 2L7	514 277-7445 Téléc. 514 277-1689 echodesfemmes@bellnet.ca	Maison de jour (toutes les femmes sans discrimination) Ecoute et support au téléphone et sur place Référence et information Groupes d'entraide Centre de documentation Rencontre d'information et d'échange Café-rencontre, etc. Activités spécifiques (ex.: pour lesbiennes) Ateliers thématiques Comités d'entraide (ex. : Dames de cœur : entraide en santé mentale)	**Lundi au jeudi** 9h30 -12h00 13h30 - 16h30 **Mardi au jeudi** 13h30 - 16h30 Accueil téléphonique Accueil sur place **Halte-garderie gratuite lors des activités**
Femmes Averties P.O. Box 135 Montréal Qc H4A 3P5	514 908-9014 1 866 489-1110 ou 514 489-1110 www.womenaware.ca	Aider l'autonomisation des femmes victimes Écoute active Relation d'aide Accompagnement à la cour Support moral Ressources professionnelles Sensibilisation et éducation du milieu	**Lundi au vendredi** 9h00 - 16h00 **Lundi au vendredi** 10h00 - 15h00 **Ligne d'écoute: 1-866-489-1110** Services offerts en anglais

Femmes du monde à Côte-des-Neiges 6767, chemin Côte-des-Neiges Bureau 597 Montréal H3S 2T6	514 735-9027 Téléc. 514 735-6778 fdmcdn@rocler.com www.femmesdumondecdn.org	Ecoute confidentielle Info et références Ateliers de conversation française et anglaise Causeries et débats Sorties, activités interculturelles	**Lundi, mercredi et jeudi** 9h-12h et 13h-17h **Mardi** 13h-17h **Vendredi** 9h-12h **Halte-garderie** Groupe d'entraide en violence conjugale
Fondation Filles d'Action 24 Mont-Royal Ouest, Suite 601 Montréal H2T 2S2	514 948-1112 1 888 948-1112 Téléc. 514 948-5926 info@girlsactionfoundation.ca www.girlsactionfoundation.ca	Soutien à la réalisation du potentiel Leadership Projets spéciaux pour adolescentes	Projets pan-canadiens Webinaires Journée nationale d'action des jeunes filles Projet Les Étincelles *Très actives sur les réseaux sociaux (twitter, facebook…)
Halte-Femmes Montréal-Nord 6532, boul. Léger Montréal-Nord H1G 1L5	514 328-2055 Téléc. 514 328-2047 haltefemmes@videotron.ca www.haltefemmes.org	Services individuels et de groupe Accueil, information, référence Écoute téléphonique et sur place Groupe d'entraide en violence conjugale Suivi individuel de jour et de soir sur rendez-vous Cours de francisation pour les nouvelles arrivantes Déjeuners-conférence Ateliers de développement personnel et de créativité Cuisine collective Sorties, fêtes diverse, activités de partage interculturel. Service de répits est offert selon les disponibilités Centre de documentation	**Lundi au vendredi** 9h00 - 12h00 13h00 - 17h00 **Lundi et mardi** 17h00 - 21h00 Adhésion 7$/année Activités gratuites **Halte-garderie gratuite pour les membres lors des activités**

Halte La Ressource 2105, rue Beaubien Est, (angle Delorimier) Montréal H2G 1M5	514 524-0073 info@haltelaressource.org www.haltelaressource.org	Accueil et référence Rencontres Animations culturelles parents-enfants Repas communautaire Intégration socio-économique des mères de famille Information juridique Activités éducatives Ateliers	**Lundi au mercredi** 9h30- 17h30 Fermé entre 12h et 13h **Jeudi** 13h30 - 19h30 **Vendredi** 13h30 - 20h30
Info-Femmes 2185 Rue des Ormeaux Montréal H1L 4W9	514 355-4529 Téléc. 514 355-7354 infofemmes@bellnet.ca	Accueil, « Empowerment » Écoute et références Cours Ateliers Rencontres-causeries, activités spéciales, actions collectives, conférences Centre de documentation	**Lundi** 9 h - 16 h **Mardi** 9 h - 16 h **Mercredi** 9 h – 12h **Jeudi** 9 h - 16 h
Madame Prend Congé, Centre de femmes de Pointe-Saint-Charles MPC 1945, Mullins, bureau 20 Montréal H3K 1N9	514 933-2507 Téléc. 514 933-4861	Accueil Références Ateliers d'informations Cours (estime de soi, aquaforme, créativité par la peinture, dépannage coiffure, etc.) Ateliers « dévictimisation » pour sortir de la violence Groupe soutien Sorties extérieures	**Lundi au vendredi** 9h - 16h **Jeudi** 13h - 16h
Maison des Femmes Sourdes de Montréal MFSM 4855, rue Boyer, bureau 105 Montréal H2J 3E6,	ATS 514-255-6376 Téléphone voix 514-255-5680 Skype et OOvOO mfsm.accueil Téléc. 514-255-3770 femmessourdes@mfsm.ca www.mfsm.org	Écoute téléphonique Information Support moral Suivi thérapeutique Accompagnement (avocat, cour, etc.) Références Ateliers Événements spéciaux	**Lundi au vendredi** 9h00 - 17h00 Services gratuits et confidentiels

Marie Debout (La), centre d'éducation des femmes 4001, rue Sainte-Catherine Est Montréal H1W 2G7	514 597-2311 Téléc. 514 597-2798 info@lamariedebout.org www.lamariedebout.org	Centre d'éduction Hochelaga-Maisonneuve pour femmes Accueil Ecoute Aide et références Activités éducatives Causeries Ateliers d'autodéfense, estime de soi Groupe d'entraide en santé mentale Fêtes et sorties	**Lundi, mercredi et jeudi** 9H00 - 12H 13H - 16H30 **Mardi** 13H00 - 16H30 Adhésion 5$/année Activités gratuites
Petite Maison de la Miséricorde (La) 4401 St-Hubert Montréal H2J 2X1	514 526-2639 Téléc. 514 526-5954 petitemaison@aei.ca www.petitemaisondelamisericorde.org	Accompagnement personnalisé aux besoins Ecoute sans jugement Assistance aux démarches diverses Souper communautaire, dîner hebdomadaire Sortie familiale (mère-enfant) Formations par une infirmière du CLSC, une avocate pour les questions juridiques, une personne ressource du dispensaire diététique Ateliers sur la confiance en Soi, le développement de l'enfant, l'autodéfense, etc.	**Lundi au vendredi** 9 h - 17 h Les horaires des services varient **Halte-amitié, garderie**
Réseau habitation femmes 1060, Rue Hôtel de ville, app. 1 Montréal H2X 3A6	514 875-9529 Téléc. 514 875-3697	Logement social, sécuritaire avec support communautaire Références Empowerment Activités et projets collectifs	
Scientifines (Les) 525, rue Dominion, Suite 200 Montréal H3J 2B4	514 938-3576 Téléc. 514 938-0188 scientifines@qc.aira.com	Développement des compétences de vie pour les filles provenant des milieux défavorisés Aide aux devoirs Activités scientifiques Préparation expo-sciences Ateliers d'informatique et de journalisme	**Lundi au vendredi** 9h00 - 18h00

RÉGION OUTAOUAIS Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Antre-Hulloise Inc. (L') 16, rue Bériault Gatineau J8X 1A3	819 778-0997 Téléc. 819 777-6311 antre.hulloise@bellnet.ca	Accueil Interventions individuelles, téléphoniques Accompagnement et soutien, détection, référence, écoute, prise de contact Groupes de cheminement Activités de promotion/prévention et sensibilisation Répit / gardiennage Démarche d' «Empowerment» personnel Réorganisation de vie Liaison avec les maisons d'hébergement	****Défraie les coûts de gardienne lors de la participation**
Centre Actu-E lle 501, rue des Pins Gatineau J8L 2L2	819 986-9713 Téléc. 819 986-3990 actuelle@videotron.ca	Amélioration des conditions de vie des femmes Accueil, référence Écoute Documentation Cours et ateliers	
Centre d'entraide La Destinée 177, chemin de la Savane Gatineau J8T 1R2	819-561-7474 ladestinee@qc.aira.com www.ladestinee.org	Ateliers de groupes Cafés-rencontres Formation Sensibilisation Sorties de groupe	**Mardi au Jeudi** 8h30 à 12h00 13h00 à 17h30
Entre-Femmes (Groupe) de l'Outaouais 115, boul. Sacré-Cœur, bureau 208 Gatineau J8X 1C5	819 776-3694 Téléc. 819 776-1544 entre-femmes@ncf.ca www.ncf.ca/entre-femmes	Groupe d'entraide et de solidarité favorisant la prise en charge individuelle et collective des femmes Atelier de croissance personnelle Cafés d'art	Coût : 5$ pour l'inscription aux ateliers et 7$ de cotisation annuelle pour être membre de l'organisme

Espoir Rosalie 811, boul. Saint-René Ouest, bureau 300 Gatineau J8T 8M3	819 243-7663 Téléc. 819 243-7648 espoirrosalie@bellnet.ca	Pour la mère monoparentale, à faible revenu Aide pour atteindre une certaine autonomie financière, parentale et personnelle	**Lundi au jeudi** 8h30 à16h00 **Jeudi de** 17h00 à 20h00
FÉMINARTS 45, rue Bienville Gatineau J8Y 3H4	819 771-5409 dr.mariepvachon@qc.aira.com	Promotion des femmes artistes	
Maison d'accueil Mutchmore 142 rue Mutchmore Gatineau J8Y 3T7	819-770-0788 Téléc. 819-770-8739 www.maisonaccueil.ca	Maison d'accueil Accompagnement Écoute active, relation d'aide Aide aux personnes dans le besoin Cuisine collective, dépannage alimentaire, popote roulante Liens entre organismes	**Garderie gratuite lors des activités**

RÉGION QUÉBEC Organismes, adresses	**Téléphones, courriels & sites Internet**	**Services offerts**	**Horaires et informations supplémentaires**
Centre femmes aux 3A de Québec (Accueil, aide, autonomie) 270, 5e Rue Québec G1L 2R6	418-529-2066 Téléc. 418-529-1938 centre3a@globetrotter.netwww.cf3a.ca	Accueil Écoute téléphonique Informations et références Services individuels et de groupe (Thérapies) Rencontres de soutien Suivis psychosociaux Accompagnement Thérapie pour les victimes d'abus sexuels et sexuelles des femmes	**Lundi au vendredi** 8 h 30 à 12 h 00 13 h 00 à 16 h 30 Fermé le mercredi AM Comptoir de vêtements

Centre-Femmes d'aujourd'hui 1008, rue Mainguy Québec G1V 3S6	418-651-4280 Téléc. 418-651-4382 c.f.a@oricom.ca www.ctech.ca	Écoute téléphonique Informations et références Accompagnement Groupe d'entraide, sensibilisation, cafés-rencontres Ateliers : Affirmation de soi, relaxation, cuisine, santé Groupe d'écriture, créativité Prêts de livres et cassettes vidéo	Comptoir de vêtements
Centre des femmes de la Basse-Ville 380, rue Saint-Vallier Ouest Québec G1K 1K6	418-648-9092 Téléc. 418-648-8501 cfbv@mediom.qc.ca	Accueil Ecoute Référence Soutien et entraide Démarches de groupe de 10-12 semaines Musicothérapie Cafés rencontres De la connaissance de soi à l'affirmation	**Lundi au vendredi** 8h30-12h00 13h00-16h30**, août-juin** Ouverture 3 jours/sem en été Cafés-rencontres les jeudis après-midi Démarche de groupe - 20 $
YMCA 855, avenue Holland Québec G1S 3S5	418-683-2155 Téléc. 418-683-5526 info@ywcaquebec.qc.ca www.ywcaquebec.qc.ca	Formation en leadership Activités éducatives, culturelles, récréatives, aquatiques et physiques Accès communautaire à Internet Résidence pour femmes Résidence : femme adulte vivant une période difficile, un temps de réflexion, de transition, qu'elle soit aux études, au travail ou sans emploi (accessible aux femmes monoparentales, selon l'âge et le nombre d'enfants) Grande Marelle : programme de prévention de l'itinérance et de réinsertion sociale pour femmes	Dépannage : hébergement en situation d'urgence Boutique friperie

2- Ressources en agressions sexuelles : aide et accompagnement

Ces organismes apportent de l'aide aux femmes et aux jeunes filles aux prises avec la violence sexuelle. Ils assurent l'accueil, l'écoute directe ou téléphonique, l'orientation, la résiliation de bail, et réfèrent ou accompagnent vers des services publics selon les besoins, tels les hôpitaux (centres désignés[92]), l'IVAC (Imdemnisation des victimes d'actes criminels), la police, les ressources en hébergement, les tribunaux ou autres.

Les Agressions à caractère sexuel

L'agression à caractère sexuel est définie comme un acte de domination, d'humiliation, de violence et d'abus de pouvoir, principalement commis par des hommes envers les femmes et les enfants. Cet acte

[92] Ils sont présents dans la majorité des régions du Québec et offrent des services aux victimes d'agression sexuelle 24 heures/24, 7 jours/7. Les centres désignés sont généralement situés dans les hôpitaux. Les services offerts sont destinés aux victimes— enfants, adolescents et adolescentes, femmes et hommes — dont l'état nécessite une évaluation de leur état de santé, un examen médical ou médicolégal. Dans un centre désigné, une équipe médicosociale est composée, entre autres, d'intervenantes et d'intervenants psychosociaux, de personnel infirmier et de médecins formés pour aider les victimes d'agression sexuelle. www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca

s’inscrit comme une forme de contrôle social en tentant de maintenir les femmes dans la peur et dans des rapports de force inégaux.

Agresser sexuellement, c’est imposer des attitudes, des paroles, des gestes à connotation sexuelle contre la volonté ou malgré l’absence de consentement de la personne et ce, en utilisant le chantage, l’intimidation, la manipulation, la menace, les privilèges, les récompenses, la violence physique, psychologique ou verbale.Les agressions à caractère sexuel peuvent prendre différentes formes. L'agression sexuelle, l’agression sexuelle collective, les appels obscènes, les attouchements sexuels, l'exhibitionnisme, l'exploitation à des fins pornographiques ou de prostitution, le harcèlement sexuel, l'inceste, le viol et le voyeurisme en sont toutes des manifestations.

Source : Regroupement québécois des CALACS

Remarques :

- Une agression sexuelle est un acte de nature criminelle.

- Une agression sexuelle peut avoir lieu :

    - peu importe l'âge, le sexe, la culture, la religion et l'orientation sexuelle de la personne victime ou de l'agresseur sexuel;

    - le lieu ou le milieu de vie dans lequel il a été fait;

    - la nature du lien existant entre la personne victime et l'agresseur sexuel.

- On parle d'agression sexuelle lorsqu'on utilise les termes légaux suivants : abus sexuel, infractions sexuelles, contacts sexuels, inceste, prostitution juvénile, pornographie juvénile, exhibitionnisme, voyeurisme et frotteurisme.

Quelques statistiques

-Seulement 10 % des agressions sexuelles sont déclarées à la police.

-Selon les données signalées, dans presque tous les cas, soit 98 %, l'agresseur était de sexe masculin.

-La majorité des victimes d'agression sexuelle sont de sexe féminin et âgé de moins de 18 ans.

-Près d'une femme sur quatre sera agressée sexuellement durant sa vie.

-Dans 80 % des cas, l'agresseur est connu de la victime[93].

Le réseau communautaire en matière d'agressions à caractère sexuel

Les CALACS (Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) s'avèrent les principales ressources spécialisées en agressions sexuelles dans le milieu communautaire au Québec. Ils sont plus de 25 centres répartis à travers le Québec, et se retrouvent pour bon nombre d'entre eux, au sein du Regroupement québécois des CALACS,

Ils interviennent sur trois volets. Le premier volet est celui d'offrir de l'aide direct aux femmes et aux adolescentes qui sont ou qui ont été victimes de violence sexuelle .Le deuxième volet est axé sur la prévention et s'offre dans plusieurs milieux de la communauté, soient dans les écoles, le milieu de la santé, le milieu policier, où les groupes communautaires. Le troisième et dernier volet des CALACS est axé sur la défense de droits des victimes.

Il y a d'autres ressources telles que les CAVACS (Centre d'aide aux victimes d'actes criminels) qui offrent également des services d'accompagnement et de référencement aux victimes d'agressions sexuelles ou

[93] Tel-jeunes et Trousse-médias sur les agressions sexuelles.(sur le web)

de violence conjugale. Les CAVACS sont répartis à travers le Québec et sont regroupés au sein du Réseau des CAVAC.

On dénombre également des ressources pour les hommes et les enfants victimes d'agressions sexuelles que vous trouverez facilement sur le site du gouvernement du Québec (www.agressionsexuelles.qc.ca)

Pour toute urgence, le gouvernement du Québec offre un service d'écoute téléphonique et de référence, 24h/24h :

Partout au Québec : 1 888 933-9007 **| Région de Montréal :** 514 933-9007

*Presque tous les CALACS offrent de la formation en matière d'agressions sexuelles, appelez-le celui de votre région pour plus d'info.

RÉGION CENTRE DU QUÉBEC Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Centre d'aide Aqua-R-Elle – CALACS Victoriaville C.P. 532 Victoriaville G6P 6T3	819 751-0755 Téléc. 819 758-8270 calacsvicto@cdcbf.qc.ca	Information et aide aux victimes d'agressions sexuelles Urgence téléphonique Relation d'aide Accompagnement, Orientation vers les ressources Éducation Sensibilisation	Tous les services gratuits
Passerelle (La) CALACS C.P. 93 Drummondville J2B 6V6	819-478-3353 1-877-278-3353 1-888-933-9007 24H/7Jr info@cqlqcs-lapasserelle.org www.calacs-lappserelle.org	Information Écoute téléphonique Accompagnement dans les procédures Aide individuelle Groupe de soutien Prévention, sensibilisation et défense des droits	**Lundi au jeudi** 8 h- 17h **Vendredi** 8 h - 16 h

RÉGION ESTRIE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles de l'Estrie (CALACS) C.P. 1594, Sherbrooke J1H 5M4	819 563-9999 ou 1 877 563-0793 Téléc. 819 563-0359 calacsestrie@videotron.ca www.calacsestrie.com	Écoute téléphonique Rencontres individuelles Information sur les droits et les recours possibles Accompagnement lors de démarches diverses Groupe d'entraide Ateliers de sensibilisation, Prévention et formation	24 hrs/jr 7 jrs/sem

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) 309, rue Marquette Sherbrooke J1H 1M2	819 820-2822 1 877 822-2822 Téléc. 819 820-8469 info@cavacestrie.com www.cavac.qc.ca	Intervention post-traumatique et « psychosociojudiciaire » Information sur les droits et les recours Assistance technique Accompagnement judiciaire Orientation vers les services spécialisés	**Lundi au vendredi** 8 h30 - 16h30
Centre d'intervention en violence et agressions sexuelles de l'Estrie (CIVAS) C.P. 161, Sherbrooke J1H 5H8	819 564-5127 civas.e@bellnet.ca www.civas.ca	Aide thérapeutique individuelle et/ou de groupe Soutien pour les proches Référence	**Lundi au jeudi** 8 h 30 - 12 h 00 13 h 00 - 16 h 30 **Vendredi** 8 h 30 - 12 h 00

RÉGION LANAUDIÈRE Organismes, adresses	**Téléphones, courriels & sites Internet**	**Services offerts**	**Horaires et Informations supplémentaires**
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Coup de Cœur de Joliette C.P. 31, Joliette J6E 3Z3	450 756-4999 Téléc. 450 756-0554	Relation d'aide individuelle Intervention de groupe Écoute téléphonique Accompagnement Lutte et revendication	
Le Calacs la Chrysalide (sud de Lanaudière; MRC les Moulins, MRC L'Assomption, MRC sud de Montcalm) C.P postal 82080, Lachenaie J6X 4B2	450-964-7888 ou 1 866-964-7888 Téléc.: 450-964-2221 calacs.chrysalide@videotron.ca www.calacslachrysalide.org	Suivi indiciduel Groupes d'entraide Soutien aux proches Information Acommpagnment Écoute téléphonique Formation	Lundi au vendredi de 8h30-17h00 (des services de soir peuvent également être offerts)

RÉGION MAURICIE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et Informations supplémentaires
CALACS Trois-Rivières C.P. 776, Trois-Rivières G9A 5J9	819 373-1232 Téléc. 819 373-5033	Accueil Groupe d'entraide Ateliers de réflexion Cafés-rencontres Cours d'autodéfense	**Lundi au vendredi** 8h00 - 12h00 13h00-16h30
CALACS Entraid'Action C. P. 10117, succursale Bureau Chef Grand-Mère G9T 5K7	Téléphone : 819 538-4554 info@calacs-entraide.ca www.calacs-entraide.ca	Soutien téléphonique; Rencontres individuelles ou de groupe; Accompagnement dans les démarches judiciaires, médicales, ou autres; Information et références; Soutien aux proches des victimes.	1 855 538-4554 (sans frais)

RÉGION MONTÉRÉGIE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et Informations supplémentaires
CALACS Granby C.P.63, Granby J2G 8E2	450 375-3338 Téléc. 450 375-0802 info@calacs-granby.qc.ca www.calacs-granby.qc.ca	Accueil Information Accompagnement Soutien Formation des intervenantes	
CALACS Chateauguay C.P. 47030 Châteauguay J6K 5B7	450-699-8258 450-699-7295 (Télécopieur) info@calacs-chateauguay.ca	Accueil Information Accompagnement Soutien Formation des intervenantes	**Lundi au vendredi** 9 h 00 à 17 h 00

CALACS La Vigie C.P. 22, Salaberry-de-Valleyfield J6S 4V5	450 371-4222 Téléc. 450 371-9590	Accueil Information Accompagnement	
CAVAS Richelieu-Yamaska et Sorel-Tracy 715, Ste-Anne Saint-Hyacinthe J2S 5G6	450 778-9992 Téléc. 450 778-2914 cavas@cgocable.ca www.cavas-info.org	Aide aux victimes d'agressions sexuelles récentes ou passées	
La Traversée – Rive sud 10, rue Hickson Saint-Lambert J4R 2N3	450 465-5263 info@latraversee.qc.ca	Aide Accompagnement Intervention groupe Écoute téléphonique Formation	**Lundi et vendredi** 9 h 00 à 17 h 00 **Mardi, mercredi et jeudi** 9 h 00 à 19 h 00

RÉGION MONTRÉAL **Organismes, adresses**	**Téléphones, courriels & sites Internet**	**Services offerts**	**Horaires et Informations supplémentaires**
Bouclier d'Athéna/Shield of Athena C.P. 25 Succ. Mont-Royal, Ville Mont-Royal H3P 3B8	514-274 7591 **Info-lignes multilingues** du Bouclier sur la violence sexuelle et les ressources 514 0-2900	Services pour les femmes, les enfants et les adolescents victimes de violence conjugale ou familiale Services pour les résidentes d'Athéna, les ex-résidentes et les clientes des services externes	Services spécialisés en violence conjugale ou familale pour les femmes immigrantes et racisées Anglais, français, espagnol, roumain, farci, arabe, russe, bengali.
CALACS de l'Ouest-de-l'île C.S.P. 46547 C.o.p. boul. St-Jean R.p.o. Montréal H9H 5G9	514 620-4333 Téléc. 514 620-6882 calacs@bellenet.ca www.calacsdelouest.ca	Ecoute et soutien téléphonique Information et références Rencontres d'urgence Accompagnement socio judiciaire Suivi individuel et de groupe	**Lundi au vendredi** 9h00 -17h00 Anglais, français

Mouvement contre le viol et l'inceste MCVI CP 50009, Comptoir Jarry, Montréal H2P 0A1	514 278-9383 Téléc. 514 278-9385	Consultation individuelle Intervention à court et moyen terme Intervention d'urgence Groupe de soutien mercredis matins ou les jeudis soirs Cafés-rencontre Centre de documentation. Aide et orientation dans les démarches juridiques Programme de prévention et de sensibilisation	**Lundi au vendredi** 9h30 - 16h30 **Services spécialisés pour les femmes immigrantes et réfugiées victimes d'agression sexuelle.** Anglais, français, espagnol
Centre de prévention des agressions sexuelles de Montréal C.P. 237, Succ du Parc, Montréal H2X 4A4	514 284-1212 Téléc. 514 284-1017 centre@cpamapc.org www.cpamapc.org	Consultation, référence Éducation Ateliers Cours d'autodéfense (coûts) Formation des étudiants en divers domaines	**Lundi au vendredi** 9h30 - 16h30
Trêve pour elles-CALACS **C**.P. 56574 Comptoir postal Ontario Montréal H1W 3Z3	514 251-0323 Téléc. 514 251-2433 trevepourelles.org	Ecoute téléphonique Groupes de soutien Références Ateliers thématiques Accompagnement au service judiciaire Formation, encadrement	**Lundi au jeudi** 9h - 17h
Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal 1801, boulevard De Maisonneuve Ouest, bureau 600 Montréal H3H 1J9	514 934-0354 514 934-4504 cvasm@videotron.ca	Centre désigné de Montréal Examen médical de base Examen médico-légal Suivi médical et traitement Dépistage des maladies transmises sexuellement Informations policières et judiciaires	**Urgence 24/7** **24 heures sur 24, 7 jours sur 7** Ces services sont disponibles aux personnes de 18 ans et plus qui se sont fait agressées dans les 12 derniers mois.Si la personne ne parle ni français, ni anglais, il serait mieux de se faire accompagner.Sinon, possibilité de trouver des interprètes

Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail 2231, rue Bélanger Montréal H2G 1C5	514 526-0789 www.gaihst.qc.ca	Département des plaintes Aide Café-rencontres Sessions d'information	

RÉGION OUTAOUAIS Organismes, adresses	**Téléphones, courriels & sites Internet**	**Services offerts**	**Horaires et Informations supplémentaires**
Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles (CALAS) C.P. 1872, succ. B Gatineau J8X 3Z1	819 771-1773 Téléc. 819 771-6233 calas@ncf.ca www.calas.ca	Centre d'aide pour les femmes et les enfants agressés Accompagnement judiciaire Soutien téléphonique et information Groupe de soutien Accompagnement d'urgence	**Urgence 24 h, 7 j/sem.**
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais (CAVAC) 729, boul. St-Joseph, bureau 104 Gatineau J8Y 4B6	819 779-3555 (victimes et adm.) 1 800 331-2311 Téléc. 819 778-3260 info@cavacoutaouais.ca www.cavac.qc.ca	Services de première ligne, orientation vers les services spécialisés Intervention post-traumatique et « psychosociojudiciaire » Programme d'indemnisation des victimes, INFOVAC-Plus ou les indemnités auxquelles elle peut avoir droit Accompagnement judiciaire.	
Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles de Maniwaki Case postale 273 Maniwaki J9E 3C9	819 441-2111 calacsmaniwaki@bellnet.ca www.calacsvg.ca	Rencontres individuelles Soutien téléphonique Accompagnement	**Lundi au vendredi** 8 h 30 à 16 h 30

RÉGION QUÉBEC Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et Informations supplémentaires
CALACS Viol-secours 801, 4e Rue, bureau 205 Québec G1J 2T7	418-522-2120 Téléc. 418-522-2130 www.violsecours.qc.ca	Aide directe, accueil, écoute, orientation coordination et référence aux services médicolégaux et médicosociaux Services adaptés aux besoins des femmes et des adolescentes ayant subi une forme d'agression à caractère sexuel	
Calacs A-tire-d'aile 4060, boulevard de la Rive-Sud Lévis G6W 6N2	Téléphone: 418 835-8342 Sans frais: 1 866 835-8342 Télécopieur : 418 835-8345 atiredailecalacs@bellnet.ca	Écoute téléphonique, suivis individuels, groupes de soutien, ateliers, accompagnements (à la cour, à l'hôpital, à la police, lors de demandes d'indemnisation, etc.), défense des droits, informations.	**Lundi au vendredi** 8h30 à 16h30
Calacs Charlevoix C.P. 61, La Malbaie G5A 1T6	Téléphone : 418-665-2999 Télécopieur : 418- 665-2999 calacscharlevoix@videotron.ca www.calacscharlevoix.com	Écoute, interventions téléphoniques et suivi individuel Ateliers Brisons le silence (12 rencontres) Accompagnement lors de démarches judiciaires, médicales et lors de demande d'indemnisation de l'IVAC	**Assistance 24h/7** 1-877-563-0793
CAVAC - Région de Québec 1167, chemin Sainte-Foy Québec G1S 2M8	418 648-2190 1 888 881-7192 (sans frais) www.cavac.qc.ca	Services de première ligne Orientation vers les services spécialisés et intervention post-traumatique et « psychosociojudiciaire » Accompagnement judiciaire. Programme d'indemnisation victimes /INFOVAC-Plus ou les indemnités auxquelles elle peut avoir droit	**Lundi, mardi, mercredi et vendredi** 8 h 30 à 16 h 30 **Jeudi** 8 h 30 à 20 h 00

3- Ressources en violence conjugale: accompagnement et hébergement

La violence conjugale est une série d'actes de violence répétitifs qui comprend les agressions :

Psychologiques

Verbales

Physiques

Sexuelles

Ainsi que la domination économique

C'est une domination du conjoint, une façon d'affirmer son pouvoir. La violence conjugale se caractérise par un enchaînement d'épisodes qui conduisent à l'explosion de la violence puis à une période de calme et de réconciliation. L'espoir refait surface... jusqu'à la prochaine fois.

Quelques statistiques :

-61 % des victimes avaient déjà subi plus d'un incident violent de la part de leur partenaire ou ex-partenaire avant de demander l'intervention de la police et près de 50 % avaient subi plus de 10 incidents violents
-84 % des victimes de violence conjugale sont des femmes
-Seulement 36 % des victimes de violence conjugale dénoncent leur situation à la police[94]

[94] Statistiques Canada (voir aussi :Trousse media sur la violence conjugale (sur le web))

Le réseau communautaire en Violence conjugale

Il existe trois associations au Québec qui regroupent les principales ressources en matière de violence conjugale. **Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale** avec 50 maisons membres est implanté partout au Québec. **La Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec** regroupe 36 maisons d'hébergement pour femmes violentées vivant de multiples problématiques sociales accompagnées de leurs enfants.

Et finalement, **L'Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale** qui regroupe 10 maisons réparties dans six régions du Québec. Au total, elles offrent 94 logements de transition ainsi que des services spécialisés en violence conjugale post-séparation.

Il existe donc trois types d'hébergement pour femmes victimes de violence :

Hébergement pour femmes victimes de violence conjugale[95]

« Ces maisons s'adressent spécifiquement aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants et mettent à leur disposition gratuitement et en toute confidentialité :

Un service d'hébergement sécuritaire 24 heures par jour, 7 jours par semaine ;
Un lieu d'écoute et d'entraide où les femmes sont encouragées à reprendre le contrôle de leur vie ;
Un service d'accompagnement dans les démarches juridiques ou autres ;
Une intervention appropriée aux besoins des enfants ;
Des services de consultation externe (sans hébergement), en tout temps;
De soutien dans l'élaboration de scénarios de protection ;
Du suivi post-hébergement ;
Des intervenantes sont également disponibles pour conseiller et soutenir les proches des victimes ».

[95] Source : Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale http://maisons-femmes.qc.ca/

Hébergement pour femmes violentées et en difficulté[96]

« Les Maisons d'hébergement accueillent des femmes violentées et en difficulté et ce, aux quatre coins du Québec. Elles offrent aux femmes hébergées un milieu de vie sécuritaire, empreint de respect, d'écoute et de partage.

Trois aspects communs se dégagent de leur mandat :

Offrir le gîte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 ;

Être un lieu d'appartenance pour les femmes hébergées ;

Soutenir les femmes dans leurs diverses démarches.

Les maisons d'hébergement disposent en moyenne de 12 places par maison. Elles offrent des services :

D'écoute téléphonique ;

D'information et de référence ;

De soutien (situation de crise, services psychosociaux, réinsertion sociale, etc.) ;

Et d'accompagnement divers (démarches juridiques, médicales et administratives, gestion du budget, immigration, etc.).

Les femmes hébergées peuvent également bénéficier d'interventions spécialisées, individuelles et de groupes. Des femmes non-résidentes et ex-résidantes peuvent aussi avoir accès à ces services. Ceux-ci sont prodigués sous forme de relation d'aide, de soutien, de sensibilisation, d'information et de formation. Des activités éducatives et socioculturelles font aussi partie du cadre de vie des maisons d'hébergement.

La majorité des maisons d'hébergement accueillent les femmes avec leurs enfants. Des interventions adaptées sont offertes aux mères et aux enfants afin de répondre spécifiquement à leurs besoins. De plus, les enfants hébergés sont souvent en contact avec d'autres enfants et ils ont accès à différentes

[96] **Source :** Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec. **http://www.fede.qc.ca/**

activités récréatives. À la fin d'un séjour dans une maison d'hébergement, qui varie selon les maisons et les besoins des femmes, il est possible de recevoir un suivi post-hébergement de quelques semaines ».

Hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale

Outre l'accès à un logement sécuritaire, confidentiel et abordable, voici les principaux services offerts en maison de 2ème étape :

• intervention individuelle auprès des femmes et des enfants

• intervention de groupe

• références et accompagnement psycho-socio-juridiques

• support dans les différentes démarches (IVAC, immigration, employabilité, etc.)

• prévention, sensibilisation et éducation dans le milieu

• activités et sorties afin de briser l'isolement et de créer un réseau de soutien

• suivi post-hébergement auprès des ex-résidentes.

Partout au Québec 1-800-363-9010 et pour **la région de Montréal**514-873-9010

www.violenceconjugale.ca

RÉGION CENTRE DU QUÉBEC Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
La Nacelle C.P. 161 Nicolet J3T 1A1	819 293-6942 maison.lanacelle@cgocable.ca	Sensisbilisation Acompagnment Intervention individuelle et de groupe Intervention jeunesse	**24h/7**
Volte-Face (La) **Maison d'hébergement** C.P.38 Victoriaville G6P 6S4	Lignes d'urgence 24H/7JR : 819-795-3444 819-621-3444 Téléc. 819-795-3463 lavolteface@videotron.ca www.lavolteface.org	Accueil, information Écoute téléphonique Soutien psychosocial Accompagnement dans les démarches Consultations externes des femmes et enfants sans hébergement Suivi post-hébergement	Tous les services confidentiels et gratuits
Rose des vents (La) **C.P. 396** Drummondville J2B 6W3	819-472-5444 Téléc. 819-472-3890 rdv@cgocable.ca www.alabridelaviolence.org	Accueil Rencontres individuelles ou de groupe Accompagnement Aide aux mères dans leur relation mère-enfant	**24h/7** **365jrs/an** Tous les services confidentiels et gratuits

RÉGION ESTRIE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
LA BOUÉE RÉGIONALE C.P. 232 Lac Mégantic G6B 2S6	819 583-1233 boueemegantic@gmail.com www.labouee.com	Hébergement Services externes Accompagnement Intervention jeunnesse Violence amoureuse sensibilisation	**24h/jour – 7 jour/7** Sans frais 1-888-583-1233

L'Escale de l'Estrie C.P. 22001 Sherbrooke J1E 4B4	819 569-3611 Téléc. 819 569-6279 escaledelestrie@hotmail.com www.escaleestrie.com	Accueil Ecoute et soutien Accompagnement Rencontres individuelles, entrevues externes Ateliers Groupe d'entraide	**24 hrs/jr** **7 jrs/sem** Sécuritaire et confidentiel *Maison 2e étape
La Méridienne C.P 878 Weedon J0B 3J0	819 877-3050 meridienne@bellnet.ca	Accompagnment Soutien Suivi	**24 hrs/jr** **7 jrs/sem**
Séjour La Bonne Œuvre Inc. Estrie	(819) 835-9272 Téléc. (819) 835-0422 sbo@axion.ca	Accueil Gîte et couvert Écoute attentive Encadrement sécurisant Consultations thérapeutiques Accompagnement	**En tout temps**

RÉGION LANAUDIÈRE **Organismes, adresses**	**Téléphones, courriels & sites Internet**	**Services offerts**	**Horaires et informations supplémentaires**
Maison d'accueil La Traverse Casier postal 491 Joliette J6E 3Z9	450 759-5882 Téléc. 450 759-0357	Hébergement avec suivi continu Rencontre post-hébergement Rencontre externe pour femmes et enfants Accompagnement lors de démarches Sensibilisation	**24h sur 24/ 7jours sur 7**

Regard en Elle C.P. 147, Repentigny J6A 5H7	(450)582-6000 Sans frais:1-888-582-6005 Téléc. (450)-582-2206 Aide : equiperegardenelle@hotmail.com Organisme : regardl@videotron.ca	Information et références Écoute téléphonique Hébergement, post-hébergement, externe Rencontre et/ou suivi de groupe Rencontres individuelles avec chaque femme, mères et enfants Accompagnement (psychosocial, juridique, etc.) Formation	**24h/24**
Regroup'elles C.P. 82020, Terrebonne J6X 4B2	(450) 964-4404 Téléc. (450) 964-4653	Information et référence Hébergement avec ou sans enfants Écoute téléphonique Suivi individuel et de groupe Formation	**24h sur 24/ 7jours sur 7** Sécuritaire et confidentiel

RÉGION MAURICIE **Organismes, adresses**	**Téléphones, courriels & sites Internet**	**Services offerts**	**Horaires et Informations pratiques**
Maison de Connivence Case postale 424, succursale bureau-chef Trois-Rivières G9A 5G4	**(**819) 379-1011 (819) 379-1950 infos@deconnivence.ca pourlesfemmes@deconnivence.ca www.deconnivence.ca	Accueil et évaluation des besoins Informations et références Intervention spécialisée pour les femmes et pour leurs enfants Soutien dans les démarches Suivi individuel et de groupe post-hébergement	**24/24 7jrs/sem** Services gratuits et confidentiels
Le FAR - Maison d'hébergement Trois-Rivières	819 378-2990 www.maisonlefar.ca	Accueil Hébergement Accompagnement Référence Consultation individuelle, de groupe Aide téléphonique	Services gratuits et confidentiels Cours offerts du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30

Séjournelle (La) C.P. 342 Shawinigan G9N 6V1	819 537-8348 (ligne d'urgence) Téléc. 819 536-0908	Accueil Information Consultation psycho-social Accompagnement (juridique, judiciaire, médical,...) d'intervention post-traumatique Formation.	**24h/24** **365jrs/an** Services gratuits et confidentiels
Le toit de l'Amitié C.P. 37 La Tuque G9X 3P1	819 523-7829 letoitdelamitie@lino.sympatico.ca www.toitamitie.lttc.ca	Hébergement (avec ou sans enfants) Accompagnement Aide	**24h/7**

RÉGION MONTÉRÉGIE **Organismes, adresses**	**Téléphones, courriels & sites Internet**	**Services offerts**	**Horaires et informations supplémentaires**
Accueil pour Elles C.P. 644, Salaberry-de-Valleyfield J6S 5N6	450-371-4618 Téléc. 450-371-9656 accueil.pourelle@cgocable.ca www.accueilpourelle.org	Service à l'interne, externe et post-hébergement Hébergement à court ou à moyen terme Sécuritaire pour toi et tes enfants Ecoute Accompagnement dans les démarches Animations de groupe et rencontres individuelles. Cafés-causeries (groupes mères, groupes femmes) Ateliers pour renforcer l'estime de soi	**24h/7**
Carrefour pour Elle Inc. C.P. 21115, succ. Jacques Cartier Longueuil J4J 5J4	450 651-5800 aide@carrefourpourelle.org www.carrefourpourelle.org	Hébergement Soutien téléphonique et sur place Suivi individuel pour les ex-hébergées Conscientisation Groupe de soutien	**24H/ 7**

Clé sur la Porte (La) C.P. 505, St-Hyacinthe J2S 7B8	450-774-1843 clesurlaporte@ntic.qc.ca www.clesurlaporte.org www.sosviolenceconjugale.ca 1-800-363-9010	Accueil Écoute téléphonique Aide et accompagnement lors des démarches Intervention individuelle auprès des femmes et des enfants Animation de groupes Consultation externe (à St-Hyacinthe et Acton Vale) Suivi des ex-hébergées intéressées Formation, ateliers	**24 heures par jour** **7 jours sur 7** Services gratuits et confidentiels
L'Égide C.P. 34, succ. La Prairie La Prairie J5R 3Y1	(T) 450.619.9000 (F) 450.619.0482 egidetransition@bellnet.ca	Hébergement Services de transition	*Maison 2e étape
Maison Alice Desmarais Ville : Granby	Tél. : 450-378-9297 Fax. : 450-378-2235 Courriel : maisonad@bellnet.ca	Hébergement; Interventions individuelles et de groupes; l'évaluation, Information Soutien moral et émotionnel, Accompagnement, Prévention, Interventions et activités pour les enfants, les groupes éducatifs et de mères, etc.	**Service téléphonique 24 h/7**
Hébergement La Passerelle C.P. 115 Vaudreuil-Dorion J7V 5W1	450 - 424-6010 info@hebergementlapasserelle.com	Hébergement	**24h/7**
Horizon pour Elle C.P. 248 Cowansville J2K 3S7	450-263-5046 horizonpourelle@bellnet.ca	Hébergement	**24h/7**

Maison Hina Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6Z5	450 346-1645 Téléc. 450 346-8161 maison.hina@qc.aira.com www.cdeacf.ca	Accueil Information Référence Relation d'aide et d'accompagnement Prévention et sensibilisation	**24h/7**
Maison La Source Ville : Sorel	Tél. : 450-743-2821 Fax. : 450-742-4686 maisonlasource83@hotmail.com	Ecoute Soutien Accompagnment Hébergement (avec ou sans enfants)	**24h/7**
Pavillon Marguerite-de-Champlain Ville : Greenfield Park	Tél. : 450-656-1946 Fax. : 450-656-6548 pavillonmarguerite@bellnet.ca	Hébergement Évaluation Soutien morale et émotionnelle Interventions et activités pour enfants Groupes éducatifs et de mères	**Service téléphonique 24h/7**
Maison Simonne-Monet-Chartrand C.P. 34, Chambly J3L 4B1	(450) 658-9780 www.maisonsmc.org	Accueil Information Référence Relation d'aide et d'accompagnement avec ou sans enfants	**24 h/7** Services gratuits et confidentiels
Résidence Elle Ville : Huntignton	Tél. : 450-264-2999 Fax. : 450-264-6574 Courriel : residence-elle@bellnet.ca	Ecoute Soutien Accompagnment Hébergement	**24h/7**
LA Re-Source C.P. 66017 Chateauguay J6J 5W8	450 699-0908 laresource@videotron.ca lare-source.org	Ecoute Soutien Accompagnment Hébergement	**24h/7**

RÉGION MONTRÉAL Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
AlternatElle Refuge pour les femmes de l'ouest de l'Île Montréal	514 626-4445 www.alternatelle.org	Hébergement Acompagnement Écoute Intervention Suivi post-hébergement	Hébergement 2e étape aux victimes de violence conjugale
Assistance aux femmes C.P. 60107 Montréal H2J 4E1	514 270-8291 information@assistanceauxfemmes.ca www.assistanceauxfemmes.ca	Intervention Aide Consultation et soutien téléphonique Loisirs et activites Suivi post-hébergement	**24h/7h** Services pour femmes immigrantes et femmes sans statut légale Services en français, anglais et espagnol
Arrêt-Source (L') 1221, rue Fleury Est C. P. 35032 Montréal H2C 3K4	514 383-2335 Téléc. 514 383-8568 www.arretsource.org	Hébergement de quelques mois à environ deux ans Intervention adapté aux jeunes femmes hébergées (18-30 ans) Accompagnement personnalisé Encadrement Service de post-hébergement Ateliers d'écriture, de cuisine Journal l'Écho-Source	**24 h/24** **7jrs/ 7**
Auberge Shalom (L') C.P. 386 Succursale Snowdon Montréal H3X 3T6	514 731-0833 Téléc. 514 731-8337 aspf@generation.net www.aubergeshalom.org	Soutien de groupe communautaire Consultation individualisée Information et références Ateliers Clinique juridique Services pour enfants	**24 h/24** **7jrs/ 7 et urgence** Services bilingues sans frais Certains services sont spécifiques à la communauté juive orthodoxe Centre casher

Auberge Transition C.P. 266 succ N.D.G. Montréal H4A-3P6	514 481-0495 Téléc. 514 481-8926 aubtrans@qc.aira.com	Hébergement Référence Information Support de groupes Activités pour enfants Suivi post-hébergement Conférences publiques	**Urgence téléphonique 24 h/24 7j/7** Services gratuits Langues parlées : bengali, créole, espagnol, grec, gujarâti, hindi, italien, marathi, ourdou et pendjabi
Bouclier d'Athéna/Shield of Athena C.P. 25 Succ. Mont-Royal Ville Mont-Royal H3P 3B8	Bouclier d'Athena, bureau de Montréal 514 274-8117 ou 1 877-274-8117 Info-lignes multilingues du Bouclier sur la violence sexuelle et les ressources 514 270-2900	Hébergement d'urgence Services individuels incluant interventions en situation de crise Conseil, information et référence Groupe de soutien	Services confidentiels et gratuits offerts aux bureaux de Laval et de Montreal, et au centre d'hebergement, **La Maison d'Athena** et, dans certains cas, dans les maisons des clients. Services multilingues : Anglais, français, espagnol, roumain, farci, arabe, russe, bengali
Carrefour des femmes de Saint-Léonard CFSL 8180, rue Collerette, Local 3 St-Léonard H1P 2V5	514 325-4910 Téléc. 514 325-4977 cfsl@bellnet.ca wwwcfsl-femmes.org	Accompagnement Activités éducatives Intervenante psychosociale du lundi au jeudi : Soutien psychologique (deuil, dépression, angoisse) Aide et écoute Références	**Lundi au jeudi** 8h30 - 16h00 **Café-Internet : lundi, mercredi et jeudi** 8 h 30 - 15 h 45
Centre d'aide à la famille (Le) C.P. 42026 Montréal H2W 2T3	514 892-4910 Téléc. 514 325-4977 Pour les services d'Intervention: manuela@centreaidefamille.com	Pas d'hébergement, que de l'accompagnement Références Soutien téléphonique Dépannage alimentaire	Services en trois langues : francais, anglais et portugais

OPTION, une alternative à la violence conjugale et familiale 1150 Boul. Saint-Joseph Est, Bureau 104 Montréal H2J 1L5	514 527-1657 Téléc. 514 527-2088 www.optionalternative.ca	Suivi de groupe (9 participantes et 2 intervenants) Psychothérapie individuelle, conjugale ou familiale Suivi individuel, de couple et de famille Formations Suivi individuel des auteurs de violence Mise en place d'équipe d'intervention auprès des agresseurs et des victimes [en milieu de travail] Supervision clinique 4 groupes pour les intervenantes CSSS Sud-ouest-Côte St-Paul	**Lundi au mercredi** 9 h - 21 h **Jeudi et vendredi** 9 h - 17 h Fermé 12 h - 13 h 30 Coût de la psychothérapie selon le revenu
Collectif Multi-Femmes C.P. 399 succ. De Lorimier Montréal	514 523-1095 Téléc. 514 523-9569 multifemmes@qc.aira.ca	Maison d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants Relation d'aide individuelle ou de groupe Info et références Accompagnement	Gratuit
Cran des femmes (Le) C.P. 134 succursale R, Montréal H2S 3K6	514 850-0786 Téléc. 514 850-0642 info@cpvc-cran.net www.cpvc-cran.net	Cours d'autodéfense (femmes, adolescentes, filles de 6e année) Conférences mixtes (Prévenir la violence en milieu de travail, Prévenir la violence) Conférences pour femmes seulement (Les femmes ont du Cran!, Les filles ont du Cran!) Ateliers et jeux mixtex (Des jeunes sans préjugés - primaire - secondaire, Stop la violence)	**Lundi au vendredi** 9 h - 17 h Fermé 12 h - 13 h Ateliers tous les jours de la semaine

Dauphinelle (La) Succursale Sainte-Catherine C.P. 60516 Montréal H1V 3T8	514 598-7779 SOS violence conjugale 1 800 363-9010 Téléc. 514 598-5865 intervention@ladauphinelle.org www.ladauphinelle.org	Gîte, repas Ecoute téléphonique Référence vers les ressources appropriées Soutien et le suivi individuel Activités de groupe Ateliers, aide aux devoirs Accompagnement dans diverses démarches Suivi post-hébergement Sorties culturelles et sportives	**24 h/24** **7jrs/ 7** Sécurité **Halte-garderie**
Escale pour Elle (L') C.P. 51023 Comptoir Domaine Montréal H1N 3T8	514 493-4004 Téléc. 514 351-5875 escalem@cooptel.qc.ca www.lescalepourelle.org	Hébergement gratuit pour femmes et enfants Soutien psychologique et socio-juridique Référence à des ressources appropriées Suivi individuel Rencontres thématiques et activités de groupe Accompagnement dans les démarches Suivi externe et suivi post hébergement Suivi personnalisé de l'enfant Activités de groupe avec les enfants Gardiennage Aide aux devoirs	**24 h/24** **7jrs/ 7** Gratuit
Inter-val 1175	514 933-8488 admin@inter-val.ca www.inter-val.ca	Hébergement pour les femmes et leurs enfants victimes de violence conjugale ou familiale	

Maison Anjou C.P. 65 Anjou Montréal H1K 4G5	514 353-5908 Téléc. 514 353-9794 maisonanjou@hotmail.com	Hébergement Écoute active, suivi téléphonique Relation d'aide Accompagnement à la cour Sensibilisation et éducation du milieu Suivi post-hébergement pour femmes et enfants	
Maison d'Athéna C.P. 25 Succ. Mont-Royal Ville Mont-Royal H3P 3B8	Téléc. 514 274-7591	Hébergement d'urgence Consultations individuelles Cliniques légales Sessions d'informations Plaidoirie et accompagnements Références et soutien Thérapie par l'art	Services gratuits Nourriture et vêtements Langues parlées : anglais, arménien, créole, espagnol, farsi, français, grec, italien et roumain. Aussi l'arabe, hindi, polonais, punjabi, russe, turc et ourdou
Maison Dalauze (La) Centre d'hébergement Montréal	1 866 619-4222 maisondalauze@videotron.ca www.maisondalauze.com www.fede.qc.ca 514 878-9757	Hébergement sécuritaire pour femmes et enfants Rencontres individuelles avec psychologue Soutien et accompagnement au niveau des démarches Écoutes téléphoniques et face à face, info, références Ateliers thématiques Rencontres individuelles de soutien aux compétences parentales Suivi externe pour femmes et enfants Halte-répit parental pour les hébergées Dépannage alimentaire pour les ex-hébergées Activités socioculturelles	Services gratuits sauf **halte-garderie pour les ex-hébergées**, Coût minimum

Maison Flora Tristan CP.93, Succ « A » Montréal H3C 1C5	514 939-3463 Fax : 514 939-3464 aide@maisonfloratristan.com www.maisonfloratristan.com	Hébergement pour femmes immigrantes victimes de violence conjugale et/ou familiale et leurs enfants. Écoute, support, orientation et références aux ressources appropriées Accompagnment et soutien Intervention individuelle et de groupe Suivi post-hébergement	
Maison grise de Montréal (La) C.P. 123, Succ. Rosemont Montréal H1X 3B6	514 722-0009 Téléc. 514 722-1588 info@ lamaisongrise.org www.lamaisongrise.org	Hébergement jusqu'à 24 mois Écoute téléphonique Suivi psychologique Accompagnement Soutien communautaire Post-hébergement	**7 j/ 7** **24 h/24**
Maison Océane (l') C.P. 429, Succ. de Lorimier, Montréal H2H 2N7	514 524-5776 Téléc. 514 524-5874 maisonoceane@bellnet.ca	Logements sécuritaires, confidentiels et à prix abordables Suivi individuel et de groupe Accompagnement et soutien dans les différentes démarches	*Maison de 2e étape
Maison d'hébergement le Parados Arrondissement LaSalle	514 637-3529 Téléc. 514 637-3345 www.leparados.com	Hébergement Écoute téléphonique Relation d'aide Information et référence Intervention de crise ·Intervention spécialisée auprès des enfants Accompagnement (cour, avocat, médecin, etc.) Suivi post-hébergement Appartement supervisé pour deux familles	**365 jours/année** **24H/ 24** Capacité d'hébergement 16 places

Maison du Réconfort (La) Montréal	514 768-8648 Téléc. 514 768-7489 reconfort@videotron.ca	Hébergement Aide et support Écoute téléphonique Intervention individuelle et de groupe Information et références Suivi post-hébergement Groupes de reprise de pouvoir Prévention	**24H/ 24**
Maison Secours aux femmes (La) C.P. 22150, BP D'Iberville Montréal H1Y 3K8	514 593-6353 maisonsecours@videotron.ca	Hébergement Aide et support Écoute téléphonique Intervention individuelle et de groupe Information et références Suivi post-hébergement Groupes de reprise de pouvoir Prévention	**24H/ 24**
Maison d'hébergement Transit 24 (La) 122, rue Fleury Est C.P. 35042, Montréal H2C 3K4	514 383-4994 transit24@sympatico.ca pacvi.transit24@hotmail.com	Hébergement Écoute Orientation et référence Accompagnement Intervention clinique, suivi post-hébergement Animation Projet de prévention « Action Contre la Violence Interpersonnelle » (PACVI)	**24h / 7**
Multifemmes C.P. 339, Succ. Delorimier Montréal H2H 2N7	514 523-1095 multifemmes@bellnet.ca	Hébergement Intervention Support Information et références	**24H/ 7**

Nouvelle-Étape C.P. 20019, Montréal H1G 6P5	(T) 514.328.0705 (F) 514.328.2047 nouvelle-etape@hotmail.com		*Maison de 2e étape
Passages C.P. 1414, succursale Desjardins Montréal H5B 1H3	514 875-8119 Téléc. 514 875-6070 www.maisonpassages.com	Hébergement Accompagnement Insertion communautaire Amélioration des conditions de vie Prévention des grossesses	**Accueil et hébergement 24h**
PasserElle C.P. 65005 Montréal H3K 0K4	514 939-0512 Téléc. 514 939-2887 info@passerelle2e.ca www.passerelle2e.ca	Hébergement temporaire Soutien psychosocial	*Maison de 2e étape
Refuge pour les femmes de l'ouest de l'île C.P. 217 Kirkland Montréal H9H 0A3	514 620-4845 Téléc. 514 620-6555 refuge@cam.org	Hébergement Protection Soutien psychologique Information Accompagnement	**24 heures, 7 jours**
Refuge Juan Moreno[97] 3235, Sherbrooke Est Montréal, H1W 1C1	514 525-5423 refugejuanmorino@bellnet.ca www.refugejuanmorino.ca	Hébergement pour femmes revendicatrices du statut de réfugié victimes de persécution dû au genre.	
SOS violence conjugale CP 55, succ C, Montréal H2L 4J7	**1 800-363-9010** **514 873-9010** **sos@sosviolenceconjugale.ca** **info@sosviolenceconjugale.ca** **www.sosviolenceconjugale.ca**	Service téléphonique gratuit, confidentiel et anonyme en violence conjugale Information Consultation Hébergement	**24 h/24** **7jrs/ 7** Anglais, français ATS pour personnes sourdes

[97] Il est possible que cet organisme ait fermé ses portes pendant la réalisation de ce guide

RÉGION OUTAOUAIS Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et information supplémentaires
Autre chez soi (L') C.P. 444 Gatineau J9H 5E7	819 685-0006 Téléc. 819 685-1789 lautrechezsoi@qc.aira.com	Interventions individuelle et téléphonique Groupe d'entraide et/ou thérapie Ateliers de prévention et de sensibilisation	Aucun coût Dépannage alimentaire Anglais, français, espagnol
Centre Mechtilde C.P. 79182 Gatineau J8Y 6V2	819 777-2952 (24 h, 7 j/sem.) Téléc. 819 777-0887 cmechtilde@hotmail.com	Accueil Écoute téléphonique Interventions individuelles Groupes d'entraide Accompagnement pour les femmes hébergées et ex-hébergées Activités de promotion/prévention ou de sensibilisation	Aucun coût Dépannage alimentaire Don d'articles usagés divers pour les victimes de violence et leurs enfants
L'EntourElle Ville : Fort Coulonge	Tél. : 819-683-2709 Fax. : 819-683-1031 lentourelle@bellnet.ca	Hébergement	**24h/7**
Halte Femme ville : Maniwaki	Tél. : 819-449-0991 haltefemme@bellnet.ca	Hébergement	**Ligne d'urgence : 819-449-4545**
Libère-Elles Ville:Chelsea	819-827-4044 819-827-5212 admin@maisonlibere-elles.ca	Hébergement	**24h/7**

MAISON D'HÉBERGEMENT POUR ELLES DES DEUX VALLÉES C.P. 2993 Buckingham Gatineau J8L 2X5	819 986-8286 admin@maisondeuxvallees.com www.maisondeuxvallees.com	Consultation face-à-face Accompagnements Groupe de soutien Activités thématiques et sorties culturelles Consultation externe (sans hébergement) Écoute téléphonique Intervenante jeunesse Intervenante sensibilisation Intervenante vie associative Animations d'ateliers (écoles, organismes et partenaires) Références et informations Suivis externes Soutien et accompagnement dans les démarches légales, financières et sociales	**Intervenante disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7**
Maison Unies-Vers-Femmes MUVF C.P. 82058, Gatineau J8T 8B6	819-568-4710 Téléc. 819-568-6838 www.maisonunies.ca	Accueil, information et référence Relation d'aide/consultation individuelle et téléphonique Aide, soutien et accompagnement dans les démarches Rencontre de groupe/ateliers et Groupe de soutien	Dépannage alimentaire

RÉGION QUÉBEC **Organismes, adresses**	**Téléphones, courriels & sites Internet**	**Services offerts**	**Horaires et Informations supplémentaires**
Corporation Inter-Elles C.P. 5026, Saint-Raymond G3L 4R8	(T) 418.337.4811 (F) 418.337.1518	Hébergement temporaire	* Maison de 2e étape

Maison du Cœur pour Femmes CP 34094, Québec G1G 6P2	418-841-0011 Téléc. 418-841-1023 maisonducoeur@ccapcable.com	Accueil Information et références Écoute téléphonique Intervention individuelle et de groupe Activités diverses Suivi après hébergement	**7 jr/sem, 24h/jr**
MAISONPOUR FEMMES IMMIGRANTES C.P. 9846 Ste-Foy G1V 4C3	418 652-9761 mhfig@bellnet.ca www.maisonpourfemmesimmigrantes.com	Services offerts aux femmes Accueil et hébergement Accompagnement dans les démarches (immigration, palais de justice, avocat, aide sociale, etc.) Intervention individuelle et de groupe dans un contexte interculturel Consultation externe Service d'interprète Écoute et soutien Suivi après l'hébergement Services offerts aux enfants Activités et sorties récréatives Activités de sensibilisation et de prévention de la violence Activités de suivi après l'hébergement Soutien aux mères dans leur rôle Intervention auprès des mères	**7 jr/sem, 24h/jr** Écoute téléphonique (7 jours par semaine, 24 heures par jour) Accueil et hébergement (7 jours par semaine, 24 heures par jour) Banque d'interprètes
Maison Hélène-Lacroix CP 8718, succ. Sainte-Foy Québec G1V 4N6	418 527-4682 Téléc. 418 527-1913 info@maisonhelenelacroix.com www.maisonhelenelacroix.com	Accueil Écoute téléphonique Suivi individuel et de groupe Accompagnement Art-thérapie, zoothérapie Suivi post-hébergement Cafés-rencontres (divers sujets)	**7 jr/sem, 24h/jr** ** Maison de seconde étape (6 studios meublés) Coût mensuel minime, service d'intervention Sécuritaire, confidentiel

Maison des femmes de Québec C.P. 48023, Québec G1R 5R5	418-522-0042 Téléc. 418-522-8034 www.lamaisondesfemmesdequebec.com	Hébergement Intervention individuelle Acompagnement Volet jeunnesse	Services gratuits, confidentiels 24 heures/7 jours
Maison Marie-Rollet CP 20004, Succ. Belvédère Québec G1S 4Z2	SOS Violence Conjugale 1-888-363-9010 418 688-9024 Téléc. 418 688-4539 mkmr@citenet.net www.maisonmr.com	Accueil Plan d'intervention personnalisé Écoute téléphonique Informations et références Intervention individuelle et de groupe Intervention auprès des enfants Formation en violence conjugale	**7 jr/sem, 24h/jr** Gîte sécuritaire et confidentiel Capacité de 15 lits **Accessible aux fauteuils roulants** Appartement de transition supervisé
Mirépi Maison d'hébergement Inc. St-Raymond, région de Portneuf	Tél.:418-337-4809 Fax.:418-337-1518 maison.mirepi@cite.net www.mirepi.com	Intervention individuelle et de groupe auprès des femmes et des enfants Hébergement sécuritaire et confidentiel Suivi individuel et post-hébergement Suivi externe Accompagnement dans les diverses démarches Information Références Formation/Sensibilisation	**7 jr/sem, 24h/jr** 1-800-461-4811
La Montée C.P. 2009 La Malbaie G5A 3C7	418 665-4694 lamontee@bellnet.ca www.lamaisonlamontee.org	Hébergement Intervention Prévention	**7 jr/sem, 24h/jr**

4- Ressources en hébergement pour femmes violentées et en difficulté : itinérance, toxicomanie, justice

Hébergement pour femmes violentées et en difficulté[98]

Comme mentionné dans la partie précédente sur les ressources en violence conjugale, « les Maisons d'hébergement accueillent des femmes violentées et en difficulté et ce, aux quatre coins du Québec. Elles offrent aux femmes hébergées un milieu de vie sécuritaire, empreint de respect, d'écoute et de partage. De part leur mandat, elles offrent le gîte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 ; un lieu d'appartenance pour les femmes hébergées et un soutien aux femmes dans leurs diverses démarches.

Les maisons d'hébergement disposent en moyenne de 12 places par maison. Elles offrent des services : d'écoute téléphonique, d'information et de référence, de soutien (situation de crise, services psychosociaux, réinsertion sociale, etc.) et d'accompagnement divers (démarches juridiques, médicales et administratives, gestion du budget, immigration, etc.).

Les femmes hébergées peuvent également bénéficier d'interventions spécialisées, individuelles et de groupes. Des femmes non-résidentes et ex-résidantes peuvent aussi avoir accès à ces services. Ceux-ci sont prodigués sous forme de relation d'aide, de soutien, de sensibilisation, d'information et de formation. Des activités éducatives et socioculturelles font aussi partie du cadre de vie des maisons d'hébergement.

La majorité des maisons d'hébergement accueillent les femmes avec leurs enfants. Des interventions adaptées sont offertes aux mères et aux enfants afin de répondre spécifiquement à leurs besoins. De plus, les enfants hébergés sont souvent en contact avec d'autres enfants et ils ont accès à différentes

[98] **Source :** Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec. **http://www.fede.qc.ca/**

activités récréatives. À la fin d'un séjour dans une maison d'hébergement, qui varie selon les maisons et les besoins des femmes, il est possible de recevoir un suivi post-hébergement de quelques semaines ».

Itinérance

Le Regroupement pour l'aide aux Itinérants et Itinérantes de Québec (RAIIQ)[99] a vu le jour en 1999 pour plus de justice à l'égard des personnes en situation d'itinérance, mais également pour constituer une force collective capable de faire progresser des solutions durables pour les groupes et les personnes qu'ils rejoignent. Les services offerts à cette population particulièrement vulnérable sont : l'accueil, le soutien, l'accompagnement, l'hébergement, l'aide alimentaire et divers autres services spécifiques et spécialisés répondant à leurs besoins. Plusieurs organismes travaillent dans tout le Québec.

Toutefois, les services sont souvent offerts à l'intérieur même d'organismes autres que ceux-ci, c'est-à-dire, que par exemple, les centres de femmes et/ou les maisons d'hébergement pour femmes violentées desservent également la population féminine itinérante, toxicomane ou judiciarisée. Par conséquent, il y a des régions qui n'auront aucun organisme inscrit sous cette thématique.

[99] Source : Regroupement pour l'Aide aux Itinérants et Itinérantes de Québec (RAIIQ) http://raiiq.org

RÉGION CENTRE DU QUÉBEC Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Hébergement et services offerts par un organisme autre de la région			

RÉGION ESTRIE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Élixir ou l'Assuétude d'Ève 6, Wellington Sud, bureau 306, Sherbrooke J1H 5C7	819 562-5771 Téléc, 819 562-2411 elixir_estrie@yahoo.ca www.elixir.qc.ca	Accueil et référence, prévention Information Éducation des femmes sur les causes, effets et conséquences Formation Ateliers et conférences Sensibilisation	**Lundi au vendredi** 9 h00 - 16h30 Confidentiel et gratuit
Just'elles de l'Estrie (La) C.P. 126001, Sherbrooke J1E 4J9	819 565-2881 Téléc. 819 565-2882 lajustelles@vidéotron.ca www.elizabethfry.qc.ca	Hébergement de type famille d'accueil pour femmes Présence au centre de détention et à la cour Accompagnement et références Support individuel ou de groupe (toxicomanie, violence, habiletés parentales, criminalité, criminalité économique et vol à l'étalage, dépendance sous toutes ses formes)	

RÉGION LANAUDIÈRE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Hébergement et services offerts par un organisme autre de la région			

RÉGION MAURICIE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Hébergement inscrit sous le thème de la violence			

RÉGION MONTÉRÉGIE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Carrefour pour Elle Inc. C.P. 21115, succ. Jacques Cartier Longueuil J4J 5J4	(450) 651-5800 aide@carrefourpourelle.org www.carrefourpourelle.org	Accueil Écoute téléphonique Aide, soutien, accompagnement individuel et de groupe Pacifix est un projet PACE (Programme d'Action Communautaire pour les Enfants)	**24 hrs/jour, 7 jrs/ sem**
Maison Alice-Desmarais C.P. 103, Granby J2G 8E2	450 378-9297 Téléc. 450 378-2235 maisonad@bellnet.ca quebec.cioc.ca	Accueil et écoute téléphonique Aide, soutien, accompagnement Rencontre individuelle et/ou de groupe Suivi externe, services externes bilingues Rencontres de prévention et de sensibilisation sur la problématique de la violence conjugale	**24 hrs/jour, 7 jrs/ sem** Sécuritaire et confidentiel Français, anglais, espagnol
Maison La Source C.P. 585 Sorel-Tracy J3P 5N9	(450) 743-2821 1-800-363-9010 Téléc. (450) 742-4686 maisonlasource83@hotmail.com	Écoute Aide et soutien Accompagnement (processus judiciaire et autres)	**24 hrs/jour, 7 jrs/ sem**

Pavillon Marguerite de Champlain St-Hubert	450 656-1946 Téléc. 4506 56-6548 info@pavillonmarguerite.com www.pavillonmarguerite.com	Hébergement Suivi individuel à court, moyen et long terme Suivi téléphonique Groupes externes : « Vivre des difficultés en relation conjugale » (12 semaines) Augmenter l'estime de soi (6 semaines) Groupe multiculturel (6 semaines)	**24 hrs/jour, 7 jrs/ sem** Services confidentiels, gratuits et bilingues
Transition pour elles inc. 170 St-Antoine Nord, Granby J2G 5G8	450-777-1565 Admission 450-776-3369 Téléc. 450-777-4978 transitionpourelles@bellnet.ca www.cdchauteyamaska.com/transitionpourelles	Hébergement Briser l'isolement, répit, repos Ecoute Autonomie Santé mentale Réinsertion sociale	

RÉGION MONTRÉAL **Organismes, adresses**	**Téléphones, courriels & sites Internet**	**Services offerts**	**Horaires et Informations supplémentaires**
Abri (L') d'espoir Montréal, Qc	Tél. 514 934-5615 direction@abri-espoir.org www.abri-espoir.org	Hébergement d'urgence sans plan d'intervention Hébergement à court et long termes Ateliers Activités Suivi post-hébergement Aide matérielle	**24 hrs/jour, 7 jrs/ sem** Femmes sans enfants
Auberge (L') Madeleine	514 597-1499 Téléc. 514 597-1708 auberge.madeleine@questzones.com www.aubergemadeleine.org	Intervenantes Soutien de groupe capacité de 19 femmes Accompagnement individualisé Information et référence Activités Services post-hébergement	**24 hrs/jour, 7 jrs/ sem**

Centre d'aide à la famille (Le) 3861, Boulevard Saint-Laurent C.P.42026 Montréal H2W 2T3	514 982-0804 Téléc. : 514-982-1809 www.centreaidefamille.com	Intervention Banque Alimentaire Bonne Boîte, Bonne Bouffe Mini-Friperie Formation	Services en trois langues : francais, anglais et portugais
Chaînon (Le) Association d'entraide 4373 Avenue de l'Esplanade Montréal H2W 1T2	514 845-0151 Téléc. 514 844-4180 info@lechainon.org www.lechainon.org	Femmes en difficultés, besoin d'énergie nouvelle Hébergement court terme, de transition	**24 hrs/jour, 7 jrs/ sem** Maison Yvonne Maisonneuve
Maison Yvonne Maisonneuve 4094 rue De Bullion, Montréal H2W 2E5	514 987-9939	Écoute Appui Consultation et orientation dans des démarches de réorganisation	
Chambreclerc	514-842-3677 Téléc. 514-842-3635	Hébergement privé Santé mentale, toxicomanes, itinérants Accompagnement Soutien	**Lundi au vendredi** 9h00 – 17h00
Chez Doris 1430 Chomedey Montréal H3H 2A7	514 937-2341 Téléc. 514 931-2417 information@chezdoris.ca www.chezdoris.ca	Accueil Environnement sécuritaire pour les femmes Dépannages d'urgence (alimentaire, vêtements) Clinique d'information juridique Programme médical Programme d'habillement et d'hygiène Cours d'informatique, de couture Ateliers d'estime de soi, etc. Programme socio-éducatif	**Tous les jours** 8h30 - 15h00

CLES **Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle** C.P Marquette. #37331. Montréal H2E 3B5	514-750-4535 514-750-4538 http://www.lacles.org	Organisme venant en aide aux femmes qui veulent sortir de la prostitution : Écoute téléphonique; Informations et références; Accompagnement et soutien dans les démarches (juridique, logement, endettement, etc.); Rencontres individuelles et de groupe; Cafés rencontres; Défense de droits; Sur rendez-vous : soins de santé adaptés (services gynécologiques, ostéopathie, etc.)	Tous les services sont gratuits. Confidentialité assurée. **Les femmes peuvent se présenter sous un autre nom (pseudonyme).**
Lofifem CP Atwater 151 Atwater CP 72108 Montreal H3J 2Z6	514 939-3172 Téléc. 514 939-2719 info@logifem.org www.logifem.org	Hébergement et de transition pour femmes en difficulté Écoute, intervention Accompagnement Références aux ressources appropriées Programmes interne et externe de réadaptation et suivi	**24 hrs/jour, 7 jrs/ sem** Dépannage gratuit 1ou 2 nuits Gîte et repas: 13$/jr ou 385$/mois

Logis Rose-Virginie C.P. 363, Succ. Rosemont Montréal H1X 3C6	514 374-5818 www.logisrosevirginie.org Habitation Pelletier Ligne des intervenantes 514 525-3267 514 525-5036 Téléc. 438 333-3311 Appartements Rosemont Ligne des intervenantes 514 593-8204 514 374-5811 Téléc. 514 657-7104	Urgence Intervention Accompagnement individuel Rencontres hebdomadaires de suivi et d'encadrement; Activités et interventions de groupe; Accompagnement journalier et présence continue; Acquisition de compétences fondée sur l'apprentissage social Séjour temporaire Séjour transitoire 3 ans max Autonomie, estime de soi et productivité	**24 hrs/jour, 7 jrs/ sem**
Maisons de l'Ancre (Les) C.P 265 Succ. Saint-Michel Montréal H2A 3M1	Tél. 514 374-5573 Suivi psychologique 514 723- 1516 info@lesmaisonsdelancre.org www.lesmaisonsdelancre.org	Hébergement temporaire de 6 mois à 2 ans en foyer de groupe (9 femmes) Hébergement (1 an) dans un appartement satellite ; pour deux femmes ayant connu le foyer de groupe Suivi psycho-social Accompagnement, références, relation d'aide, plan d'intervention individualisé Rencontres de groupe	**24 hrs/jour, 7 jrs/ sem** Service en français Critères : Femmes en difficultés ayant le désir d'une réinsertion sociale
Maison Marguerite(La) CSP Saint-Denis Casier postal 60116 Montréal H2J 4E1 (Quartier Petite-Patrie)	514 932-2250 Post-héberg : 514 932-8872 poste 2 Téléc. 514 270-7343 www.maisonmarguerite.com	Hébergement temporaire pour les femmes sans abris Accompagnement Suivi psychosocial Soutien à l'installation Suivi post hébergement Dépannage vestiaire	**24 hrs/jour, 7 jrs/ sem** Accueil inconditionnel

Maison Saint-Dominique MSD 20, rue Guilbault Est, Montréal H2X 1A1	514 845-7793 Téléc. 514 845-1444	Hébergement dans 4 maisons Logement abordable pour personnes défavorisées Support psychosocial Autonomie	**Lundi au vendredi** 8h00 - 16h00
MAP Montréal 2015 A, rue Fullum, Montréal H2K 3N5	514 282-1882 info@mapmontreal.org www.mapmontreal.org	Femmes monoparentales à faible revenu Support individuel et de groupe Logement abordable Garderie éducative	**Lundi au vendredi** 9 h - 17 h
Pavillon Marie-Hermine 80, Laurier Est Montréal H2T 1E6	514 279-7311	Pension pour dames, une nuit, une semaine, un mois	**Lundi au dimanche** 9 h 30 - 16 h 30 Conditions : être en santé physique, mentale et morale
Pavillon Patricia Mackenzie 1301, Boul. de Maisonneuve Est Montréal H2L 2A4	514 526-6446 Téléc. 514 526-8452	Gîte sécuritaire Vêtements Nourriture Accompagnement vers services sociaux et de santé	
Rue des Femmes (La) 1050, rue Jeanne-Mance Montréal H2Z 1L7	514 284-9665 Téléc. 514 284-6570 www.laruedesfemmes.org	Accueil Hébergement sécuritaire Dépannage alimentaire, vestimentaire, buanderie Suivi en santé physique et mentale Services en développement	**Jour et nuit** Chambre gratuite 1er mois, ensuite selon les revenus Centre de jour sans frais

Sac à dos (Le) **Action-Réinsertion** 110, Rue Sainte-Catherine Est Montréal H2X 1K7	514 393-8868 Téléc. 514 393-9848 www.le-sac-a-dos.ca	Réinsertion sociale et économique Accueil, références aux partenaires Centre de jour et animation Ateliers d'identification, estime de soi Projets spéciaux : sport, cirque et « Un Toit pour toi » Accès téléphone et internet Comptoirs d'entreposage et postal	**Lundi, mardi, jeudi et vendredi** 7h00 - 14h00 **Mercredi** 7h00 - 12h00 Douche gratuite Buanderie tout inclus 2$ Café à 0,50 $
Société Elisabeth Fry du Québec 5105, Chemin de la Côte Saint-Antoine Montréal H4A 1N8	514 489-2116 Téléc. 514 489-2598 elizabethfry@qc.aira.com elizabethfry.qc.ca	Aide aux femmes qui doivent faire face à la justice pénale, sont déterminées à s'en sortir bien qu'incapables d'y parvenir seule Services spécialisés Sensibilisation Défense des droits	**Lundi au vendredi** 8h30 - 16h30

RÉGION OUTAOUAIS **Organismes, adresses**	**Téléphones, courriels & sites Internet**	**Services offerts**	**Informations pratiques**
CENTRE ÉLIZABETH FRY DE L'OUTAOUAIS 5, rue Perrot Gatineau J8Y 1R2	819 777-3669 i.drainville@videotron.ca www.elizabethfry.qc.ca	Assistance auprès des femmes ayant des démêlés avec la justice pénale Activités de recherche et d'information du public	
Hébergement inscrit sous le thème de la violence			

RÉGION QUÉBEC **Organismes, adresses**	**Téléphones, courriels & sites Internet**	**Services offerts**	**Informations pratiques**
Maison de Lauberivière 401, rue Saint-Paul Québec G1K 3X3	(418) 694-9316 Téléc. (418) 694-7902 maison@lauberiviere.org www.lauberiviere.org	Accueil des personnes en situation ou à risque d'itinérance Hébergement d'urgence, temporaire Accompagnement et soutien individuel et de groupe	Centre de jour Autres services : alimentation friperie Aide matérielle

Centre femmes aux 3 A de Québec 270,5 rue Québec G1L 2R6	418-529-2066 Fax :418-529-1938 Centre3A@globetrotter.net www.cf3a.ca	Le centre femmes aux 3A est un milieu de vie qui a pour but de prévenir la judiciarisation et la récidive chez les femmes en situation de délinquance en leur offrant un soutien et un accompagnement qui leur permet de réorganiser leur vie et d'en reprendre le contrôle.	**Lundi au vendredi** 8 h 30 à 12 h 00 13 h 00 à 16 h 30 Fermés le mercredi AM
La Maison de Marthe 75 boul.Charest est C.P55004	418-523-1798 Info@ maisondemarthe.com www.maisondemarthe.com	Accueil et intervention pour les femmes voulant quitter la prostitution	

5- Ressources specifiques aux femmes immigrantes

Les ressources répertoriées dans cette partie ne sont pas forcément des organismes de femmes immigrées ou de femmes issues de communautés culturelles s'adressant spécifiquement à ces femmes. Il s'agit surtout d'organismes mixtes offrant de façon générale des services aux personnes immigrantes et réfugiées, notamment des personnes nouvellement arrivées. La majorité des Néo-Québécoises fréquentent ces organismes qui offrent certaines activités visant à réduire l'isolement des nouvelles arrivantes.

Il est important de souligner qu'un certain nombre de ces organismes mixtes ont des activités spécifiques aux femmes alors que la majorité d'entre-eux s'adresse à la fois aux femmes et aux hommes. Lorsque ces organismes offrent des activités spécifiques aux femmes, elles visent notamment à réduire leur isolement du à diverses raisons. Plusieurs définitions pourraient être considérées afin de nous aider à colliger les informations, nous avons fait un choix et la définition d'isolement que nous avons retenue pour les femmes immigrées[100] est d'ordre social et psychologique.

Cet isolement s'exprime par une absence de réseau social ou de rupture des relations sociales et d'une précarité. Cette définition peut paraitre identique à toute définition habituelle de l'isolement. Cependant, il est important de préciser que nous avons pris en compte ici, un ensemble de facteurs ou d'obstacles rencontrés ou liés au parcours migratoire qui peuvent favoriser l'isolement des femmes immigrées nouvellement arrivées.

Cette définition prend en compte les situations où interviennent souvent des obstacles ou des discriminations d'ordre systémique qui placent ces femmes dans une position limitant leur auto-détermination et leur participation égalitaire à la société : statuts d'immigration (famille, parrainées, temporaires, réfugiées ou revendicatrices de ce statut, sans statuts), barrières linguistiques et culturelles (non accès à des cours de français pour diverses raisons, absence de lieux de pratique, méconnaissance

[100] Tous statuts confondus

des valeurs de la société d'accueil et de leurs droits, etc.), obstacles à leur mobilité (liés au non accès à des places en garderies, précarité économique, éloignement géographique).

Le reseau communautaire de l'immigration

La Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) est un regroupement de 140 organismes œuvrant auprès des personnes réfugiées, immigrantes et sans statut, incluant les femmes. Sa mission vise **la défense des droits et la protection des personnes réfugiées et immigrantes au Québec** dans leur parcours d'immigration, d'établissement et d'intégration en termes de services, d'aide, de soutien, de réflexion critique et de solidarité sur le territoire du Québec. La TCRI a également développé un volet femmes depuis 2009 qui a produit plusieurs recherches sur les femmes immigrées et racisées et sur les pratiques des organismes offrant des services aux personnes immigrantes ainsi que les organismes de femmes, à leur égard.

La TCRI a également organisé les *États généraux sur la situation des femmes immigrées et racisées*[101] en janvier 2012 en collaboration avec le *Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec* (RAFIQ) et produit un plan d'action 2012-2015 visant un changement pour les femmes immigrées et racisées.

Source : http://www.tcri.qc.ca

Le reseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ)

Fondé en mars 2011 par le *Comité de réflexion sur la situation des femmes immigrées et racisées*, sur une approche féministe adaptée à la réalité féminine immigrante et racisée du Québec, le **RAFIQ** vise à favoriser la concertation entre les femmes immigrées et racisées du Québec, la recherche, la recherche-action, le partage des connaissances et des pratiques, la formation, le développement d'une analyse propre et la définition de revendications prioritaires pour les femmes immigrées et racisées du Québec ainsi que la mobilisation autour d'enjeux communs et de toute activité favorisant l'autonomie et l'égalité de ces femmes.

Source : http://rafiq-membres.blogspot.ca/p/le-rafiq.html

[101] www.etatsgeneraux2012.org

RÉGION CENTRE DU QUÉBEC Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Comité d'accueil international des Bois-Francs (CAIBF) 59, rue Monfette, bureau 246 Victoriaville G6P 1J8	819 795-3814 caibf@cdcbf.qc.ca www.caibf.ca	Accueil et établissement pour les réfugiés pris en charge par l'État Suivi au bureau sur rendez-vous pour une période 5 ans Orientation vers les ressources Aide technique (ex : remplir ou réviser les divers formulaires) Jumelage selon disponibilité	**Lundi au vendredi** 8h30 - 12h00 13h00 - 16h30 *Coût pour les services de traduction
Regroupement interculturel de Drummond Inc. (RID) 580 rue Lindsay Drummondville J2C 1J8	819 472-8333 819 472-8333 info@riddrummondville.ca www.riddrummondville.ca	Accueil et intégration des nouveaux arrivants Activités et relations interculturelles Accompagnement	**Lundi et mardi, jeudi et vendredi** 8h30 - 12h 13h -16h30 **Mercredi** 11h - 12h 13h - 16h30

RÉGION ESTRIE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Centre pour femmes immigrantes 942, rue Belvédère Sud, Sherbrooke J1H 4C3	819 822-2259 cfimmig@cooptel.qc.ca	Accueil Sensibilisation Soutien Orientation et accompagnement vers les ressources Cours de français Défense des droits des femmes immigrantes, etc.	

Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc. (Le) (SANC) 535, rue Short Sherbrooke J1H 2E6	819 566-5373 sanc@aide-internet.org www.sanc-sherbrooke.ca	Accueil, aide à l'établissement et accompagnement pour les premières démarches d'installation des nouveaux arrivants Information base, boîte à lunch, impôt, etc. Références Formation Interprétariat	**Lundi au vendredi** 8h30 - 16h30 **Banque d'interprètes fonctionnelle 24/24, 7 jrs/sem** Coût pour service traduction

RÉGION LANAUDIÈRE **Organismes, adresses**	**Téléphones, courriels & sites Internet**	**Services offerts**	**Horaires et informations supplémentaires**
Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière (CREDIL) 200, rue de Salaberry Joliette J6E 4G1	450 756-0011 info@credil.qc.ca	Accueil à l'hébergement temporaire Orientation Support social Aide technique Dépannage Interprétariat Médiation	Accompagnement confidentiel et personnalisé

RÉGION MAURICIE **Organismes, adresses**	**Téléphones, courriels & sites Internet**	**Services offerts**	**Horaires et informations supplémentaires**
Service d'accueil des nouveaux arrivants de Trois-Rivières (SANA) 919, boulevard du Saint-Trois-Rivières Maurice G9A 3R1	819 375-2196 canc@qc.aira.com www.sanatrois-rivieres.qc.ca	Mission humanitaire pour refugiés Faciliter les echanges entre personnes de différentes origines. Créer de sliens société d'accueil et nouveaux arrivants Références Documentation	**Lundi au vendredi** 8h30 à 12h00 13h30 à 16h30

RÉGION MONTÉRÉGIE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska (SERY) 380 rue St-Jacques Granby J2G 3N6	450 777-7213 450 777-4942 www.sery-granby.org	Accueil Aide et formation à l'emploi Aide à l'intégration scolaire Interprétariat	

RÉGION MONTRÉAL Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaire et informations supplémentaires
AFKI canada 1406 rue d'Orléans, Montréal H1W 3R1	Non disponible	Intégration des femmes et enfants africains information Ateliers Rencontres Autonomie	Rencontres: 2 mercredi sur 4 de 18h à 20h30
AMAL - Centre pour femmes C.P. 413 Ville St-Laurent Montréal H4L 4V6	514 855-0330 Téléc. 514 855-0335 info@amalwomencenter.ca www.amalwomencenter.ca	Support psychologique pour femmes et enfants de la communauté humaine Réseau d'aide pour femmes en détresse Aide alimentaire Assistance immédiate	
Assistance aux femmes de Montréal	514 270-8291 Téléc. 514 270-1176 information@assistanceauxfemmes.ca www.assistanceauxfemmes.ca	Hébergement femmes communautés culturelles Suivi post-hébergement Services à l'externe Activités Programme pour femmes immigrées	**Voir section violence conjugale**

Centre d'Encadrement pour Jeunes Femmes Immigrantes (Le) CEJFI 1432 rue Poirier Montréal H4L 1H3	514 744-2252 Téléc. 514 744-0540 contact@cejfi.org www.cejfi.org	Information Accompagnement fonctionnel et psychosocial Amélioration de leurs conditions de vie Cours d'informatique Dépannage alimentaire, vêtements	**Lundi au vendredi** 9h00 à 17h00
Centre des Femmes Interculturel Claire 3840, boulevard Henri-Bourassa Est Montréal-Nord H1H1K4. Montréal	514 325-9116	Accompagnement, références, orientation Alphabétisation et francisation Ateliers de sensibilisation et prévention contre la violence faite aux femmes et aux enfants Écoute téléphonique Insertion en emploi Relation d'aide Centre internet	**Lundi au vendredi** 9h00 à 17h00 (fin de semaine au besoin)
Coalition des femmes juives pour le Get (La) 7 Irving Place Dollard-Des-Ormeaux H9A 1Y4	Téléphone : 514 343-8706 Télécopieur : 514 382-4661 Courriel : evelynbrk@gmail.com	Coalition en soutien aux femmes juives lors d'un divorce	
Concertation-Femmes 2005, rue Victor-Doré Bureau 220 Montréal H3M 1S4	514 336-3733 Téléc. 514 856-2400 info@concertationfemme.ca www.concertationfemme.ca	Intégration de la femme immigrante Écoute téléphonique Relation d'aide Informations Rencontres individuelles Francisation Activités interculturelles	**Lundi au Vendredi** 9h00 à 17h00 (sans interruption)
Envol des femmes (L') / Women on the Rise 6870, rue de Terrebonne Montréal H4B 1C5	514 485-7814 womenontherise@bellnet.ca	Aider les mères récemment immigrées, sur l'aide sociale ou isolées avec leurs enfants de moins de six ans	**Lundi au Vendredi** 10h00 à 17h00

RÉGION OUTAOUAIS Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO) 4, rue Taschereau, local 520, 5e étage Gatineau J8Y 2V5	819 776-6764 afio@bellnet.ca www.afio.ca	Accueil et information-orientation personnalisés Soutien psychosocial, suivi à court terme (en moyenne trois rencontres individuelles) Écoute et accompagnement chez des professionnels Soutien aux femmes victimes de violence conjugale Interprétariat et francisation Sorties éducatives, cafés-rencontres	Accompagnement confidentiel et personnalisé
Accueil-Parrainage Outaouais 124, rue Jeanne D'Arc Gatineau J8Y 2H7	819 777-2960 Téléc. 819 777-1739 direction@apo-qc.org www.apo-qc.org	Accueil des nouveaux immigrants et réfugiés. Conseils personnels Accompagnement, ressources, références. Orientation pour les 1ères démarches d'établissement Inscription à l'école et/ou aux cours de francisation. Aide pour trouver des services de garde Orientation vers ressources d'emploi Jumelage	**Dépannage**

RÉGION QUÉBEC Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et information supplémentaires
Centre multiethnique de Québec Inc. 369, rue de la Couronne, 3e étage Québec G1K 6E9	418 687-9771 cmq@webnet.qc.ca www.centremultiethnique.com	Accompagnement des nouvelles et nouveaux arrivants	**Lundi AM Fermé** **Lundi PM** 13h00 à 16h30 **Mardi au Vendredi** 8h30 à 12h00 13h00 à 16h30

Association des femmes entrepreneures immigrantes de Québec (AFEIQ) 795, des Bouleaux est App. 7 Québec G1J 1M3	418 628-0614 418 647-1644 Téléc. 1 810 222-7936 aphagatha@hotmail.com anonga@sympatico.ca	Aide à l'atteindre de l'autonomie financière des femmes Soutien à l'intégration économique Orienter vers les services en employabilité	**Avec rendez-vous**
Centre des femmes d'Amérique latine 1749, avenue de la Capricieuse Québec G1J 3W2	418 666-5880	Soutien à l'intégration Partage et diffusion des cultures	**Réunion mensuelle au Centre Lucien-Borne, 100, chemin Sainte-Foy, Québec, septembre-juin**
Centre international des femmes, Québec (CIFQ) 915 boul. René-Levesque Ouest, bureau 110 Québec G1S 1T8	418 688-5530 info@cifqfemmes.qc.ca	Accompagnement et intégration Ateliers couture, décoration, culture Centre de liaison et d'accompagnement des immigrants et réfugiés dans le réseau (CLAIRR) Banque régionale d'interprètes linguistiques et culturels (BRILC)	**Halte-garderie gratuite lors des activités et rencontres** Coût pour l'interprétariat Guide du nouvel arrivant

6- Ressources en appui aux femmes en situation de précarité économique et en employabilité

Les femmes immigrées sont nombreuses à vivre des situations de précarité économique. Les ressources en employabilité contribuent à favoriser leur intégration économique et visent à les sortir de la dépendance par divers moyens, dont le retour aux études, le retour au travail, l'aide alimentaire dans une période de grande précarité économique, etc. En ce sens, ces ressources peuvent également réduire l'isolement des femmes immigrées, notamment celles nouvellement arrivées.

Le reseau communautaire en employabilité au féminin

Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) est une organisation québécoise constituée de groupes et de personnes qui œuvrent dans le domaine de l'accès et du maintien des femmes au travail.

Les actions du CIAFT sont réalisées dans le but:
-d'améliorer les conditions socio-économiques des femmes;
-d'assurer la prise en compte des réalités et des besoins des femmes en matière d'emploi.

Source : www.ciaft.qc.ca

RÉGION CENTRE DU QUÉBEC Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Partance 400 rue Heriot 2é étage Drummondville J2B 1B3	819-472-3351 Téléc. 819-472-4742 femmes@emploi-partance.com www.emploi-partance.com	Développer l'employabilité des femmes Formation Support personnalisé et rigoureux	**Page Facebook**
Services intégrés pour l'emploi 120, rue Notre-Dame Est, bureau 103 Victoriaville G6P 3Z6 160, rue Du Frère-Dominique Nicolet J3T 1K6 2170, boulevard Bécancour Bécancour G9H 3V6	 Téléphone : 819 758-1975 Télécopieur : 819 758-0528 Courriel : info@siemploi.com Téléphone : 819 293-8494 Sans frais : 1-866-298-6007 Téléphone : 819 298-2047 Sans frais : 1-866-298-6007	Les services s'adressent aux femmes sans emploi des MRC d'Arthabaska, Bécancour et de Nicolet/Yamaska qui sont, soit : sans revenu ou à faible revenu; prestataires d'aide financière de dernier recours (aide sociale); prestataires d'assurance-emploi (chômage)	

RÉGION ESTRIE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME) 108, rue Wellington Nord, 3e étage Sherbrooke J1H 5B8	819 564-0202 1 866 211-0202 cime.sherbrooke@videotron.ca http://cime-emploi.com/	Orientation professionnelle Aide à la recherche d'emploi et suivi en emploi Accès des femmes aux métiers traditionnellement masculins	**Voir site internet** http://cime-emploi.com/

RÉGION LANAUDIÈRE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Centre Lanaudière d'emploi pour femmes (La C.L.E.F.) 245, rue Papineau Joliette J6E 2K8	450 755-3244 info@laclef-perspectives.com www.laclef-perspectives.com	Conseil individuel Orientation Formation Information Stage en milieu de travail Recherche d'emploi	**Différents points de services (voir site internet)** www.laclef-perspectives.com
Maison Pauline Bonin 144, rue St-Joseph, bureau 204 Joliette J6E 5C4	450 752-6730 maisonpb@videotron.ca	Accompagner et supporter les femmes monoparentales dans leurs démarches pour qu'elles et leurs enfants sortent de la pauvreté. Retour aux études ou au travail	

RÉGION MAURICIE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
COMITÉ-FEMMES - CENTRE D'ÉDUCATION POPULAIRE DE POINTE-DU-LAC 490, rue Grande Allée Trois-Rivières G9B 7S3	819 377-3309 Téléc. 819 377-3052 ceppdl@cgocable.ca	Accueil Information Appui aux femmes démunies Cuisines collectives Liens de solidarité	
Comité femmes du Centre d'organisation mauricien des services d'éducation populaire. COMSEP 1060, rue Saint-François-Xavier Trois-Rivières G9A 1R8	819 378-6963 Téléc. 819 378-0628 comsep@comsep.qc.ca	Accueil Information Appui aux femmes démunies Cuisines collectives	

RÉGION MONTÉRÉGIE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Centre d'Orientation et de Formation pour Femmes en Recherche d'Emploi COFFRE 49, rue St-Jacques St-Jean-sur-Richelieu J3B 2J8 5664, Chemin Chambly Saint-Hubert J3Y 7E5	 450 347-6101 Téléc. 450 347-1198 st-jean@coffre.ca www.coffre.ca 450 678-3838 450 678-8292 st-hubert@coffre.ca	Connaissance de soi Orientation Bilan et transfert des compétences Conciliation travail et famille Projet professionnel, plan d'action Outils de recherche d'emploi Stage d'expérimentation en entreprise Coaching individuel et de groupe	**Différents points de service**

RÉGION MONTRÉAL Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Action Travail des femmes 911, Jean Talon Ouest Local 224 Montréal H2R 1V5	514 768-7233 actionf@bellnet.ca	Information et soutien à la recherche d'emploi Appui aux démarches pour des formations professionnelles subventionnées Accompagnement des femmes immigrantes en parcours de reconnaissance des acquis et des compétences Éducation et suivi en matière de discrimination en emploi (normes du travail, harcèlement, discrimination, équité salariale, assurance chômage, etc.) Liens avec secteurs d'emplois non traditionnels	**Lundi au jeudi** 9h00-12h00 13h00-17h00 Twitter Facebook

Association économico-féminine multiethnique (AECOMETH) 8970, Place François-Derome Montréal H1E 3E7	514 494-0344 mdurosel@hotmail.com	Assistance Promotion de l'entrepreneuriat féminin Information Formation	
Centre d'entrepreneuriat féminin du Québec (CEFQ) 4080, Wellington Bureau 300 Verdun H4G 1V4	514-521-5733 info@cefq.ca www.cefq.ca	Conseils Information Mentorat Formation en gestion Centre de documentation	
Centre des femmes de Montréal 3585, rue Saint-Urbain Montréal H2X 2N6	514 842-4780 Téléc. 514 842-5613 spl@centredesfemmesdemtl.org www.centredesfemmesdemtl.org	Service de première ligne Sécurité alimentaire Lutte à la pauvreté Dépannages alimentaire et vestimentaire Support et d'une écoute empathique Education populaire Lutte à la violence Adaptation et intégration des nouvelles arrivées Service d'employabilité Intégration des femmes au marché du travail	**Lundi au vendredi** 9 h - 17 h Confidentialité Services offerts en français, anglais, arabe, espagnol et en créole. NB : Service d'employabilité 514 842-6652 Téléc. 514 284-2243 emploi@centredesfemmesdemtl.org
Collectif des femmes immigrantes du Québec CFIQ 7124, rue Boyer Montréal H2S 2J8 7355, boul. St-Michel, bureau 102 Montréal H2A 2Z9	Tél. : 514 279-4246 Téléc. : 514 279-8536 info@cfiq.ca Tél. : 514 374-7999 Téléc. : 514 374-4622 emploi@cfiq.ca http://www.cfiq.ca/	Aide à l'emploi Service de placement en emploi Opportunités en région Projets spéciaux Centre d'accès informatique Soutien technique et financier	**Lundi au vendredi** 9h00 à 17h00 (fermé entre 12h et 13h) Il est recommandé de prendre rendez-vous.

Compagnie F - Entrepreneurship pour femmes Cie F 6323 rue St-Hubert Montréal H2S 2L9	514 381-7333 Téléc. 514 381-6481 www.compagnie-f.org	Accueil chaleureux Soutien à l'entrepreneuriat Activités de réseautage Services en français et en anglais Possibilité d'accès au financement par des cercles d'emprunt Café de Compagnie F	**Lundi au vendredi** 9 h à 17 h Multilingue (8 langues parlées) Formation gratuite à l'entrepreneuriat
Maison internationale des femmes 3746, rue Ontario Est, bureau 700 Montréal H1W 1S2	514 815-8825	Lutter contre la pauvreté en intervenant dans la sécurité alimentaire et les compétences éducatives. Clientèle: femmes immigrantes d'origine africaine.	**Mardi,Mercredi,Jeudi** 9h00 à 17h00 **Vendredi** 9h00 à 16h00
Service d'Entraide Passerelle SEP 911, rue Jean-Talon Est, bureau 132 Montréal H2R 1V5	Tél. 514 277-9870 info@entraidepasserelle.org www.entraidepasserelle.org	Ecoute Rencontre individuelle sur RDV Groupe de soutien Information et références Ateliers-conférences Activités thématiques Bulletin de liaison	**Lundi au jeudi** 9h00 à 17h00 **Accueil téléphonique** **Lundi au jeudi** 12h00 à 17h00
Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail SORIF 5150, rue St-Hubert Montréal, Qc, H2J 2Y3	514 271-3866 Téléc. 514 271-5002 info@sorif.org www.sorif.org	Intégration des femmes monoparentales au marché du travail Rencontre individuelle Ateliers 5 jours/semaine Stages Suivi des démarches	**Lundi au vendredi** 8h30 - 16h30 **Services en français seulement** **Conditions : Mères seules avec enfants à charge** **Ecrire et parler français**
Société d'entraide des dames libanaises, syriennes canadiennes 4480, Côte-de-Liesse, Bureau 105 Montréal H4N 2R1	514 274-3583 Téléc. 514 274-6769	Vêtements et nourriture aux familles dans le besoin de la communauté	**Lundi au vendredi** 9h00 - 15h00

RÉGION OUTAOUAIS Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Option Femmes Emploi 365, boul. Gréber, bureau 203 Gatineau J8T 5R3	819 246-1725 819 246-3884 www.optionfemmesemploi.qc.ca	Accompagnement Bilan professionnel Atelier de développement professionnel	**Page Facebook**

RÉGION QUÉBEC Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Centre Etape 275, rue du Parvis, bureau 500, Québec G1K 6G7	418 529-4779 Téléc. 418 529-2888 info@centre-etape.qc.ca www.centre-etape.qc.ca	Intégration à l'emploi Rencontre individuelle Service personnalisé Suivi individuel	**Lundi au vendredi** 8h30-12h00 13 h00 -16h30 Services gratuits

7- Ressources en périnatalité

Les organismes en périnatalité offrent des services pendant la grossesse et les premières années de l'enfant : allant des activités prénatales, du soutien en allaitement, de l'aide à domicile, à une vaste gamme d'activités et d'ateliers pour parents et pour bébés, des groupes d'échange, etc.

Le reseau périnatal au Québec

Dix centres de ressources périnatales se sont regroupés et ont formé le Réseau des Centres de ressources périnatales afin d'échanger leur expertise, se donner des outils de gestion, assurer la pérennité des centres et leur expansion sur tout le territoire du Québec. Le Réseau est le promoteur des centres de ressources périnatales depuis septembre 1999.

Le consensus se fait autour de l'intérêt :

-de regrouper services et activités communautaires en périnatalité au sein d'un même organisme;

-de les regrouper sur un ou deux territoires de CLSC;

-d'offrir, pendant la période entourant la naissance d'un enfant, un soutien à toutes les familles;

-de structurer une offre de services continus sur un territoire donné;

-d'atteindre des objectifs de prévention, tels qu'énoncés dans la Politique de la santé et du bien-être (1992) et la Politique de périnatalité (1993) du Québec.

Source : www.reseaudescrp.org/

RÉGION CENTRE DU QUÉBEC Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Association Parents-Ressources des Bois-Francs La Couvée 86, rue Saint-Paul, Victoriaville G6P 9C8	819 758-4041 Téléc. 819 758-2159 parentsressources@mdfbf.org www.parentsressources.org	Soutien et accompagnement Info et formation Répit et relevailles Entraide et loisirs	**Voir le site Internet pour les nombreuses activités**

RÉGION ESTRIE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Marraine tendresse de l'Estrie 341, 9e avenue Sud, Sherbrooke J1G 2R2	819-562-0406 Téléc. 819-562-0406 martendresse@hotmail.com http://www.marrainetendresse.com/	Entraide pour le mieux-être de la famille lors de l'arrivée d'un enfant Appui à la mère sur le plan affectif, physique ou psychologique	**Services gratuits**
Naissance-Renaissance Estrie 1190, rue Bowen Sud, Sherbrooke (Qc) J 1G 2H1	819 569-3119 Téléc. 819 569-6177 info@nre-crp.com www.nre-crp.com	Soutien, accompagnement Information et aide aux mères, aux pères, aux couples et aux familles, dans le respect de leurs valeurs, de leurs besoins, de la conception jusqu'au 2ème anniversaire de l'enfant Répit et relevailles Entraide et loisirs	**Voir le site Internet pour les nombreuses activités**
SOS Grossesse Estrie C.P. 224 Sherbrooke J1H 5H8	819-822-1181 1-877-822-1181 sosgrossesseestrie@abacom.com www.sosgrossesseestrie.qc.ca	Écoute téléphonique Information et référence Relation d'aide Test de grossesse Ateliers Formation Kiosques	**Services gratuits et confidentiels** **1-877-822-1181**

RÉGION LANAUDIÈRE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Nourri-Source Lanaudière Joliette Lanaudière	1-888-524-9696 lanaudiere@nourri-source.org www.lanaudière.nourri-source.org	Marraine et parrain d'allaitement Ecoute téléphonique Information prénatale Haltes-allaitement Vente d'objets spécifiques pour l'allaitement	**1-888-524-9696**

RÉGION MAURICIE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Centre de ressources à la naissance 690, boul. des Récollets Trois-Rivières G8Z 3V9	819 370-3822 Téléc. 819 370-4531 crn@cgocable.ca	Rencontres prénaissance écoute téléphonique Ateliers de développement, etc.	**Ligne d'écoute 24h/7 pour l'allaitement 819 370-3822** **Téléphone pour la ligne Info-développement 819 370-4531**
Allaitance 1355, rue du Mouleur Trois-Rivières G8Y 6H4	819 372-1583	Aide et information aux mères qui veulent allaiter leur enfant	
Allaitement Soleil Inc. C.P. 21084 Shawinigan G9N 8M7	819 372-5479 Téléc. 819 539-0040 www.allaitement-soleil.org	Soutien téléphonique Visites à l'hôpital et à domicile Marrainage et rencontres mensuelles	**Allaitement de jour :** **Entre 8h00 et 22h00** **Allaitement de nuit :** **Entre 22h et 8h**

RÉGION MONTÉRÉGIE Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Centre périnatal Le berceau 733, rue Laurier Beloeil J3G-4J7	Téléphone : (450) 446 7760 Télécopieur : (450) 446 5022 info@leberceau.org www.leberceau.org	Soutenir et accompagner les futurs et nouveaux parents dans la naissance	**Lundi au vendredi** 8h30 à 12h 13h à 16h30 **Samedi** 9h à 16h
Famille à Cœur 130, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 2S8 Territoire : MRC du Haut-Richelieu	Téléphone : (450) 346 1734 Télécopieur : (450) 346 9680 familleacoeur @familleacoeur.qc.ca www.familleacoeur.qc.ca	Favoriser la reconnaissance des compétences des parents et des enfants Diminuer l'isolement social et promouvoir l'entraide Prévenir l'épuisement des parents, les crises familiales, les actes de violence Enrichir les relations hommes-femmes et parents-enfants comme acte de prévention en santé mentale Développer la connaissance de soi et l'autonomie des parents et des enfants Sensibiliser et impliquer la communauté à la santé familiale	

RÉGION MONTRÉAL Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Assistance maternelle (L') 150, avenue de l'Épée Montréal H2V 3T2	514 279-1064	Soutien aux femmes enceintes qui sont dans une situation de grande précarité Aide ponctuelle aux mères de jeunes enfants Don de trousseaux pour bébé Aide à l'insertion économique et sociale	**Lundi au jeudi** 9h - 15h
Appartements supervisés Augustine-Gonzalez Jeunes mères en difficultés 6000, rue de La Roche, App 2 Montréal H2S 2C7	514 722-1125 Téléc. 514 271-2146	Hébergement à prix modique pour une durée maximale 18 mois. Encadrement souple et accompagnement Activités visant le développement des compétences personnelles et parentales	**Capacité 20 places**
Autour du bébé, carrefour périnatal d'Ahuntsic 10780 rue Laverdure, local R002, Montréal, H3l 2l9	514 667-0584 organisme@autourdubebe.org www.autourdubebe.org	Soutien à l'allaitement Atelier prénatal pour la préparation à l'allaitement. Marraines d'allaitement, jumelage Suivi avec l'infirmière sur la santé de bébé Soutien à la nutrition Atelier sur l'introduction des solides L'alimentation de la nouvelle maman. Cuisines collectives: Purées pour bébé Ateliers, causeries, conférences	**Horaire** 9h – 16h30 **Halte Allaitement :** tous les lundis de 13h - 15h30 Activité « Cuisine collective » est maintenant également offert à la Maison de la Visite et à la Maison du Monde Services et ateliers gratuits

Autre maison (L') **Centre de périnatalité** 575, rue St-Charles Est, Longueuil J4H 1B8	450 332.9833 Téléc. 450 332.0865 info@lautremaison.ca www.lautremaison.ca	Suivi médical payé par la RAMQ (assurance-maladie Qc) Accueil, info gratuit Intervenante gratuite Echange et soutien en allaitement 13H00-15h00	1er jeudi /mois gratuit 18h-19h Soirées prénatales 125$/couple Gratuit à partir 14 nov. 2013
Centre Conseils Grossesse 7394, 19e Avenue Montréal H2A 2L7	514 593-1720 www.ccgrossesse.org	Écoute et aide en temps de crise Références et assistance médicale, financière, juridique,... Information sur les soins Accompagnement lors de l'accouchement Vêtements et autres accessoires Suivi après la naissance Éducation sur l'avortement Soutien après avortement Encouragements et soutien moral	**Mercredi et jeudi** 10 h à 16 h, sur rendez-vous **Tests de grossesse gratuits** Services confidentiels et gratuits
Centre de santé des femmes de Montréal CSFM	514 270-6113 Téléc. 514 270-6115 info@csfmontreal.qc.ca www.csfmontreal.qc.ca Ligne info-santé-gynécologique et publications 514 270-6110 Ateliers 514 270-6112	Accueil et références Information en santé gynécologique Service d'avortement accessible pour toutes les femmes Clinique gynécologique pour les femmes vulnérables Ateliers sur la santé sexuelle et gynécologique donnés dans les milieux de vie des femmes	**Lundi au vendredi** 8 h 30 - 16 h 30 **Fermé** 12 h -13 h **Anglais et français** **Service avortement et pilule du lendemain** **514 270-6114** **Clinique en santé gynécologique** **514 270-6110**
Espace-famille Villeray 7378 rue Lajeunesse, local 204A Montréal H2R 2H8	514 858-1878 Téléc. 514 858-9274 dg@espacefamille.ca	Soutien et accompagnement Info et formation Répit et relevailles Entraide et loisirs	**Voir le site Internet pour les nombreuses activités**

Grands-mères caresses 2348 Rue Jean-Talon Est, Bureau 202 Montréal H2E 1V7	514 376-4613 Téléc. 514 376-3135	Ecoute téléphonique, information et références Jumelage : visites, accompagnement lors de sorties Suivi des interventions bénévoles Rencontres de groupe Recherche de ressources pour les familles	**Lundi au vendredi** **9 h à 16 h** Services en français
Grossesse-Secours 79, rue Beaubien Est Montréal H2S 1R1	514 271-0554 Téléc. 514 271-0718 info@grossesse-secours.org www.grossesse-secours.org	Écoute téléphonique Informations et références Tests de grossesse Rencontres individuelles Visites à domicile post-natales Comptoir vestimentaire Sensibilisation en milieu scolaire	**Lundi au vendredi** 9 h - 21 h **Halte-garderie**
Regroupement Entre-mamans 3363, rue de Rouen, bureau 1, Montréal H1W 1L4	514 525-8884 Téléc. 514 525-1080 entremamans1@bellnet.ca www.entremamans.qc.ca	Soutien et accompagnement Info et formation Répit et relevailles Entraide et loisirs	**Voir le site Internet pour les nombreuses activités**
Relevailles de Montréal (Les) 14 115, rue prince-Arthur, bureau 341, Montréal H1A 1A8	514 640-6741 Téléc. 514 640-7621 crp@mainbourg.org www.reseaudescrp.org	Soutien et accompagnement Info et formation Répit et relevailles Entraide et loisirs	**Voir le site Internet pour les nombreuses activités**
Petit Revdec 4551, rue La Fontaine, Montréal H1V 1P6	514 899-5499 Téléc. 514 255-9857 revdec@videotron.ca www.revdec.org	Ateliers de valorisation, éducatif Aide aux devoirs Accompagnement des jeunes mères Info Groupe d'entraide	**Lundi au vendredi** 8 h 30 - 16 h 30 **Halte-garderie**

RÉGION OUTAOUAIS Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Clinique des femmes de l'Outaouais 228, boul. Saint-Joseph, bureau 201 Gatineau J8Y 3X4	819 778-2055 Téléc. 819 778-3470 info@cliniquedesfemmes.com www.cliniquedesfemmes.com	Information sur le droit des femmes à l'avortement Services de planning familial Services-conseils	
Naissance-Renaissance 84, rue Dumas, porte 300 Gatineau J8Y 2N3	819 561-4499 Téléc. 819 561-3535 nro@qc.aira.com www.nroutaouais.ca	Humanisation des naissances et périnatalité Marrainage allaitement (nourri-lait) Groupe de soutien Légalisation de la profession de sage-femme Info-référence	**819-561-LAIT(5248)**

RÉGION QUÉBEC Organismes, adresses	Téléphones, courriels & sites Internet	Services offerts	Horaires et informations supplémentaires
Allaitement Québec 177, 71e rue Est, 2e étage Québec G1H 1L4	418 623-0971 1-877-623-0971 info@allaitementquebec.org www.allaitementquebec.org	Soutien téléphonique Information Réconfort Clinique communautaire d'allaitement	**7 jrs/7** 9h00-21h00
Collectif d'accompagnement à l'accouchement Les accompagnantes 855, avenue Holland, bureau 202 Québec G1S 3S5	418 688-6039 caa@oricom.ca www.accompagnantes.qc.ca	Jumelage Accompagnement Groupe d'entraide – Deuil périnatal Ressources Information Ateliers	

Mamie-Lait 14, rue Saint-Amand Québec G2A 2K9	418 847-1957 Téléc. 418 842-7488 www.mamielait.com	Ecoute téléphonique Clinique d'allaitement	**7 jrs/7** 8h00-21h00
Mères et Monde Centre résidentiel et communautaire 727, 8e avenue Québec G1J 3M3	418 522-5139 Téléc. 418 522-0988 accueil@meresetmonde.qc.ca www.meresetmonde.qc.ca	Briser l'isolement des jeunes mères Prévenir l'épuisement Soutenir le développement et l'autonomie Formation, soutien scolaire et professionnel Logements sains Activités communautaires	**Services aux mamans de 16 à 30 ans de la région de Québec et leurs enfants**
Options Grossesse 2520, chemin Sainte-Foy, bureau 201B Québec G1V 1T5	418 952-4700 www.optionsgrossesse.com	Service-conseil bénévole Vêtements de maternité, les vêtements pour le bébé et d'autres articles Rétablissement post-avortement Éducation : grossesse, avortement Développement du fœtus ; éducation de l'enfant Adoption Service d'orientation communautaire	**Lundi et jeudi** 10 h00 - 15 h00 **Test de grossesse gratuit** **Soutien matériel**
Roselière (La) 955, avenue de Bienville, Québec G1S 3C1	418-570-0552 info@laroseliere.org www.laroseliere.org	Rencontres sur rendez-vous Groupes d'entraide post-avortement Ateliers pour les établissements scolaires Création de réseaux d'entraide et référence aux ressources du milieu	**Lundi au vendredi** 9 h00- 16h00 **Accessible** **Confidentiel** **Gratuit**

Bibliographie

L'Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale, www.alliance2e.org

Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), http://www.ciaft.qc.ca

Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec. http://www.fede.qc.ca/

L'R des centres de femmes du Québec http://www.rcentres.qc.ca/public/quest-ce-qu-un-centre-de-femmes.html

Tel Jeunes. http://www.agressionsexuelle.com/definition-agression-sexuelle.asp

Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale http://maisons-femmes.qc.ca/

Regroupement pour l'Aide aux Itinérants et Itinérantes de Québec (RAIIQ) http://raiiq.org

Regroupement québécois des CALACS. http://www.rqcalacs.qc.ca

Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec. http://rafiq-_membres.blogspot.ca/p/le-rafiq.html

Réseau des Centres de ressources périnatales. www.reseaudescrp.org

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, http://www.tcri.qc.ca/